

lefigaro.fr

LE FIGARO

« Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur » Beaumarchais



PRÊT-À-PORTER
H&M, ZARA, ADIDAS... POURQUOI
LES MARQUES OUVRONT
DES MAGASINS GÉANTS **PAGES 24 ET 25**

**« FIGAROSCOPE »,
LE GUIDE DE VOS SORTIES À PARIS**

- **À la une:** bistrot, guinguettes, terrasses, notre sélection des meilleures adresses estivales
- **Rencontre:** un dernier verre avec Yann Queffelec

ÉLYSÉE
Macron ou la tactique de l'incident volontaire
PAGE 6

IMMIGRATION
« Aquarius » : comment seront étudiées les demandes d'asile
PAGE 13

CONJONCTURE
L'Insee confirme le ralentissement de la croissance pour 2018
PAGE 26

TRANSPORT
La grève unitaire touche à sa fin à la SNCF
PAGE 27



CHAMPS LIBRES

- Comment les opinions mondiales vivent-elles la pression migratoire ?
- Les tribunes de Barbara Lefebvre et d'Arnaud Benedetti
- Le manifeste de dix députés contre les éoliennes
- L'analyse de Guillaume Perrault

PAGES 19 À 21

**FIGARO OUI
FIGARO NON**

Réponses à la question de mardi:
Le limogeage de Virginie Calmels affaiblit-il Laurent Wauquiez ?

NON 49% OUI 51%

TOTAL DE VOTANTS : 41 404

Votez aujourd'hui sur lefigaro.fr
Pensez-vous que l'Union européenne sera capable de résoudre la crise des migrants ?

JC MARMARA / LE FIGARO

Addiction aux écrans: les parents appellent à l'aide

Téléphones, tablettes, ordinateurs: les enfants leur consacrent toujours plus de temps. Cette dépendance est devenue le premier motif d'inquiétude des familles, avant même la scolarité.

Ils sont de plus en plus équi- tés en moyenne 4 h 37 sur In- D'autant qu'ils souffrent par- bon usage du digital, tandis que l'Organisation mondiale de la santé a reconnu que la technologie avait engendré une nouvelle maladie: l'ad- diction aux jeux vidéo... Pour aider les parents à libérer les enfants de leurs écrans, des mairies et des entreprises se mobilisent.

➔ **MAIRIES OU ENTREPRISES CONSTATENT LE BESOIN CROISSANT D'INFORMATION DES ADULTES** ➔ **LES PARENTS PAS TOUJOURS EXEMPLAIRES** ➔ **LES ÉCRANS NUMÉRIQUES OU LE HOLD-UP DE L'ATTENTION** ➔ **QUELLE DOSE DE DIGITAL À L'ÉCOLE ? LE MINISTÈRE PLANCHE SUR LA QUESTION** **PAGES 2, 4 ET L'ÉDITORIAL**



Bruno Podalydès fait de Béatrice une héroïne de cinéma

Femme libre et ingénieuse pour beaucoup, le célèbre personnage de bande dessinée s'offre une cure de jouvence devant la caméra du cinéaste. Il n'y a qu'une poignée d'indépendantistes bretons pour critiquer ce retour en grâce. **PAGES 32 ET 33**

Migrants: l'UE envisage des centres de transit hors d'Europe

Les dirigeants de l'UE s'accorderont lors du Conseil européen de la semaine prochaine sur une réflexion autour de la mise en place dans des pays tiers de « plateformes régionales » de gestion des réfugiés et des migrants. Ces centres pourraient être établis notamment en Afrique du Nord pour « distinguer entre les migrants économiques et ceux qui ont besoin d'une protection internationale ». **PAGES 8 ET 9**

ÉDITORIAL par Laurence de Charette ldecharette@lefigaro.fr

Alertes digitales

Les écrans, ce sont encore les experts de la question que sont les dirigeants des Gafa qui en parlent le mieux. Sean Parker, ancien président de Facebook, a récemment synthétisé l'inquiétude générale d'un : « Dieu seul sait ce qu'ils font aux cerveaux de nos enfants ! » - en s'alarmant de la façon dont les réseaux sociaux exploitent les vulnérabilités psychologiques humaines. Ce cri d'angoisse s'inscrit dans une série de déchirants mea culpa prononcés par d'ex-cadres de Google et de Facebook, qui, les uns après les autres, se font les plus intransigeants apôtres de la déconnexion... La proposition des cadres californiens à envoyer leurs enfants dans des écoles d'élite de la Silicon Valley où les iPhone et autres iPad sont interdits a bien de quoi susciter l'inquiétude des familles ordinaires aux prises avec la bataille des écrans. Selon la légende, les Gates et les Jobs eux-mêmes auraient banni les tablettes de la maison... Obésité, myopie, affaiblissement de la concentration et de la réussite scolaire, baisse des capacités créatives, troubles du sommeil et du comportement... Les académies de médecine du monde entier ont déjà dressé la liste

des maux qui guettent les digital natives sans que leurs mises en garde semblent produire d'effet notoire. Prisonnière de ces injonctions contradictoires, l'école hésite encore entre la promotion de tableaux numériques déjà vaguement obsolètes et l'interdiction des portables. Aussi solennels soient-ils, les avertissements des grands think-tanks n'empêcheront évidemment pas l'avènement des technologies. Mais qui pourra s'étonner de la recrudescence des violences sexuelles ou de l'emprise de la désinformation sur les démocraties si les réseaux continuent de déverser des torrents de pornographie et de fausses nouvelles ? Tous comme les « repentis » des Gafa, académies et instituts tentent aujourd'hui de promouvoir un usage raisonné du Web. Mais il appartient aux États de jouer pleinement leur rôle dans la régulation de ce nouveau monde « augmenté » dont les fondamentaux culturels, sociaux et politiques ne sauraient être abandonnés à une poignée de géants numériques. ■

Réguler ce nouveau monde « augmenté »



Systèmes de stockage automatisés



0 810 18 19 20
Service gratuit • prix d'un appel local

www.mecalux.fr

M 00108 - €20 - F. 2,60 €



Éducation : les parents au défi des écrans

La gestion des écrans arrive en tête des besoins d'aide des parents qui ont des enfants de 6 à 12 ans.
A. VAN DER STEGEN/DIVERGENCE

PORTABLE ET SAVOIR-VIVRE

«Lorsque l'on est dans une pièce avec une ou plusieurs personnes, la moindre des politesses est de ne pas regarder son portable. Il faut regarder son interlocuteur dans les yeux. Il est assez humiliant et très grossier de constater qu'une personne n'est pas à l'écoute. Quand on attend un appel important, pourquoi ne pas prévenir, en préambule, que l'on va décrocher ? Le portable ne doit pas devenir un intrus. C'est malheureusement un travers dans notre société. Pourtant, je ne suis pas passéiste. À table, le portable ne doit évidemment jamais être présent. C'est une règle de base que les adultes ne respectent pas toujours. Les parents doivent montrer l'exemple et ne pas laisser le portable nuire au dialogue avec leurs enfants.»
Laurence Caracalla, auteur du *Savoir-vivre pour les nuls*.

Mairies ou entreprises constatent le besoin croissant d'information des adultes.

AGNES LECLAIR @AgnèsLeclair

LES PARENTS ne parlent que de ça. À la sortie des écoles, dans les dîners, en entreprise et de plus en plus, dans des formations, la question des enfants et des écrans est devenue une de leurs principales préoccupations. «Quelle est la durée d'écrans à respecter le week-end pour mes enfants ?» «Comment favoriser la prise de conscience de la sphère intime auprès des adolescents ?» «Le harcèlement est-il plus présent à cause des écrans ?» Etc. Un vendredi soir de juin, à Roissy-en-France, les questions d'une petite centaine de parents s'enchaînent lors d'une séance de sensibilisation organisée par cette petite ville du Val-d'Oise. C'est un fait divers «constatant» qui a poussé la mairie à organiser cette réunion. À la rentrée, deux vidéos à caractère porno mettant en scène une collégienne ont circulé dans une classe de 3^e. En première, ce sont des enfants âgés de 9 à 11 ans qui ont eu accès à du porno sur smartphone. Ils se sont ensuite filmés en train de reproduire certains de ces scènes et les ont montrés à leurs camarades. «Nous sommes effarés car ces enfants ne posent pas de problèmes par ailleurs. Heureusement, nous nous sommes rendu compte de ces agissements grâce à la vigilance de notre Observatoire de la réussite scolaire. J'ai jugé qu'il était

de mon rôle d'avertir les parents de la commune et de les sensibiliser à ces nouveaux enjeux grâce à cette conférence», indique André Toulouse, le maire de Roissy-en-France. «Tout interdire ne sert à rien mais il faut vous intéresser à ce que font vos enfants sur les réseaux sociaux. Votre parole de parents compte pour eux», explique Thomas Rohmer, le président de l'Observatoire de la parentalité et de l'éducation numérique (OPEN), venu répondre aux interrogations des parents de la commune. Les adultes pensent que l'univers numérique de leurs enfants leur échappe. Ils vendent des livres de la littérature jeunesse qui empêchent le dialogue. Pas besoin de savoir comment fonctionne Snapchat pour en parler et se mettre d'accord sur des règles. La question de l'exposition des mineurs à la pornographie est loin d'être le seul thème sur lequel l'association intervient.

«Enjeu majeur d'éducation»

Comment devenir un parent 2.0 ? Ce casse-tête éducatif englobe des sujets aussi variés que la socialisation des adolescents sur les réseaux sociaux, le partage de données personnelles, le cyberharcèlement, les codes de la séduction en ligne, les jeux vidéo, la santé. «Beaucoup de parents sont aussi très inquiets à cause des messages récents sur la surexposition des tout-petits aux écrans», ajoute Thomas

Rohmer. Nous leur expliquons bien que les écrans ne sont pas à l'origine de l'autisme. Diaboliser l'outil, c'est prendre le risque de les désresponsabiliser.»

Face à cette demande croissante de soutien des parents, conférences et formations se multiplient tandis que les livres de conseils envahissent les librairies. «Les écrans sont devenus un enjeu majeur d'éducation», constate Olivier Gérard, responsable des médias et usages numériques de l'Unaf (Union nationale des associations familiales). La gestion des écrans arrive en tête des besoins d'aide des parents, devant le suivi de la scolarité, dans une enquête de l'Unaf menée auprès de 22 735 allocataires CAF, parents d'enfants de 6 à 12 ans. «Jusqu'à présent, les politiques publiques abordaient surtout la question de l'accompagnement au numérique par le biais de l'école plutôt qu'en s'adressant aux parents», poursuit Olivier Gérard. Aujourd'hui, il y a une prise de conscience de la nécessité de travailler avec les familles.» Un enjeu qui vient d'être inscrit noir sur blanc dans la nouvelle stratégie nationale de soutien à la parentalité pour 2018-2022 de la direction générale de la cohésion sociale (DGCS).

«Les écrans ont modifié les liens familiaux», souligne également Laëtitia Vipard, responsable du pôle Famille enfance et jeunesse de la CNAF (Caisse nationale des allocations familiales). Nous organisons

de plus en plus d'actions préventives auprès des parents et notamment de parents de jeunes enfants pour qu'ils s'emparent du sujet avant l'adolescence, où les habitudes sont déjà installées.» Dans les entreprises aussi, le sujet commence à émerger. «Nous avons décidé d'organiser une conférence avec l'OPEN pour inviter les parents salariés à s'en saisir», explique Ingrid Bertina-Legay, en charge de la diversité/parentalité chez Engie GBS (l'ex-GDF Suez). Sur sa pause déjeuner, Anne, une maman au bord de la crise de nerfs, est venue piocher des idées pour limiter la consommation de jeux vidéo sur son fils de 13 ans. «Il passe des heures sur Fortnite (un jeu de survie en ligne qui compte des millions d'adeptes, NDLR). Il ne veut plus partir en week-end sans sa console de jeux. Son frère aîné, lui, passe son temps à zapper entre Snapchat, les vidéos et les jeux. Parfois je me mets à hurler parce que je ne supporte plus de voir ça à la maison», décrit-elle.

Elodie, une autre salariée, explique que ses enfants, âgés de 5 et 7 ans, utilisaient la tablette dès l'âge de deux ans. «Comme nous sommes tout le temps dessus, ils ont eu très tôt l'envie d'y toucher. J'ai dû poser des règles à mon fils quand j'ai vu qu'il était prêt à fouiller toute la maison pour la trouver», raconte-t-elle. Maintenant, je cherche à me préparer pour l'étape suivante, celle de l'adolescence.» ■

Les adultes, pas toujours exemplaires

LES ÉCRANS à la maison : et si c'était les enfants qui en parlaient le mieux ? À l'heure où les adultes vivent avec un smartphone à la main, où les tintements de leur portable les invitent à désertier les conversations familiales, les jeunes portent un regard sans concession sur ces adultes qui tentent d'édicter des règles qu'ils peinent parfois à s'appliquer à eux-mêmes. «À table, c'est moi qui oblige ma mère à ranger son téléphone. Depuis qu'elle a acheté un iPhone, tout l'amuse, et, à la moindre occasion, elle se jette dessus. Cela nécessite des rappels à l'ordre», se désole Naïla, étudiante de 20 ans. Moi aussi, je passe du temps sur mon téléphone ? s'est un jour désolé Axel, 15 ans, plus choqué par les pratiques numériques de sa mère que par sa propre consommation assidue de jeux sur console. Hector, 14 ans, est pour sa part obligé de battre le rappel pour le lancement du dîner familial alors que sa mère peine à «lâcher

son ordinateur. «Là, c'est nous les enfants qui demandons aux parents d'arrêter les écrans», s'amuse-t-il. Qui, des parents ou des enfants, est «accro» aux écrans ? C'est la question que soulèvent nombre d'enfants comme Ferdinand. «Ma mère est tout le temps sur son téléphone le soir. Je sais qu'elle continue de travailler, mais elle regarde aussi des vidéos complètement inutiles, comme nous», observe cet adolescent de 15 ans.

«C'est leur manière de se sentir jeunes»

Les plus âgés, moins concernés par les règles familiales, n'hésitent pas de leur côté à s'amuser ou à s'apitoyer de l'usage que font leurs aînés des réseaux sociaux. «Depuis que mon père a découvert Whatsapp, il est comme absent, absorbé par cette appli. Il l'utilise plus que mon frère de 18 ans et nous envoie une vingtaine de photos par jour. J'ai enlevé les notifications de la conversation "famille", car cela devenait trop envahissant», rapporte Louis, étudiant en communication de 27 ans, issu d'une famille de cinq enfants. Avant de reprendre, plus grave : «Le téléphone est devenu un sujet de discorde récurrent. Nous reprochons beaucoup à notre père de ne pas savoir profiter des moments que nous passons ensemble. Je crois qu'il ne se rend pas compte qu'il est "addict". Il est encore dans la découverte et la fascination, alors que notre génération qui a grandi avec ces outils fait plus d'efforts pour gérer leur uti-

lisation.» Son camarade Paul, également doté de parents «connectés», fait à peu près le même constat. «En vacances, mes parents prennent en photo tous les plats au restaurant en criant : "Instafood!". Sur Whatsapp, ma mère nous inonde de photos de fleurs. Je pense que c'est leur manière de se sentir jeunes», analyse-t-il.

Les enfants qui n'ont pas encore un smartphone en poche ont enfin bien compris que ce petit appareil lumineux occupait une place de choix dans la famille. Laure, 8 ans, regrette parfois que le téléphone «empêche les parents de faire des choses avec nous, comme parler ou jouer aux cartes». Marie, mère de trois garçons en primaire, est déjà entendue dire : «Maman, quand tu seras morte, je pourrai hériter de ton téléphone ?» Mais, aujourd'hui, c'est l'usage des smartphones et tablettes par les parents en présence des tout-petits qui alertent les spécialistes de la petite enfance. «L'écran fait écran aux relations avec les bébés. Aujourd'hui, beaucoup de parents sont très accros à leurs téléphones et se montrent moins disponibles, avertit la pédiatre Sylvie Dieu-Osika. Pour ces bébés, cela signifie une perte d'interactions. Et, quand ils n'ont pas de réponses de leur parent, ils n'ont plus la même attirance pour ces échanges et les sollicitent moins. C'est un cercle vicieux.» ■

A.L.
* Les Écrans, 10 conseils et astuces simples et efficaces pour dépasser les problèmes du quotidien., Éditions Hatier.

Mahjoubi: «Le numérique redéfinit notre société»

ALICE SANGUARD @alicesanguard

C'EST UN SUJET qui «passionne les parents». Le secrétaire d'État auprès du premier ministre chargé du Numérique, Mounir Mahjoubi, l'a assuré ce mardi lors du Talk Le Figaro : la question du contrôle des écrans auprès des enfants est au cœur des préoccupations du gouvernement. «On s'est déjà réunis une première fois avec la ministre de la Santé et le ministre de l'Éducation nationale pour discuter ensemble de comment augmenter le nombre de séminaires dédiés aux parents» sur ce sujet.

«Choisir nos objectifs»

Pour lui, il est nécessaire d'«éduquer les enfants», que ce soit par l'interdiction des écrans avant un certain âge ou par la mise en responsabilité dans un temps limité. D'ailleurs, «Il y a eu un séminaire organisé pour les parents du ministère. Il a affiché immédiatement complet», note-t-il. Dans un contexte d'hypernumérisation, où les faibles coûts du marché autorisent les familles à posséder plusieurs écrans (portables, ordinateurs, tablettes), «on ne sait pas trop comment se comporter, parce qu'on n'a pas été élevé avec, quand on est un parent», explique-t-il.

La France suit de près l'expérimentation britannique pour vérifier l'âge des personnes souhaitant avoir accès à des contenus pornographiques. «Nous devons choisir nos objectifs : l'interdiction, le contrôle absolu, la sanction en cas de non-respect du contrôle... ces sujets-là vont être conchus courant 2018», a indiqué le secrétaire d'État, qui reste «le plus grand défenseur du numérique». Il représente «plus d'ouverture au monde, sauf qu'il est en train de redéfinir notre société, et donc ça veut dire des nouvelles règles.» ■



MOUNIR MAHJOUBI, hier, dans le studio du Figaro. SEBASTIEN SORIANO/LE FIGARO

#HAUTEPUNK

WWW.VALENTINO.COM

REUBEN CHAPMAN
22 FÉVRIER 2018
VILLA ALDOBRANDINI



VALENTINO

Les écrans numériques ou le hold-up de l'attention

Jeux vidéo, téléphones, tablettes, Internet... les médecins mettent en garde contre la redoutable attraction cognitive que représente le monde digital.

DAMIEN MASCRET @damascr

CE 18 JUILLET, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé la naissance d'une nouvelle maladie : l'addiction aux jeux vidéo. C'est donc sous le nom de « *trouble du jeu vidéo* » que cette pathologie fera son entrée dans la classification internationale des maladies à l'occasion de sa onzième révision (CIM-11).

Jusqu'alors, seuls les jeux de hasard et d'argent étaient officiellement reconnus comme pathologies. Un problème décuplé par Internet. « *Cela multiplie les opportunités de jouer, sans limite de temps et d'espace* », remarquent les Drs William Lowenstein et Laurent Karila dans leur livre *Tous addicts, et après ?* (Flammarion, 2017). Car la rapidité des jeux sur Internet contribue à entretenir dans le cerveau une surexcitation préjudiciable à la raison et à la sagesse. « *Le jeu est rythmé, tout s'accélère. L'argent misé paraît virtuel, les joueurs ne semblent pas avoir*

conscience des pertes financières », ajoutent les deux addictologues.

« *C'est un peu différent pour les jeux vidéo, car ce que cherchent les joueurs c'est surtout l'évasion, la toute-puissance* », remarque le Dr Dominique de Muizon, addictologue au Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie de Chauny dans les Hauts-de-France. Sans contester qu'il faudra mieux définir la frontière avec d'autres pathologies mentales, d'autres estiment toutefois qu'il faut bien répondre à la souffrance des joueurs pathologiques. Pour le Dr Amandine Luquiens, psychiatre addictologue à l'hôpital Paul-Brousse (Assistance publique des hôpitaux de Paris), « *la reconnaissance de la souffrance des personnes concernées est importante et permettra de mettre en œuvre des mesures de prévention* ». Car à la clé d'une reconnaissance officielle de la maladie, il y a de la recherche, des financements et l'espoir de nouvelles prises en charge plus efficaces. Notamment pour les cas extrêmes. Il y a quelques jours, Le Fi-

garo publiait une enquête sur les hikikomori, ces adolescents et jeunes adultes en retrait social complet qui passent leur temps dans leur chambre sur Internet et les jeux vidéo. Un phénomène d'abord apparu au Japon.

Cri d'alerte

Une prise de conscience s'amorce aussi pour les tout-petits. L'année dernière, le cri d'alerte (en vidéo) du Dr Anne-Lise Ducanda, médecin de la Protection maternelle et infantile dans l'Essonne, a donné naissance au collectif « Surexposition écrans » (www.surexposition-eécrans.org). Ces experts ont dressé la liste inquiétante des troubles des enfants en élémentaire : « *Nous observons d'importantes difficultés dans les apprentissages, des difficultés globales de compréhension, des difficultés à mobiliser une attention soutenue, une maladresse à utiliser les objets du quotidien, un intérêt limité porté à leur environnement (objets et personnes) hormis les écrans* », écrivent-ils.

Chez les adolescents, les spécialistes notent aussi « un nombre de plus en plus

important d'enfants souffrant de difficultés de concentration, entraînant des difficultés d'apprentissage sévères, un rapport addictif aux écrans pouvant conduire à leur déscolarisation ».

En réalité, personne n'échappe à ces nouvelles sirènes virtuelles, habilement conçues pour capter et retenir notre attention. « *Les technologies digitales et les services sont enchevêtrés avec notre vie quotidienne, que l'on aime cela ou pas* », notait déjà en 2013 Alex Soojung-Kim Pang, professeur invité à l'université de Stanford (Californie). Une fusion pas toujours maîtrisée, hélas.

L'auteur de *The Distraction Addiction* souligne ainsi le défi que représente un monde moderne de plus en plus distrayant pour l'esprit humain. « *Devoir rester concentré devient extrêmement difficile quand tout le monde veut votre attention et que ce monde - y compris vos amis - diffuse un flux continu de distraction* ». D'ailleurs, la question n'est plus : « *Avez-vous coupé votre portable ?* » mais « *Pouvez-vous couper votre portable ?* ». ■

LES GESTES DE LA « DÉTOX DIGITALE »

Dans *Lâche ton téléphone !*, la journaliste Catherine Price propose un programme de détox digitale en un mois.

SEMAINE 1. FAIRE LE TRI

Prendre conscience de sa relation avec son smartphone. À chaque fois qu'on le prend, se poser les questions « PPP » : pour quoi faire ? Pourquoi maintenant ? Pourquoi pas autre chose ? Télécharger une application qui mesure le temps passé sur son téléphone. Et inviter d'autres personnes à nous suivre : la « rupture » sera plus légère.

SEMAINE 2. CHANGER SES HABITUDES

Prévenir toutes les tentations : désactiver ses notifications, hiérarchiser ses applications, charger son portable hors de sa chambre, l'éteindre la nuit, établir des zones et des temps sans téléphone.

SEMAINE 3. RÉÉDIFIER SON CERVEAU

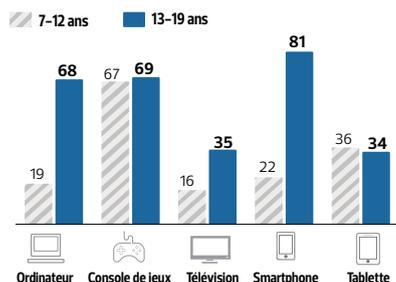
Pour « reprogrammer » son cerveau, travailler sa capacité d'attention, sa mémoire et sa créativité, par exemple au travers d'activités sportives ou intellectuelles. Utiliser le transfert d'appels sur la ligne fixe, programmer une réponse automatique aux mails, un SMS automatique. Lire. Méditer. Et passer du bon temps avec de « vraies personnes ».

SEMAINE 4. UNE NOUVELLE RELATION

Tirer les enseignements de cette détox. Pratiquer régulièrement le « jeûne digital » et profiter de quelques matins déconnectés pour faire quelque chose d'enrichissant. Enfin, s'autoriser quelques écarts !
*Éditions Livre de Poche, février 2018.

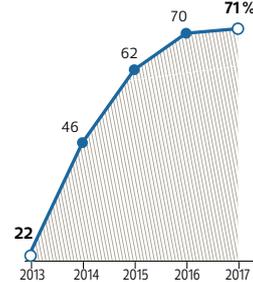
À la maison, les écrans sont partout

PART DES ENFANTS ET ADOS QUI DISPOSENT D'UN ÉQUIPEMENT PERSONNEL, EN %



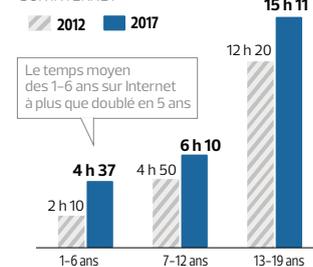
La tablette impose sa loi

TAUX D'ÉQUIPEMENT DES FOYERS, EN %



En 5 ans, l'usage d'Internet a explosé

TEMPS MOYEN HEBDOMADAIRE PASSÉ SUR INTERNET



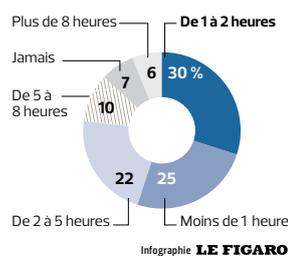
La déferlante YouTube

USAGE DE YOUTUBE PAR LES 13-19 ANS, EN %

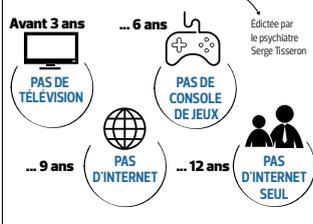


Les réseaux sociaux, nouvelle addiction des ados

SONDAGE : À QUELLE FRÉQUENCE QUOTIDIENNE CONSULTÉZ-VOUS LES RÉSEAUX SOCIAUX ? (base : 14 à 24 ans) EN %



La règle des 3-6-9-12



Quelle dose de digital à l'école ? Le ministère planche sur la question

CAROLINE BEYER @BeyerCaroline

« NOUS N'AVONS PAS honte d'interdire certaines choses, parce que c'est mauvais pour les enfants. » C'est un Jean-Michel Blanquer droit dans ses bottes qui a défendu le 7 juin à l'Assemblée la loi sur l'interdiction des téléphones portables dans les écoles et collèges, pointant « cette addiction aux écrans qui fait déjà des dégâts ». Adopté grâce aux voix de LaREM, du MoDem et de l'UDI, le texte arrivera bientôt au Sénat. Mais dans les rangs des députés, beaucoup sont restés perplexes. « Une tartufferie », selon l'élu LR Patrick Hetzel. Car cette interdiction, promise pendant la campagne présidentielle par le candidat Macron, figurait déjà dans le Code de l'éducation depuis 2010...

« L'interdiction (et non plus l'autorisation, NDLR) devient désormais le principe », a fait valoir le ministre, concédant « l'impact symbolique du texte ». Sur une opinion publique tout acquiescente à la cause... « Je regrette que la question n'ait pas été intégrée dans la réflexion plus globale sur la numérique à l'école que le ministre nous promet pour l'automne », déplore Patrick Hetzel. La loi précise en effet que les outils numériques pourront être utilisés à « des fins pédagogiques ». Sans aller

plus loin sur ce vaste terrain. Un usage que le député Hetzel remet précisément en cause. « Les dirigeants de Google ou Apple n'ont-ils pas fait le choix, pour leurs enfants, d'écoles sans nouvelles technologies ? L'école doit être l'apprentissage de la concentration. Il faut être prudent et mettre en place des garde-fous », ajoute-t-il, rappelant que des sorties de classe dans des Apple Store ont été interdites fin mai par le ministère...

L'école doit-elle être un sanctuaire sans écran ? « Le trop d'écrans à l'école, c'est loin d'être d'actualité ! » constate Stéphanie de Vanssay, à l'Unsa. Les prati-

ques pédagogiques sont très variables, selon l'appétence de chacun. Mais beaucoup d'enseignants ne savent que faire de cet outil, faute de formation. » L'enseignante se réjouit de l'actuel texte de loi sur le portable, qui autorise les usages pédagogiques. « Ce n'était pas le cas avant. Prendre en photo le tableau de la classe était censé être illégal, ajoute-t-elle. Paradoxalement, le texte étend leur utilisation ! De la maternelle, « où l'on peut travailler les gestes graphiques sur tablettes », au collège et au lycée, où l'on se penche sur les « fake news », Stéphanie de Vanssay croit dur comme fer au numérique.

Un avis qui partage largement le Snalc, syndicat conservateur. « Ce sont des outils pédagogiques, au même titre que les livres », observe son président, Jean-Rémi Girard, qui évoque l'utilisation, très utile en langues vivantes, de la fonction « enregistrement », ou encore les logiciels de cartographie en géographie. Pour autant, il n'est pas favorable à l'utilisation des écrans « avant le CE1 ». Et observe parfois d'un œil dubitatif l'utilisation purement ludique de ces objets, au prétexte qu'ils attirent les élèves comme des aimants. « Je ne suis pas persuadé qu'écrire sur Twitter des dialogues inspi-

rés des Liaisons dangereuses soit plus pertinent que de lire le roman, observe-t-il. L'objectif du français est de faire découvrir le livre, y compris sur une liseuse. »

Pas question d'annoncer un « *plan numérique* » ? Faire du numérique un outil au service du pédagogue, utiliser les apports de l'intelligence artificielle, gérer la question des données personnelles... Le ministre de l'Éducation présentera à la rentrée les orientations sur le sujet. Et pas question, assure-t-on, d'annoncer un « *plan numérique* », avec une énième distribution de tablettes. Ce qui pourrait résumer la politique de l'éducation nationale dans le domaine depuis 1987.

Parmi les byodes sérieusement envisagés : le « *Pyot* » pour « bring your own device », ou le fait d'amener son matériel personnel en classe. « Ce système pose la question de la sécurisation des accès », explique Jean-Marc Merriault, directeur du numérique pour l'éducation. À charge pour l'éducation nationale d'élaborer une interface de travail avec authentification de l'utilisateur. Car le réel défi pour le mammoth est d'avancer sur la protection des données des élèves et de se mettre en conformité avec le nouveau règlement européen sur ce sujet (RGPD). ■

Après le permis piéton... le permis Internet

Un quiz de dix questions qui permet aux élèves de CM2 de décrocher un « permis Internet ». L'initiative a été lancée en 2013 par le ministère de l'Intérieur, associé à l'assureur Axa. Presque 1,5 million d'écoliers l'ont passé à ce jour. Au programme du questionnaire : le choix du mot de passe, les rencontres virtuelles, les achats en ligne, le cyberharcèlement... Un test en ligne accompagné d'une

présentation, en classe, des dangers par la gendarmerie. Mais le dispositif, qui ne dépend pas de l'éducation nationale, n'est pas vraiment du goût des enseignants. « Pense-t-on vraiment qu'avec ce permis on a fait le travail de sensibilisation qui s'impose ? » interroge Stéphanie de Vanssay à l'Unsa. Sur son site, Axa file la métaphore avec le permis piéton : « Si, avant de laisser circuler

un enfant seul dans la rue, on ne lui apprend pas les règles de prudence indispensables... sur Internet, c'est la même chose. » Sauf que la présentation de la gendarmerie, qui parle de pédophilie, d'images pornographiques ou de cybercriminalité, peut avoir un côté effrayant pour des enfants de 10 ou 11 ans, qui, parfois, ne sont jamais allés sur Internet... C.B.

Hong Kong-France : de nouvelles perspectives de partenariat



Mme Lam au dîner de gala de la Chambre française 2018.

Les chefs d'entreprise français devraient porter un regard neuf sur le potentiel d'expansion commerciale et d'investissement offert par Hong Kong. Tel est le message porté par Mme Carrie Lam, la Chef de l'Exécutif de la Région administrative spéciale de Hong Kong (RASHK) en Chine, actuellement en France pour rencontrer des responsables gouvernementaux et rendre visite à des dirigeants d'entreprises dans tout le pays et dans de multiples secteurs, notamment la technologie, l'aéronautique, le tourisme, l'œnologie et la culture, pour n'en citer que quelques-uns.

« Bien que ce soit mon premier voyage en France en tant que Chef de l'Exécutif, j'entretiens depuis longtemps des liens avec la communauté française de Hong Kong, qui m'ont vu présider au lancement de la publication sur les 150 ans d'amitié entre la France et Hong Kong, assister au festival artistique annuel du French May et avoir le plaisir de participer au dîner de gala de la Chambre de Commerce française à plusieurs occasions ces dernières années », indique Mme Lam. « Je suis assurément très honorée d'avoir été faite Officier de la Légion d'honneur en 2015 en hommage à ma contribution au renforcement de la relation Hong Kong-France.

Hong Kong est depuis longtemps une destination de choix pour les chefs d'entreprise français. Nous faisons tout pour rendre notre ville toujours plus attrayante pour les entreprises, y compris les jeunes pousses, et leur permettre de prospérer. L'Asie offre au monde des affaires français des débouchés exceptionnels ; forte de sa situation géographique de premier plan, des liens étroits qui la rattachent à la Chine continentale et de son style de vie cosmopolite, Hong Kong est prête à vous accueillir ».

Alors, quoi de neuf à Hong Kong ?

Le 1er avril, Hong Kong a lancé un nouveau régime fiscal à deux paliers qui coupe le taux d'imposition sur les bénéfices pour le ramener à 8,25% sur les profits d'un montant représentant les 2 premiers millions de dollars de Hong Kong (215 000 euros), une mesure qui antagera en particulier les jeunes pousses et les petites et moyennes entreprises. Au-dessus de ce seuil, c'est le taux d'imposition en

vigueur sur les bénéfices, de 16,5%, qui s'applique, et seuls les profits émanant de Hong Kong sont taxés à Hong Kong. Faible et simple, le régime fiscal de la ville prévoit aussi le plafonnement à 15% de la taxe sur les salaires ainsi que l'absence de droits de succession, d'impôt sur les plus-values, de tarifs douaniers sur les vins, de taxes sur les biens et services ou de taxe sur la valeur ajoutée.

Une autre initiative nouvelle répond à la forte demande en matière de compétences dans le secteur en forte croissance de l'innovation et de la technologie. Le mois dernier, les autorités de la RASHK ont déployé un mécanisme d'admission de personnel technique visant à accélérer la procédure en faveur des entreprises cherchant à recruter à l'étranger, notamment en France, pays connu pour son expertise en matière de recherche et de développement.

Mme Lam a inscrit au programme de son séjour en France la visite de grandes entreprises ainsi que d'incubateurs dans les secteurs de la technologie et de la haute technologie en vue d'y examiner d'éventuels domaines où la collaboration en matière de recherche et de développement pourrait être étendue. « Je crois à un fort potentiel concernant une coopération plus étroite dans la recherche », affirme-t-elle. « Actuellement, plusieurs de nos universités de classe mondiale ont des programmes d'échange avec leurs homologues français, notamment dans les domaines de la science et de l'ingénierie ». La collaboration en matière de recherche sur les maladies infectieuses est mise en exergue par le pôle de recherche HKU-Pasteur créé en 2013 par l'Université de Hong Kong et la fondation française à but non lucratif de l'Institut Pasteur.

L'échange de talents est intensifié par notre programme bilatéral vacances-travail mis en place en 2013. Au cours des cinq dernières années, nous avons reçu plus de 1 600 jeunes Français à Hong Kong dans le cadre de ce dispositif. Parallèlement, plus de 280 jeunes de Hong Kong ont bénéficié d'une expérience de vacances-travail en France.

L'éducation française est par ailleurs très en vogue à Hong Kong où l'école française internationale (French International School) accueille des élèves

de tous âges sur quatre campus, auxquels va s'ajouter un autre campus en cours de construction.

Une économie libre et compétitive

Une imposition faible et la libre circulation des compétences, de l'information et des capitaux sont au nombre des raisons qui valent à Hong Kong d'avoir été notée par la Heritage Foundation, basée aux États-Unis, comme l'économie la plus libre au monde pour chacune des 24 dernières années. La ville se classe également au deuxième rang, juste derrière les États-Unis, dans l'annuaire 2018 de la compétitivité mondiale publié par l'Institut international pour le développement de la gestion, basé en Suisse.

Les sociétés de Chine continentale et les entreprises étrangères ayant des activités à Hong Kong sont plus de 8 200. Les entreprises françaises de la ville, qui sont plus de 600, sont présentes dans les transports, la mode, la finance, l'agro-alimentaire et le vin entre autres secteurs.

Un système juridique qui a la confiance générale

Les entreprises françaises jouissent de la tranquillité d'esprit nécessaire pour faire des affaires à Hong Kong grâce au sérieux du système juridique dont la ville est dotée, et qui garantit que les contrats sont respectés, que les divergences sont résolues de manière équitable et que la propriété intellectuelle est effectivement protégée.



« L'état de droit, basé sur un régime de 'common law' (un système de droit commun dont les règles sont établies sur la jurisprudence, NDLR) qui a fait ses preuves et qui inspire confiance, est sous-tendu par un pouvoir judiciaire indépendant », explique Mme Lam. « Le régime juridique de Hong Kong est transparent et hautement respecté dans les instances judiciaires de la planète. À Hong Kong, les juges sont nommés au mérite et les jugements qu'ils rendent sont fondés, tandis que les médias jouissent d'une liberté totale pour rendre compte de l'activité quotidienne des tribunaux. Le droit d'accès aux tribunaux et le droit à un procès équitable sont gravés dans la Loi fondamentale, notre document constitutionnel ».

L'anglais et le chinois étant les langues officielles de Hong Kong, les affaires peuvent être plaidées en anglais ou en chinois.

En place pour le futur

Ville hyper connectée, Hong Kong joue un rôle pivot dans les stratégies économiques qui changent la donne, telles que l'Initiative Ceinture et Route dirigée par la Chine et le développement de la Région de la Baie de Guangdong-Hong Kong-Macao.

L'Initiative Ceinture et Route s'inspire de l'ancienne Route de la soie et vise à promouvoir une connectivité plus étroite en matière de finance, de commerce, d'administration et de culture entre plus de 60 pays situés le long des voies qui relient l'Asie à l'Europe. Stratégiquement bien placées sur la carte Ceinture et Route, la France et Hong Kong présentent des possibilités de coopération découlant de cette Initiative.

Contactez-nous

Hong Kong Economic and Trade Office in Brussels, Belgium
Rue d'Arlon 118
1040 Brussels, Belgium
e-mail : general@hongkong-eu.org
Tél. : 32 2 775 00 88
Fax : 32 2 770 09 80



Hong Kong Science Park

La Région de la Baie de Guangdong-Hong Kong-Macao, une nouvelle frontière de l'ouverture économique en Chine méridionale, offre elle aussi un fort potentiel de collaboration dans des secteurs tels que la finance, la technologie et le commerce en ligne.

Des liens croissants entre Hong Kong et la France

La France et Hong Kong partagent une longue histoire de relations commerciales remontant à plus de 150 ans. En 2017, la France était le troisième partenaire commercial de Hong Kong parmi les États membres de l'Union européenne, les échanges de marchandises représentant 9,8 milliards d'euros l'an dernier, en augmentation de 13,7% par rapport à 2016. En 2017, les exportations de Hong Kong vers la France ont augmenté de 6,3% pour atteindre près de 4,2 milliards d'euros, tandis que nos importations venant de France ont fait un bond de 20% en année glissante avec un chiffre de 5,6 milliards d'euros.

Et notre « French Connection » va bien au-delà des échanges commerciaux. Accueillant une importante communauté d'expatriés français estimée à près de 25 000 membres, Hong Kong fait siennes la vie artistique, la culture et la créativité françaises.

L'an dernier, à l'occasion du 20ème anniversaire de la création de la RASHK, les manifestations d'inspiration française ont eu du succès, notamment l'exposition « Inventing the Louvre: From Palace to Museum over 800 Years » (Invention du Louvre : huit siècles d'histoire), et Lumières Hong Kong, organisée en partenariat avec la Fête des Lumières de Lyon, de renommée mondiale. Lancé en 1993, le French May est aujourd'hui l'une des plus grandes manifestations culturelles annuelles en Asie, dont le programme varié attire plus d'un million de visiteurs par an.

La gastronomie et le vin font également partie du style de vie de Hong Kong ; et là encore nous entretenons des liens étroits avec la France, comme en témoigne l'organisation de la 20ème édition de Vinexpo Hong Kong le mois dernier. Pendant son séjour, Mme Lam a prévu de se rendre dans de grandes régions viticoles, sachant que la France est déjà pour Hong Kong la principale source de ses importations de vin. Depuis l'élimination des tarifs sur les importations de vins à Hong Kong en 2008, nos importations de vins français ont été presque multipliées par sept (en hausse de 684%) pour atteindre en valeur 765 millions d'euros en 2017.

Pour Mme Lam, « il est évident que la France et Hong Kong partagent une longue histoire faite d'une variété de liaisons commerciales et culturelles, et je ne doute pas que cette visite, la première que j'effectue en Europe continentale en tant que Chef de l'Exécutif de Hong Kong, contribuera à faire naître de nouvelles possibilités de partenariat et un avenir encore plus brillant pour la collaboration France-Hong Kong ».



Fintech : Hong Kong, « tête de pont vers l'Asie »

FinFabrik est une société de technologie financière (Fintech) qui élabore des solutions pour les marchés des capitaux et la gestion de patrimoine d'actifs traditionnels ainsi que digitaux en utilisant la technologie blockchain. Son but est de créer le futur des marchés financiers (2.0) en faisant le meilleur usage possible de la technologie tout en garantissant la conformité et la viabilité des opérations.

« FinFabrik a pour but de mettre en place une plateforme permettant la connexion de banques, de courtiers ainsi que de jeunes pousses visant à la création de valeur pour leur propre clientèle grâce à un contenu hautement personnalisé et une superbe expérience utilisateur », explique le Français Alex Medana, PDG et cofondateur de la société.

En 21 mois depuis son implantation à Hong Kong, FinFabrik s'est étoffée pour devenir une véritable équipe internationale de 18 personnes. « Jusqu'à présent, nous avons connu une croissance réellement organique – les gens ont entendu parler de FinFabrik, partagé la même vision et voulu nous rejoindre », dit M. Medana, qui ajoute : « notre société est ouverte

aux compétences d'où qu'elles viennent à condition qu'elles apportent de la valeur ajoutée dans les deux sens. Il nous importe de fournir aux membres de notre équipe la chance de donner le maximum de leur potentiel ».

Pour M. Medana, Hong Kong est une ville étonnante et les facteurs qui en font l'une des meilleures au monde, ce sont « le régime fiscal, la qualité des transports, d'excellentes télécommunications, un vivier de compétences aussi profond que varié et, chose encore plus importante, la proximité de la Chine continentale ».

Mais si vous considérez Hong Kong comme votre marché final, pensez-y à deux fois, prévient M. Medana. « Alors que notre expansion nous conduit vers d'autres types de solutions, il nous faut regarder au-delà de la ville elle-même, qui est stratégiquement située au beau milieu de l'Asie. Hong Kong n'est peut-être pas un énorme marché en soi, mais c'est une tête de pont vers le reste de l'Asie ».



Macron ou la tactique de l'incident volontaire

Le président de la République recherche les échanges, parfois musclés, avec les Français pour s'expliquer sur sa politique.

FRANÇOIS-XAVIER BURMAUD
@fbourmaud

ÉLYSÉE L'odeur et la couleur de la spontanéité. L'effet et le rendu de l'incident recherché. Depuis quelques mois, Emmanuel Macron a demandé à ses équipes de lever, un peu, le pied sur les grands discours derrière un pupitre pour privilégier le contact et les échanges directs avec les Français lors de ses déplacements. « Il est meilleur dans le dialogue. Cela lui permet de discuter et de défendre sa politique pied à pied lorsqu'il est interpellé », confie l'un de ses proches. Emmanuel Macron a d'ailleurs fait de ces échanges parfois musclés un outil de communication (lire ci-dessous).

C'est donc dans ce cadre qu'il faut replacer l'échange du président de la République avec le collègienne qui l'a interpellé lundi au mont Valérien d'un insolent « Ça va Manu ? » après lui avoir chanté *L'Internationale*. D'ordinaire, c'est plutôt sur la hausse de la CSG, la réforme de la SNCF ou la situation dans les Epi que le chef de l'État se fait apostropher. À chaque fois, il s'arrête le long des barrières métalliques et prend le temps d'un petit exposé simplifié sur le sujet. C'était encore le cas la semaine dernière en Vendée où il s'était ménagé deux bains de foule en deux jours pour « aller au contact ».

Nouveau thème lundi au mont Valérien puisqu'en faisant preuve de familiarité avec Emmanuel Macron, le lycéen l'a lancé sur un discours en deux temps : stature présidentielle d'abord, leçon de vie façon coaching ensuite. C'est ainsi qu'au « ça va, Manu ? » du lycéen, le chef de l'État a répliqué d'un peu amène : « Non, ça tu ne peux pas. Tu es là dans une cérémonie officielle. Tu te comportes comme il faut [...] Tu m'appelles Monsieur le président de la République, ou Monsieur ». Pas de familiarité avec le chef de l'État donc. D'autant moins que depuis son élection, Emmanuel Macron s'est fait un devoir de redonner du lustre à la fonction présidentielle. Bien avant sa victoire en 2017, c'était même une de ses obsessions.

Le contre-pied de Hollande

Pour avoir observé François Hollande de près lorsqu'il travaillait à ses côtés à l'Élysée, Emmanuel Macron a acquis la certitude que l'ancien chef de l'État, avec la présidence « normale », avait désacralisé la fonction. Trop de tactique, trop de petits commentaires du quotidien, trop de proximité avec la presse... Emmanuel Macron s'efforce depuis de prendre le contre-pied de son prédécesseur. Tel était donc l'objet de la réprimande présidentielle adressée au jeune galopin du mont Valérien. Sauf que cette fois, les répercussions ont largement dé-

passé l'objectif et trouvé un écho jusque dans la presse internationale.

Le quotidien britannique *The Guardian* a consacré un article à l'incident et la chaîne de télévision américaine ABC news l'a relayé. En France déjà, la vidéo de l'échange entre Emmanuel Macron et le jeune insolent circulait massivement depuis lundi sur les réseaux sociaux. Au point de pousser la présidence de la République à diffuser elle-même l'intégralité de la scène sur le compte Twitter d'Emmanuel Macron. « Le respect, c'est le minimum dans la République - surtout un 18 juin, surtout en présence des compagnons de la Libération. Mais cela n'empêche pas d'avoir une conversation dé-tendue », écrit le chef de l'État en précisant : *regardez jusqu'au bout*.

Au bout de la séquence donc, la discussion se détend et Emmanuel Macron dispense ses conseils pour réussir dans la vie, à commencer par la réussite du Brevet que l'élève de troisième s'appête à passer. « Pourquoi la mention ? », lui demande le lycéen. « Il faut montrer ce dont tu es capable, aller le plus loin possible, penser à la suite et être un exemple », lui explique notamment Emmanuel Macron. La bienveillance après le recadrage, en attendant la prochaine altercation. Mercredi et jeudi, le président de la République est en déplacement en Bretagne où il croisera à nouveau des Français. ■

➔ Lire aussi PAGES 20 ET 38



Emmanuel Macron recadrer le collègienne qui l'a interpellé avec un « ça va, Manu ? » (au centre), lundi au mont Valérien. CAPTURE LCI

Un chef de l'État qui a pris l'habitude d'aller au contact

JULES PECNARD @JulesPec

EMMANUEL Macron est devenu coutumier des réactions à chaud sur le terrain. En tant que ministre de l'Économie de François Hollande, il répond déjà aux interpellations en plein déplacement. À Lunel en mai 2016, dans une séquence devenue emblématique, le fondateur d'En Marche ! perd patience face à des opposants à la loi El Khomri. « Je n'ai pas de leçons à recevoir. Si vous ne voulez pas que la France soit bloquée, arrêtez de la bloquer, lance-t-il à ses contradicteurs. Vous n'allez pas me faire peur avec votre tee-shirt. La meilleure façon de se payer un costard, c'est de travailler. »

Durant la campagne présidentielle qui suit, le chassé-croisé Macron-Le Pen sur le site Whirlpool d'Amiens est l'occasion d'un autre échange tendu. Après le coup de com de la candidate frontiste, venue s'afficher avec les ouvriers menacés de perdre leurs emplois, son adversaire affronte les huées des syndicalistes. Improvisant une rencontre avec une poignée d'entre eux, Emmanuel Macron se montre ferme, quitte à les bousculer. « Interdire de verser des dividendes ou interdire à une entreprise de fermer un site qu'elle a décidé de fermer, c'est quelque chose qui n'est pas possible, annonce le

candidate. Si je fais ça demain, il n'y a plus personne qui viendra investir en France ! »

Parfois, l'algèbre peut s'achever sur une note légère. L'automne dernier, lorsqu'il visite une île de Saint-Martin ravagée par l'ouragan Irma, Emmanuel Macron est interpellé par un habitante qui refuse de l'appeler « M. le président ». Elle lui demande de revenir dans les six mois et menace de contacter

l'Élysée pour le lui rappeler. « Je suis une chieuse », prévient-elle. L'intéressé répond, le sourire en coin : « Est-ce que je peux me permettre de vous dire que ça se voit un peu ? »

Droit dans ses bottes

Dans les rues d'Alger, en décembre, un jeune demande à la France d'assumer « son passé colonial » et accuse Emma-



Alors ministre de l'Économie, Emmanuel Macron avait eu un échange musclé avec des opposants à la loi El Khomri, lors d'un déplacement à Lunel en mai 2016. S. THOMAS/AFP



CONTRE-POINT
PAR GUILLAUME TABARD @GTABARD

Boulette d'adolescent, leçon de président

On devait célébrer l'Histoire, on ne commente que l'anecdote. Il devait souffler une brise épique, ce 18 juin, au Mont-Valérien ; on ne retiendra qu'une bourrasque polémique. L'importance de cette fameuse vidéo d'Emmanuel Macron rappelant à un collègienne qu'on ne l'appelle pas « Manu » tient à son incroyable diffusion, sur les réseaux sociaux d'abord, dans tous les médias ensuite. Elle tient encore à l'avalanche de réactions politiques suscitées, fustigeant le plus souvent l'attitude du président. Elle tient enfin à ce que le chef de l'État a donné une dimension officielle à l'affaire en se justifiant sur son compte Twitter.

« Regardez jusqu'au bout », enjoint Macron dans son tweet. Il le faut en effet pour remettre cette scène à sa juste place. Au départ, un peu de provocation d'un élève en troisième, sifflant *L'Internationale* et interpellant le président de la République d'un insolent « ça va Manu ? », comme s'il relevait un défi lancé par des copains. Pas bien méchant, mais inconvenant. Et il faut un anti-macronisme pavlovien pour reprocher à l'interpellé de remettre les choses à leur place.

Le « tu es dans une cérémonie officielle, tu m'appelles Monsieur le président de la République ou Monsieur » était à la fois légitime et nécessaire.

Admettons-le : ce jeune garçon a lâché sa phrase par maladresse, et pas par malveillance. Il a fait une boulette, pas un crime de lèse-majesté. Raison de plus pour lui rappeler les règles. Et tout comme il ne faut pas exagérer l'impolitesse de l'adolescent, il ne faut pas non plus surdimensionner la réplique du président. Plus qu'une engueulade, il s'agissait d'une utile leçon d'instruction civique. Et cette leçon présidentielle relevait de l'évidence plus que de l'arrogance.

D'où vient alors cette bascule polémique ? Du miroir déformant d'une vidéo relayée sur les réseaux sociaux. D'une certaine forme de Macron-bashing également, toute réaction du chef de l'État devenant prétexte à procès. Mais de son attitude à lui aussi. Car que voit-on sur cette scène ? L'adolescent qui, juste après avoir dit « salut Manu », conscient de son impair ou moins téméraire qu'il le pensait, ajoute « pardon, Monsieur le président ».

Mais malgré tout, le chef de l'État choisit d'aller jusqu'au bout de sa leçon. Comme si, avec lui, faute aussitôt avouée, ne méritait pas d'être aussitôt oubliée. C'est aussi un trait de la personnalité du chef de l'État : ne pas lâcher le morceau et pousser son avantage. Quand il corrige le général de Villiers, quand il remet Jean-Louis Borloo à sa place, quand il fait la leçon à un élève de troisième, le message est clair, net et définitif dès la première phrase. Mais il y a toujours, chez lui, cette tentation de faire long. Au risque de donner parfois le sentiment de passer de l'explication ou du rappel à l'ordre à un certain acharnement. Au risque de confondre donner une leçon et faire la leçon. C'est-à-dire de prêter le flanc au reproche d'en faire trop même quand il est normal, comme au mont Valérien, de remettre l'église au milieu du village. Là où lui se dit « un président ne doit pas laisser passer ça », d'autres en profitent pour dire « un président ne devrait pas dire ça ».

Mais le « regardez jusqu'au bout » invite à voir la suite de l'échange, portant sur le brevet de fin de troisième. Macron voudrait que l'on retienne cette leçon d'excellence, cette invitation à toujours « regarder le plus loin possible », à se fixer un « idéal » plutôt qu'à rêver naïvement à « la révolution ». Là encore, qui peut contester au chef de l'État de tenir à des jeunes le langage du dépassement de soi ? Mais cela fait deux messages dans une même séquence. Sans doute un de trop. ■

Qui peut contester au chef de l'État de tenir à des jeunes le langage du dépassement de soi ?

➔ Retrouvez Guillaume Tabard tous les matins à 20h10 sur Radio Classique

EN BREF

Yves Jégo quitte la politique

Le député UDI a annoncé qu'il se retirait de la vie politique et quitte donc l'Assemblée nationale. L'ancien secrétaire d'État chargé de l'Outre-mer dans le gouvernement Fillon II a choisi de se consacrer à sa start-up « innovante dans le secteur de la transition énergétique ».

Marine Le Pen à l'amende

La présidente du Rassemblement national, mise en examen il y a un an pour abus de confiance dans le dossier des assistants parlementaires européens, a été déboutée mardi par la Cour de justice de l'Union européenne. Elle devra donc rembourser la somme de 298 497 euros pour le travail fictif à Strasbourg de son assistante de 2010 à 2016.

80 km/h : Philippe confirme

Le groupe UDI, Agir et Indépendant souhaite déposer un recours mardi devant le Conseil d'État pour tenter d'annuler le décret instaurant les 80 km/h. Jean-Christophe Lagarde, le président du groupe, dénonce un « excès de pouvoir ». Le premier ministre assure qu'il « ne changera(a) pas d'avis ».

Le Sénat veut durcir la loi asile et immigration

Musclé en commission des lois par les sénateurs de droite, le texte est débattu jusqu'au 26 juin.

ÉDOUARD DE MARESCHAL
@edemareschal

IMMIGRATION La droite est à la manœuvre pour imprimer sa marque sur le projet de loi asile et immigration. Le 6 juin en commission des lois, les sénateurs ont largement remanié le texte par rapport à la version adoptée en avril par l'Assemblée nationale. Une version musclée, qu'ils comptent bien défendre dans l'hémicycle face à l'exécutif qui demande un retour au texte initial.

Quant à Gérard Collomb, il devra défendre son texte face à l'opposition résolue des socialistes, communistes et écologistes. « Le gouvernement fait un clin d'œil à l'extrême droite en entretenant la confusion entre immigration et asile », dénonce le sénateur socialiste Rachid Temal. Pour Éliane Assassi, élue communiste, le texte « s'attaque à la solidarité des Français envers les étrangers. »

« C'est la grandeur de la France que de proposer de telles mesures »

JACQUELINE GOURAULT,
MINISTRE RATTACHÉE AU MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

Plusieurs amendements irritent la majorité, dont certains adoptés à l'initiative de François-Noël Buffet, rapporteur du texte et sénateur LR du Rhône. Ils s'en prennent à deux mesures phares du texte Collomb : l'extension du regroupement familial avec la possibilité pour un mineur réfugié de faire venir ses frères et sœurs, en plus de ses parents ; et l'allongement à quatre ans de la durée des titres de séjour donnés aux personnes bénéficiant d'une protection subsidiaire.

Supprimées en commission des lois,



Des manifestants ont déposé 348 gilets de sauvetage devant le Sénat, mardi, pour protester contre la politique d'immigration du gouvernement. ERIC FEFERBERG/AFP

ces deux mesures ont été défendues devant les sénateurs par Jacqueline Gourault, qui remplaçait Gérard Collomb retenu à Berlin au conseil des ministres franco-allemand. « C'est la grandeur de la France que de proposer de telles mesures », a estimé la ministre, invoquant les impératifs dus à « la grande tradition d'accueil de notre pays ».

D'autres modifications sont ciblées par le gouvernement, comme la suppression de l'Aide médicale d'État (AME) ou l'instauration de quotas annuels d'immigration votés par le Parlement. « Comment le gouvernement pourrait-il accepter une telle mesure ? », s'interroge Jacqueline Gourault. Instaurer des quotas reviendrait à limiter le regroupement familial, estime-t-elle, ce qui contrevient à la Convention européenne des droits de l'homme qui protège le droit à une vie familiale normale.

Le cadre de la rétention devrait aussi faire l'objet de vifs débats. Le gouvernement a déposé plusieurs amendements pour revenir au texte initial, largement

remanié en commission. Par soucis d'efficacité, les sénateurs ont allongé la durée de la première phase de rétention administrative à cinq jours. « Le délai actuel de 48 heures est en effet bien trop court pour

permettre aux services concernés de traiter dans de bonnes conditions les procédures dont ils ont la charge », fait valoir François-Noël Buffet. Selon lui, la police aux frontières estime que cette contrainte

met en échec environ 600 éloignements chaque année.

Là encore, le gouvernement invoque le droit européen et juge qu'une telle durée prive l'étranger retenu de son « droit à un recours effectif ». Dans le même temps, l'Intérieur veut revenir à une autre disposition phare de son texte : l'allongement de la rétention à 90 jours maximum. Dénonçant une mesure d'affichage, les sénateurs l'ont réduite à 45 jours. Mais pour Beauvau, le séquençage adopté par la commission est moins protecteur pour l'étranger retenu, puisqu'il ne permet pas au juge de contrôler la légalité de son enfermement jusqu'à son issue.

Le texte est étudié dans un contexte tendu. L'épisode de l'Aquarius, ce bateau de SOS Méditerranée chargé de 629 migrants refusé par l'Italie, l'a démontré : la pression migratoire reste bien présente aux portes de l'Europe, même si les arrivées ont très largement baissé depuis le pic de 2015.

Par ailleurs, les associations de défense des migrants maintiennent la pression. À l'appel de plusieurs d'entre elles, des manifestants ont déposé 348 gilets de sauvetage devant le Sénat. Lundi soir, Amnesty International a projeté des « raisons » d'accueillir les migrants sur la façade de l'Assemblée nationale.

À l'issue des débats, le Sénat votera le 26 juin sur le texte qui ira ensuite en commission mixte paritaire, pour tenter de trouver une version commune aux deux chambres. Ce qui, au vu des antagonismes, relève de la gageure. ■

PHILIPPE BAS

SÉNATEUR DE LA MANCHE, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES LOIS



Nous avons décidé de corriger les points faibles de ce texte

Comment jugez-vous l'action du gouvernement face à la crise migratoire ?

Par ce nouveau projet de loi, le gouvernement a voulu signifier sa volonté de fermeté. Mais il ne se donne pas les moyens de cette fermeté. Nous allons les lui donner. L'amplification des flux migratoires est la conséquence de l'augmentation considérable de la population mondiale. En Europe, nous n'avons pas encore pris toute la mesure de ce phénomène. Je suis stupéfait de voir que l'aide française au développement est aujourd'hui à peine supérieure à 0,4 % du PIB alors que la politique de maîtrise des flux migratoires suppose à la fois de la fermeté et une coopération plus forte avec les pays d'origine.

Pourquoi la droite sénatoriale juge important de renforcer le texte asile et immigration ?

Nous avons surtout décidé d'en corriger les points faibles. Nous rendons ce texte plus efficace sur la régulation de l'entrée et du séjour, la lutte contre la fraude, les mesures d'éloignement et la protection des personnes les plus vulnérables. Nous recherchons un équilibre entre plus de maîtrise et plus d'humanité dans la mise en œuvre de notre législation.

Quels changements majeurs défendez-vous ?

Nous proposons un vote annuel du Parlement sur les flux migratoires et le remplacement de l'aide médicale d'État (AME) par une aide d'urgence (dédiée à la prévention des épidémies et aux cas de grossesse). La France ne doit pas être une terre d'attraction médicale. Les conditions du regroupement familial sont resserrées. Nous défendons également d'importantes mesures de fer-

meté contre la fraude. La Sécurité sociale, par exemple, devra être informée quand un étranger en situation irrégulière est éloigné. Le droit d'asile vaudra renoncement à toute demande de titre de séjour pour un autre motif. Et lorsqu'on sera définitivement débouté du droit d'asile, cela vaudra obligation de quitter le territoire français sans que le préfet ait à rouvrir une procédure pour l'éloigner.

Que peut-on attendre d'un débat parlementaire annuel sur l'immigration ?

Il permettra de donner mandat au gouvernement pour déterminer l'évolution qu'il s'engage à faire respecter, par catégories de cartes de séjour.

Quelles évolutions proposez-vous pour l'accueil des plus fragiles ?

Nous soutenons des mesures de plus grande humanité. Nous voulons interdire le placement en centre de rétention de tout enfant isolé. De même, il ne faut pas maintenir les familles dans ces centres au-delà de cinq jours. Et nous ne pouvons pas renvoyer les personnes menacées d'exclusion ou de traite d'êtres humains dans leur pays d'origine, comme les personnes transsexuelles menacées de persécution.

Comment voyez-vous l'évolution de ce texte ?

Le Sénat est la chambre de réflexion. Son apport est généralement pris en considération par l'Assemblée nationale dans la mesure où ses propositions sont équilibrées. Nous travaillons dans l'esprit d'aboutir en commission mixte paritaire.

PROPOS RECUEILLIS PAR
EMMANUEL GALIERO

UNE VOLVO V40 NOUVELLE ÉDITION SANS APPORT, C'EST AUSSI ÇA LE MINIMALISME SUÉDOIS.

Les équipements de série de la Volvo V40 nouvelle édition vous séduiront : jantes alliage 17", toit panoramique, combiné d'instruments digital, sellerie exclusive et éléments de finition noir laqué. Venez vite la découvrir chez votre concessionnaire.

À PARTIR DE 265€/MOIS
en LLD 48 mois⁽¹⁾

SANS APPORT, SANS CONDITION. ENTRETIEN ET GARANTIE OFFERTS⁽²⁾

VOLVOCARS.FR

(1) Exemple de Location Longue Durée (LLD) pour une V40 T2 Edition neuve pour 40 000 km, 48 loyers mensuels de 265 €. (2) Prestations de Cetelem Renting Entretien-Maintenance et extension de garantie deux ans au-delà garantie constructeur incluses, limitées à 120 000 km. Offre réservée aux particuliers dans le réseau participant, valable jusqu'au 31/08/2018, sous réserve d'acceptation par Cetelem Renting, RCS Paris 414 707 141. N° ORIAS : 07026602 (www.orias.fr). Détails sur www.volvocars.fr.

Volvo V40 Nouvelle Édition : Consommation Euromix (L/100 km) : 5,9 - CO₂ rejeté (g/km) : 137.

8 | INTERNATIONAL

Europe: Merkel fait un petit pas vers la refondation voulue par Macron

Le chef de l'État est très loin de ses ambitions initiales. La montée des populismes, le défi migratoire et l'affaiblissement politique de la chancelière l'ont forcé à des concessions ou à temporiser.

UNION EUROPÉENNE Sur le chemin de la refondation de l'Europe voulue par Emmanuel Macron, Angela Merkel a fait « un petit pas ». La chancelière allemande et le président français se sont mis d'accord mardi sur une déclaration, écrite à Meseberg non loin de Berlin, sur l'avenir de l'Europe et qu'ils ont transmis aussitôt à leurs partenaires. « Ce sont des réponses que l'on attend depuis pas mal de temps mais le jeu en valait la chandelle », a assuré Angela Merkel. « Nous ouvrons un nouveau chapitre pour l'Union européenne », a-t-elle ajouté avec son habituelle prudence. « Ce sommet intervient à un moment de vérité pour l'Europe, il ne faut pas en faire mystère », a poursuivi à côté d'elle le chef de l'État, plus emphatique. « C'est aujourd'hui un vrai choix de société qui est en discussion, un choix de civilisation entre ceux qui disent que l'Europe est bonne à détricoter et ceux qui croient que nous pouvons faire avancer l'Europe en la rendant plus souveraine et plus unie », a-t-il ajouté en reprenant un instant le ton de son discours de la Sorbonne.

Emmanuel Macron est toutefois très loin de ses ambitions initiales formulées dans son discours de la Sorbonne. La montée des populismes en Europe, le défi migratoire et l'affaiblissement

politique d'Angela Merkel à la tête d'une coalition instable l'ont forcé à des concessions ou à temporiser. Dans la déclaration de Meseberg, beaucoup de questions, parfois techniques mais essentielles, restent en suspens. Angela Merkel et Emmanuel Macron veulent,

“ C'est aujourd'hui un vrai choix de société qui est en discussion, un choix de civilisation entre ceux qui disent que l'Europe est bonne à détricoter et ceux qui croient que nous pouvons la faire avancer en la rendant plus souveraine et plus unie ”

EMMANUEL MACRON

disent-ils, se laisser des marges de manoeuvre avec leurs partenaires européens qu'ils retrouveront en fin de semaine prochaine pour un Conseil européen. « La pire des manières serait d'avoir ficelé tous les détails », a commenté le chef de l'État à propos de la création d'un budget de la zone euro. En obtenant d'Angela Merkel qu'elle

prononce le mot « budget », Emmanuel Macron a remporté une victoire. Le terme a semblé tabou pendant des années en Allemagne où toute idée d'union de transfert en Europe est rejetée massivement. « C'était le point le plus compliqué », a convenu la chancelière durant la conférence de presse finale. Ce budget propre aux 19 États membres de la zone euro sera « pluriannuel », disposera de ressources propres (contribution des États ou affectation des recettes de taxes) et entrera en vigueur en 2021. Il aura pour fonction de financer des investissements et de faire converger les États. Il jouera aussi un rôle de stabilisation économique en cas de crise.

Angela Merkel ne pouvait pas aller beaucoup plus loin. Elle est restée dans le cadre du contrat de coalition qu'elle a signé avec la CDU/CSU et le SPD. Le montant exact et le fonctionnement de ce budget de la zone euro sont encore à discuter. Emmanuel Macron doit faire une croix à court terme sur un budget de plusieurs centaines de milliards d'euros. Il devra se contenter de quelques dizaines.

« Nous aurons à travailler avec nos partenaires et à compléter ce travail dans les mois qui viennent », a convenu Emmanuel Macron, conscient que



d'autres gouvernements européens demeurent sceptiques, notamment ceux du Nord. Cet outil de stabilisation économique sera complété par la transformation du Mécanisme européen de stabilité et l'achèvement de l'union bancaire. Les ministres des Finances ont reçu une feuille de route pour avancer d'ici à la fin de l'année. La révision du traité sur le MES pourrait avoir lieu l'année prochaine.

Sur le dossier des migrants, l'autre question brûlante en Europe, Angela Merkel et Emmanuel Macron n'ont en

revanche pas beaucoup avancé. Ils ont repris leur triptyque : agir dans les pays d'origine, renforcer le contrôle aux frontières et revoir le système d'asile. « Nous allons travailler ensemble pour une solution intergouvernementale ou multi-gouvernementale avec plusieurs États membres qui sont concernés », a déclaré le chef de l'État.

Emmanuel Macron n'a pas précisé la nature ou le délai de ces discussions. Mais il a clairement refusé les pratiques « non coopératives », en visant implicitement l'Italie. En refusant d'accueillir

Des camps de migrants hors de l'UE



DÉCRYPTAGE

Jean-Jacques Mével
jimevel@lefigaro.fr

POUSSÉE dans ses retranchements, Angela Merkel sait faire la part du feu : la création de centres de tri pour migrants en Afrique du Nord, dans les Balkans ou en Méditerranée se hisse comme la priorité du prochain sommet européen, dans une semaine à Bruxelles.

La crise ouverte par l'Italie avec l'exode des 629 passagers de l'Aquarius et le défi interne lancé à la chancelière par le baron bavarois Horst Seehofer bouleversent l'ordre du jour. Il s'agit « de prévenir la répétition des flux incontrôlés de 2015 et de comprimer davantage l'immigration illégale sur toutes les routes », précisent les conclusions provisoires soumises hier aux 28 capitales par le président Donald Trump, hôte du sommet.

Le Conseil européen, cénacle des 28 chefs d'État et de gouvernement, « soutient » la mise au point de « plateformes régionales » de gestion des nouveaux arrivants, installées dans des pays tiers, poursuit le texte consulté par Le Figaro. « Ces plateformes devraient permettre de traiter rapidement (les dossiers individuels) afin de distinguer entre les migrants économiques et ceux qui ont besoin d'une protection internationale. Elles réduiraient aussi l'incitation (des migrants) à un voyage périlleux » sur des embarcations de fortune.

À l'insistance de l'Italie et de ses voisins, les auteurs mettent un accent particulier sur la route maritime de Méditerranée centrale, celle qui a fait débarquer 690 000 irréguliers dans le sud de la Botte depuis 2013. En toute logique, les « plateformes » envisagées par l'UE devraient se situer en Afrique du Nord - en Libye ? -, au Niger ou au sud du Sahara, dans les pays d'émigration. L'Europe centrale s'inquiète par avance d'un détournement du trafic vers la Méditerranée orientale et d'un nouvel afflux via la route des Bal-

kans. Dans la péninsule, les chiffres de passage remontent depuis la fin de l'année. Ils augmentent aussi à destination de l'Espagne, via le Maroc.

L'Allemagne et la France, officiellement en quête d'une « solution européenne » au casse-tête italien, ont jusqu'à ces derniers jours torqué le nez à l'idée de camps pour migrants situés hors de la juridiction de l'UE, même si Bruxelles s'engage à financer. Le chancelier autrichien Sebastian Kurz, qui prendra dans dix jours la présidence tournante de l'UE, continue au contraire de pousser le projet. L'expérience a déjà été conduite en Libye, grâce à des financements européens concédés au HCR (ONU) et à l'Organisation internationale des migrations. Les ONG y dénoncent d'épouvantables conditions d'hébergement, voire de détention, à la merci des trafiquants.

Déferlement incontrôlé

Les conclusions du sommet « n'ont pas encore été discutées au niveau européen, donc je serai très prudent sur ce point », expliquait hier Emmanuel Macron en compagnie de la chancelière au château de Meseberg. Il pose des conditions, sans rejeter l'idée : « toute initiative concrète qui permet de répondre à nos impératifs moraux et humanitaires, de préserver la vie [...] et d'éviter l'afflux de femmes et d'hommes qui n'ont aucune chance d'obtenir l'asile [...] est un bon mécanisme ». Angela Merkel salue de son côté de « bonnes initiatives », en puissance.

Pendant des années, l'UE a vécu dans la fiction tranquillisante que l'exode africain pourrait être endigué et que les vingt-sept partenaires de l'Italie pourraient se répartir, à l'amiable ou par quotas, ceux qui réussissent à atteindre ses côtes. Les chiffres ont effectivement reflété depuis le pic de 2015-2016, avec comme effet une baisse de 44 % des demandes d'asile l'an dernier (728 470, d'après l'agence européenne EASO). Les experts n'y voient qu'un répit, face à l'explosion démographique et à l'instabilité politique au sud de la Méditerranée.

L'errance de l'Aquarius, repoussé en

mer par le ministre de l'Intérieur Matteo Salvini, le refus confirmé de l'Europe centrale de partager le fardeau et les réticences de grands pays comme la France à soulager directement l'Italie conduisent aujourd'hui à une révision déchirante : il n'y a pas de solution interne à l'UE en vue. Il faut donc chercher des palliatifs ailleurs.

Au bout de l'été des réfugiés, en 2015, Angela Merkel avait mis ses grands principes européens dans la poche en obtenant de la Turquie d' Erdogan qu'elle verrouille la frontière de l'Europe en mer Égée et qu'elle tarisse le flux. Trois ans plus tard, il ne s'agit plus de réfugiés syriens appelés à rentrer chez eux une fois la paix revenue. Mais de migrants économiques, qui abandonnent l'Afrique sans projet de retour. Et c'est l'UE tout entière, aussi inquiète de l'avenir de la chancelière que d'un second déferlement incontrôlé, qui s'apprête à demander à d'autres de garder la rive sud de la Méditerranée. ■

Déclaration de Meseberg: avan



NICOLAS BAROTTE

@NicolasBarotte

ENVOYÉ SPÉCIAL À MESEBERG

LA FEUILLE DE ROUTE a été signée. Emmanuel Macron et Angela Merkel doivent maintenant soumettre le résultat de leur accord à leurs partenaires européens.

Budget de la zone euro

Emmanuel Macron a attaché le mot auquel il tenait tant. Dans leur déclaration de Meseberg, la France et l'Allemagne se sont mis d'accord pour créer à partir de 2021 un budget de la zone euro. Celui-ci aura pour mission la compétitivité, la convergence et la stabilisation de la zone en cas de choc. Les ressources de ce budget n'ont pas été précisées mais elles pourraient venir de contributions financières des États ou de l'affectation de taxes. « Nous rentrons dans une deuxième étape de la vie de notre monnaie uni-

que », s'est réjoui le président de la République qui n'a pas voulu préciser cependant le montant du futur budget ni son fonctionnement précis. Le budget permettra de financer de nouveaux investissements ou de se substituer à des dépenses nationales. Les deux pays veulent notamment « examiner » la proposition de création d'un fonds de stabilisation contre le chômage. Celui-ci permettrait d'accorder des crédits de court terme à un État confronté à une crise.

Mécanisme européen de stabilité

Angela Merkel et Emmanuel Macron ont acté de faire évoluer le Mécanisme européen de stabilité, même s'ils n'ont pas encore trouvé le nom du nouvel instrument. Le terme de Fonds monétaire européen, trop connoté, a été écarté. Le nouveau MES serait doté d'un nouveau filet de sécurité. Mais le fonctionnement de ce nouvel instrument n'a pas été arrêté : le Bundestag souhaite conserver son droit de regard

Trump fustige l'Allemagne et justifie sa politique migratoire

Engagé dans une vive polémique sur sa politique d'immigration, Donald Trump brandit l'exemple de l'Europe comme une justification des mesures extrêmes qu'il applique aux familles à la frontière. « Nous ne voulons pas qu'il nous arrive ce qui se passe en Europe sur l'immigration ! » a-t-il tweeté lundi. « Les États-Unis ne deviendront pas un camp de migrants ni un centre de rétention pour réfugiés, [...] On ne peut pas permettre que ça arrive aux États-Unis - pas tant que je suis là. [...] Un pays sans frontières n'est pas un pays du tout, a-t-il ajouté, reprenant une antienne de campagne. Nous voulons un pays sûr et ça commence par les frontières. » Dans sa conviction que l'Europe a tout faux en matière d'immigration,

l'Allemagne tient une place à part depuis longtemps. Fin 2015, il déplorait dans un tweet que Time ne l'ait pas choisi comme personne de l'année, lui préférant « la personne qui ruine l'Allemagne ». Début 2016, il déclarait à Valeurs actuelles : « Angela Merkel a commis une erreur tragique avec les migrants », qui pourrait sonner « la fin de l'Europe ». Lundi, il a porté le couteau dans la plaie : « Le peuple allemand se retourne contre ses dirigeants alors que l'immigration secoue la coalition déjà précaire à Berlin. La criminalité en Allemagne monte en flèche. Grosse erreur commise dans toute l'Europe de laisser entrer des millions de gens qui ont si puissamment et violemment changé leur culture ! » Les commentateurs ont dénoncé ces mauvaises manières envers un allié,

qui plus est avec des arguments mensongers - la criminalité en Allemagne est au plus bas depuis un quart de siècle. Mais la base électorale de Trump est avec lui sur l'immigration, un terrain où il attise les passions depuis son entrée en politique. La « tolérance zéro », mise en place le mois dernier à la frontière mexicaine, a conduit à arracher quelque 2 000 enfants des bras de leurs parents placés en détention. Tandis que les critiques pleuvent sur ces procédures « inhumaines », le président persiste et blâme la minorité démocrate pour l'absence de réforme au Congrès. La séparation des familles, appliquée aux demandeurs d'asile comme aux clandestins, vise à décourager les candidats à l'immigration. Le repousseur européen permet de rallier les républicains, qui soutiennent sa politique à 58 %. PH. G. (A WASHINGTON)

Italie : la charge de Salvini contre les Roms crée l'émoi et fait tanguer la coalition

RICHARD HEUZÉ
ROME

LES ROMS ont bien involontairement fourni son premier motif de discorde à la « coalition jaune-vert » au pouvoir depuis le 2 juin en Italie. Toujours à la recherche de slogans spectaculaires, Matteo Salvini a annoncé lundi qu'il allait entreprendre un recensement de cette population : « Je veux savoir qui ils sont, combien ils sont, où ils se trouvent. Pour ceux qui sont en situation irrégulière, ce sera l'expulsion. Les Roms italiens, malheureusement, nous devons les conserver chez nous », a lancé le leader de la Ligue (extrême droite), qui est vice-président du Conseil et ministre de l'Intérieur.

Une vague de protestations a immédiatement accueilli ces propos. Pour de nombreux Italiens, cette initiative rappelle le sinistre recensement des Juifs par les fascistes en 1938, à la veille de la proclamation des lois raciales.

L'un des premiers à réagir a été son partenaire dans la coalition, le leader « Cinq étoiles » Luigi Di Maio, vice-président du Conseil lui aussi : « un recensement ethnique ? Notre Constitution ne l'autorise pas. » Matteo Salvini se défend : « Pas question de mettre en fiches ou de prendre les empreintes digitales. L'objectif est seulement de faire une reconnaissance de la population rom. »

N'empêche, son plan, qu'il n'a pas annulé, est bel et bien de « compter » les nomades selon leur origine. Roms, Sintis et Caminantis siciliens seraient entre 120 000 et 180 000 en Italie. Pour moitié cette population aurait la nationalité italienne et vivrait en très grande majorité dans le nord et le centre du pays. Matteo Salvini affirme vouloir aussi « contrôler la destination des fonds européens qui leur sont alloués et scolariser leurs enfants ».

Ajoutant dans un tweet : « Ce n'est pas du racisme. J'agis pour la sécurité des Italiens. »

L'ancien président du Conseil, le démocrate Paolo Gentiloni, a réagi avec sarcasme : « Hier les réfugiés, aujourd'hui les Roms, demain les pistoliers pour tous. Que c'est fatigant de faire le méchant ! » La communauté juive s'alarme du « retour des lois raciales ». À Bruxelles, le porte-parole de la Commission, Alexander Winterstein, rappelle « qu'on ne peut en Europe expulser un citoyen sur une base ethnique ». Un député italien de gauche, Roberto Speranza, porte plainte contre le ministre pour « incitation à la haine raciale » et l'Église l'appelle à une plus grande modération.

« Ce n'est pas du racisme. J'agis pour la sécurité des Italiens »

MATTEO SALVINI AFP

Au même moment, Matteo Salvini proclame, à la surprise générale, qu'il « se fait une joie » de rencontrer le Saint Père « un jour de cette semaine ». Le Vatican se borne à répondre qu'aucune audience n'est prévue.

Au sein du Mouvement 5 étoiles, le battage médiatique de Matteo Salvini, qui a fait remonter la cote de son parti à la hauteur de celle du M5S dans les sondages (autour de 29 %), inquiète de plus en plus. Le président de la Chambre des députés, Roberto Fico, qui représente l'aile gauche du M5S, appelle à « rediscuter le traité de Dublin avec la France et l'Allemagne, en mettant hors jeu » le premier ministre Viktor Orban, l'allié hongrois de Matteo Salvini, qui ne veut pas accueillir d'immigrés. « Si Orban persiste à ne pas en vouloir, l'Europe doit le mettre à l'amende », affirme Roberto Fico. ■



Angela Merkel a reçu mardi Emmanuel Macron au château de Meseberg. REUTERS

sur ses côtes la semaine dernière un bateau de migrants, Rome a tenté de mettre ses voisins devant le fait accompli. « Les solutions faciles, les déclarations d'estrade ne sont jamais bonnes conseillères », a-t-il ajouté en recommandant aussi « de ne pas regarder les problèmes humanitaires par le petit bout de la lorgnette ». Cette fois, il visait ceux qui ont critiqué la décision de Paris de ne pas accueillir l'Agaurius.

« Nous voulons éviter que l'Europe se divise », a résumé Angela Merkel en reconnaissant que la question était

« très difficile ». Paris et Berlin travaillent à consolider le règlement de Dublin, qui prévoit le traitement des demandes d'asile par le pays d'enregistrement sur le sol européen. Les deux capitales veulent empêcher « les demandeurs d'asile enregistrés de passer d'un pays à l'autre et de garantir la rapidité de la réadmission dans les États » où ils ont été enregistrés. Ce système ne pourra fonctionner qu'en contrepartie d'une solidarité renforcée avec les pays qui ont la charge des demandes, reconnaît-on.

La chancelière est sous pression pour avancer vite. Elle affronte actuellement sa plus grave tempête politique intérieure. Ses supposés alliés de la CSU ont choisi de défier son autorité. Les conservateurs bavarois réclament un « tournant » radical dans la politique d'asile et lui ont fixé un délai de deux semaines pour trouver une solution européenne. ■ N. B. (A MESEBERG)

➔ Lire aussi PAGES 13 ET 19

cées et points à compléter

en dernier ressort. Les Allemands ont toutefois obtenu que soit rappelé dans le document final le principe de « conditionnalité » dans l'allocation des aides à un pays en crise et le droit de regard de l'institution sur la dette. Les Français ont évité que ne soit mentionnée l'idée d'une restructuration automatique des dettes pour les pays sous programme d'aide.

Union bancaire

La France et l'Allemagne ont renouvelé leur intention d'achever l'union bancaire. Le MES devrait servir de filet de sécurité au fonds de résolution unique. Sur la base d'une réduction des risques suffisante, son entrée en vigueur devrait être anticipée avant 2024. La déclaration commune n'évoque pas en revanche la garantie des dépôts bancaires. L'Allemagne exige d'abord la réduction des risques financiers.

Migrations

Face à la crise qui ébranle l'Union européenne, Emmanuel Macron et Angela Merkel ont rappelé leur stratégie en deux axes : éviter les migrations à travers une aide ou un accord avec les pays d'origine, renforcement du contrôle aux frontières extérieures, en dotant l'agence Frontex de 10 000 hommes.

Politique étrangère commune

La France et l'Allemagne veulent engager un débat sur un conseil de sécurité européen permettant de rendre plus efficace et plus lisible la politique étrangère européenne. Les deux pays veulent même « explorer la possibilité de recourir à des votes à la majorité ». Angela Merkel a suggéré de compléter la Coopération structurée permanente (PESCO) par la proposition d'Initiative européenne d'intervention lancée par Emmanuel Macron et de « relier les deux démarches aussi étroitement que possible ». Paris et Berlin divergent sur le cadre de cette Initiative européenne d'intervention. Mais Angela Merkel s'est dite prête à développer une culture commune stratégique.

Politique de défense

La France et l'Allemagne ont signé deux lettres d'intention pour l'avion de combat du futur (SCAF) et le char du futur. Le document fixe un calendrier précis pour le développement de ces deux matériels.

Le premier devrait être déployé en 2040 et le deuxième en 2035. La phase d'étude sera lancée au plus tard fin 2018. S'agissant du SCAF, les milieux de la Défense se félicitent qu'une nouvelle étape importante soit franchie. « Développer pour la France et l'Allemagne un futur avion de combat polyvalent, dans le cadre de moyens militaires opérant en réseau, constitue un enjeu majeur pour l'autonomie stratégique européenne, a déclaré Eric Trap-pier, PDG de Dassault Aviation (*). C'est donc avec enthousiasme que nous apportons nos compétences et nos savoir-faire à cet ambitieux projet franco-allemand pour équiper à l'horizon 2040 les forces aériennes de nos deux pays. »

Fiscalité

La France et l'Allemagne sont d'accord pour faire converger leur fiscalité sur les sociétés. Les deux pays se sont entendus sur une assiette commune. Les deux pays veulent aussi obtenir un accord européen pour la taxation du numérique d'ici à la fin de l'année.

Institutions

La France et l'Allemagne veulent réformer les institutions en réduisant le nombre de commissaires européens. « À ce moment, les grands pays devront aussi parfois renoncer à leurs postes de commissaire », a souligné Angela Merkel. Les deux gouvernements plaident aussi pour des listes transnationales pour les élections européennes de 2024.

Celles-ci viendront compléter le principe des Spitzenkandidat, c'est-à-dire les têtes de liste désignées comme candidat au poste de président de la commission. ■

(* Le Groupe Dassault est propriétaire du « Figaro ».

ventes aux enchères
9 rue Milton 75009 PARIS
OVV, agrément n°2002-84

TROIS
VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
à la Fondation Dosne-Thiers
27 PLACE SAINT GEORGES, 75009 PARIS

LUNDI 25 JUIN 2018, 18 H
BIJOUX, ORFÈVRE, SCAUX

MARDI 26 JUIN 2018, 14 H
ART ASIATIQUE, TABLEAUX,
SOUVENIRS NAPOLEONIENS, MOBILIER
COLLECTIONS GONSE ET GODLEWSKI

MERCREDI 27 JUIN 2018, 10 H 30
ART TRIBAL & PRÉCOLOMBIEN

Renseignements
sur les ventes:
+33 (0) 1.53.34.04.04
contact@auctioneve.com

EXPOSITIONS PUBLIQUES : SAMEDI 22 JUIN DE 15 H À 19 H, LUNDI 25 JUIN 10 H À 19 H (SAUF LES BIJOUX JUSQU'À 15 H) ET LE 27 JUIN DE 10 H À 19 H UNIQUEMENT L'ART TRIBAL ET PRÉCOLOMBIEN

Trump veut une armée de l'espace

La création, envisagée lundi par le président, d'une «sixième force» militaire devra être approuvée par le Congrès.

ALAIN BARLUET @abarluet

DÉFENSE L'annonce devra être précisée mais elle fait d'ores et déjà du bruit. Recevant le Conseil national de l'espace, lundi à la Maison-Blanche, Donald Trump a souhaité le lancement d'une «force de l'espace», en tant qu'entité organique indépendante. Cette «sixième armée» devrait venir s'ajouter, au sein des forces américaines - les plus puissantes au monde -, à l'Army, l'Air Force, les Coast Guards et les marines.

Le projet a été mis sur orbite dans un discours «à la Trump»: «C'est une grosse annonce. Nous aurons l'Air Force et puis nous aurons la force de l'espace. Distinctes mais égales. Cela va être quelque chose de si important», a déclaré le président américain devant le gratin de la défense et de l'espace. Et de s'adresser au chef d'état-major des armées américaines, le général Joseph Dunford. «Je serais honoré, général, si vous endossiez cette mission.» «Message reçu», lui a brièvement répondu l'intéressé.

Dans son discours, Donald Trump a voulu s'inscrire dans l'esprit de la «nouvelle frontière», projetée naguère par John Kennedy. Défendre les intérêts américains dans l'espace, a-t-il dit en substance, «serait une grande chose, non seulement pour les emplois et pour le reste, mais ce serait aussi une grande

chance pour la psyché de notre pays». Renvoyer des hommes sur la Lune, et au-delà, figure explicitement sur son agenda. «Cette fois, nous ne ferons pas que planter un drapeau et laisser l'empreinte de nos semelles. Nous établirons une présence de long terme, développerons notre économie et poserons éventuellement les bases d'une mission sur Mars», s'est-il exclamé.

Des enjeux majeurs

La perspective d'une force de l'espace illustre l'émergence progressive de ce nouveau milieu stratégique, avec la terre, la mer, l'air et le cyber. Depuis plusieurs décennies déjà, les puissances - États-Unis en tête - se sont lancées à la conquête du «domaine commun» spatial. Cette entreprise recouvre des enjeux majeurs, technologiques, économiques - le marché des satellites va tripler d'ici à vingt ans - et aussi géopolitiques. Désormais, à 400, 1 000, voire 36 000 kilomètres au-dessus de nos têtes, les «acteurs» se multiplient et les menaces s'accroissent. La neutralisation d'un satellite (1 500 gravitent actuellement au-dessus de nos têtes), qu'elle soit délibérée ou provoquée par des débris spatiaux, pourrait à terme paralyser les armées au sol, sur les mers ou dans les airs. Des satellites-espions russes viennent de plus en plus «butiner» autour de ceux opérés par les Oc-



Donald Trump brandit son stylo, après avoir signé une directive relative à la politique spatiale américaine, mardi, à la Maison-Blanche. LEAH MILLIS/REUTERS

Air Force. Washington a décidé manifestement de franchir une étape supplémentaire, en constituant une véritable armée, telle que pourrait aussi le devenir, par exemple, une force cyber.

Des incertitudes demeurent toutefois, notamment sur la forme que prendra cette «force de l'espace» et des moyens dont elle disposera. L'annonce présidentielle intervient parallèlement à un rapport du Pentagone sur l'espace dont la version finale est attendue prochainement. À plusieurs reprises ces derniers mois, Donald Trump avait laissé filtrer ses intentions, qui sont loin de faire l'unanimité dans son administration. L'an dernier, le secrétaire à la Défense, Jim Mattis, avait fait part de sa nette désapprobation dans une lettre au Congrès. «Au moment où nous nous efforçons d'intégrer les fonctions opérationnelles du Pentagone, je ne souhaite pas qu'on ajoute un service distinct, susceptible de développer une approche plus étroite, et même un "esprit de clocher" concernant les opérations dans l'espace», écrivait-il alors. Dans l'US Air Force, qui avait jusqu'à présent la haute main sur le spatial au sein de la Défense, des réticences s'étaient publiquement exprimées contre la mise en place d'une entité distincte. Plus récemment, les aviateurs américains avaient néanmoins adouci leur propos pour ne pas se mettre en porte-à-faux avec les intentions du chef de la Maison-Blanche. Celui-ci a bien veillé lundi à les rassurer.

Le dernier mot reviendra au Congrès. Son approbation est nécessaire pour prendre une décision aussi conséquente que la création d'une nouvelle armée. Or le Capitole est divisé sur cette question. En avril, la Chambre des représentants a proposé la création d'un Commandement de l'espace. Celui-ci serait chargé de superviser les moyens, l'entraînement et la doctrine pour l'ensemble des forces américaines, mais il ne constituerait pas une «armée» distincte. ■

Kim cherche l'appui du grand frère chinois

Le dictateur nord-coréen effectue sa troisième visite à Pékin, qui espère peser sur le dossier nucléaire.

CYRILLE PLUYETTE @CyrillePluyette
CORRESPONDANT À PÉKIN

ASIE Kim Jong-un, qui était retranché derrière ses frontières depuis son accession au pouvoir, est désormais pris d'une véritable frénésie diplomatique. Le dictateur nord-coréen démontre même une redoutable habileté, en faisant jouer la rivalité entre la Chine et les États-Unis, qui n'ont jamais été aussi proches d'une guerre commerciale. Une semaine après sa rencontre historique avec Donald Trump à Singapour, il a entamé mardi une visite de deux jours chez son grand frère communiste de République populaire, où il s'est entretenu avec le président chinois, Xi Jinping.

Les deux hommes, qui ne s'étaient jamais rencontrés avant le mois de mars, ont rattrapé leur retard: il s'agit du troisième déplacement du «Leader suprême» chez son puissant voisin en moins de trois mois. Arrivé en train blindé, il avait effectué fin mars à Pékin sa première visite officielle à l'étranger, avant un deuxième voyage dans la ville de Dalian, dans le nord-est de la Chine, début mai. Cette fois, c'est un avion de fret nord-coréen qui l'a amené à Pékin. Le réchauffement bilatéral est spectaculaire, alors que les relations s'étaient considérablement dégradées ces dernières années. Pyongyang reprochant à son voisin d'avoir voté des sanctions de l'ONU à son encontre.

Une belle victoire

Fait inhabituel, cette troisième visite a été rendue publique à l'avance par la presse officielle chinoise, alors que les précédentes n'avaient été annoncées qu'après le départ de l'énigmatique invité. Kim Jong-un a eu droit à de nouveaux honneurs: les deux dirigeants, accompagnés de leurs épouses, ont assisté à une cérémonie d'accueil sous les ors du Palais du peuple, à Pékin. Selon la chaîne d'État CCTV, le numéro un chinois a appelé la Corée du Nord et les États-Unis à «concrétiser» les conclusions du sommet de Singapour, à l'issue duquel Kim Jong-un avait pris l'engage-

ment d'une «denucléarisation» de la péninsule. Il a aussi promis de continuer à jouer «un rôle constructif» sur ce dossier. De son côté, le numéro un nord-coréen a salué son hôte pour sa contribution importante à «la protection de la paix et de la stabilité» de la région.

Kim Jong-un est venu à Pékin pour «rendre compte de son entretien avec Donald Trump et rechercher le soutien de

la Chine, ainsi que des conseils», en vue des prochaines négociations avec les États-Unis, souligne Cheng Xiaohu, professeur en politique internationale à l'Université du Peuple, à Pékin. L'homme fort de Pyongyang mise aussi sur l'aide de la Chine pour lever les sanctions qui pèsent sur le «royaume ermite».

Pour sa part, Xi Jinping, qui avait été contraint d'être spectateur de la rencon-

tre entre Kim et Trump, «profite des visites fréquentes de Kim Jong-un pour montrer à Donald Trump qu'il joue un rôle majeur dans le dossier nucléaire nord-coréen», explique Shi Yinong, professeur à l'Université du Peuple, à Pékin. En resserrant les liens avec son voisin, et en veillant à ce qu'il ne se rapproche de trop des États-Unis, «l'Empereur rouge» espère probablement peser davantage dans les négociations commerciales avec Washington, estiment plusieurs experts. De son côté, Kim Jong-un «est aussi très ingénieux, car il utilise toutes les dissensions entre les autres pays» pour essayer d'en tirer avantage, poursuit Shi Yinong. Pékin a fustigé mardi le «chantage» de Washington, qui a menacé de taxer des dizaines de milliards de dollars d'importations chinoises.

La diplomatie chinoise, qui cherche à diminuer l'influence américaine dans la région, peut en tout cas se targuer d'avoir déjà obtenu une belle victoire à Singapour. Donald Trump avait en effet annoncé à cette occasion l'arrêt des exercices militaires conjoints entre les États-Unis et la Corée du Sud et Washington a confirmé mardi l'annulation des manœuvres qui étaient prévues cet été. C'était précisément la solution préconisée par Pékin: un gel de ces exercices, en échange de l'arrêt des essais nucléaires et des tests de missiles nord-coréens. Le locataire de la Maison-Blanche a même affirmé qu'il souhaitait voir à terme les troupes américaines présentes au sud de la péninsule rentrer dans leur pays, ce qui ne peut que réjouir le géant asiatique.

Pékin a par ailleurs suggéré la semaine dernière un allègement des sanctions qui frappent son allié s'il remplissait ses obligations. Mais Mike Pompeo, le secrétaire d'État américain, a retourné jeudi qu'une telle démarche ne pourrait avoir lieu «qu'après la denucléarisation totale» de la Corée du Nord. Alors que les futures discussions s'annoncent délicates, tant les promesses de Pyongyang sont restées vagues à Singapour, Kim Jong-un n'a sans doute pas fini de jouer les équilibristes entre les deux super-puissances. ■



Un écran géant retransmet la cérémonie de la rencontre entre Kim Jong-un (à gauche) et Xi Jinping, mardi à Pékin. ANDY WONG/AP

Séoul mène des exercices militaires pour se défendre contre Tokyo

La Corée du Sud a entamé, lundi, des exercices militaires destinés à répéter sur deux jours des scénarios de défense des îles Dokdo, au large de ses côtes orientales, contre une improbable attaque japonaise. Depuis la fin du règne colonial japonais sur la péninsule coréenne, Séoul contrôle ces îles de la mer du Japon (mer de l'Est) sous l'appellation Dokdo. Elles sont revendiquées par Tokyo sous le nom de Takeshima. Le Japon accuse la Corée du Sud de les occuper illégalement.

Ces manœuvres sont organisées alors que le président américain, Donald Trump, vient d'annoncer la fin des exercices conjoints avec la Corée du Sud visant à combattre les menaces venues de Corée du Nord, des qualifiant lui-même de coûteux et «très provocateurs». Le Japon a «fermement protesté» contre les manœuvres sud-coréennes, les jugeant «absolument inacceptables, tout à fait déplorables», et a exigé leur suspension.

ZOOM

Les États-Unis quittent le Conseil des droits de l'homme de l'ONU

Les États-Unis se sont retirés du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, a annoncé mardi l'ambassadrice américaine auprès des Nations unies, Nikki Haley, qui n'a pas hésité à qualifier l'institution de «cloaque de partis pris politiques». «Nous prenons cette mesure parce que notre engagement ne nous permet pas de continuer à faire partie d'une organisation hypocrite et servant ses propres intérêts, qui fait des droits de l'homme un sujet de querrelle», a-t-elle déclaré. Washington juge l'instance partielle envers Israël.

EN BREF

Sept bergers tués par l'EI en Irak

L'EI sème de nouveau la terreur dans la région du centre de l'Irak, où les cadavres de sept agriculteurs et bergers ont été retrouvés après une trentaine d'enlèvements. Ces meurtres font craindre un retour de l'EI qui a été broulé hors des grandes villes d'Irak après trois ans de combats.

Syrie: rares tirs de roquettes par les rebelles

Des groupes rebelles ont tiré mardi des roquettes sur la ville de Suwayda, dans le sud de la Syrie, sans faire de victime, une attaque rare contre cette cité au mains du régime.

Cachemire indien: chute du gouvernement local

Les nationalistes hindous du parti de Narendra Modi se sont retirés mardi de la coalition avec le Parti démocratique populaire au pouvoir au Jammu-et-Cachemire, favorable à plus d'indépendance, ce qui a fait tomber le gouvernement de cet État à majorité musulmane en proie à une rébellion séparatiste.

OFFRES EXCEPTIONNELLES
SUR 163 VÉHICULES DISPONIBLES

JUSQU'À 12 000 € D'AVANTAGE CLIENT*



ABOVE & BEYOND



AVANTAGE CLIENT ALLANT JUSQU'À :

12 000 € DE REMISE SUR RANGE ROVER VELAR*
8 000 € DE REMISE SUR RANGE ROVER EVOQUE*

10 000 € DE REMISE SUR DISCOVERY*
10 000 € DE REMISE SUR DISCOVERY SPORT*

ABOVE & BEYOND : Franchir de nouveaux horizons.

*Offres maximales dans la limite des stocks disponibles et chez les concessionnaires participants - voir liste en concessions - pour tout véhicule livré et immatriculé avant le 28/08/2018. Offre valable du 18/06/2018 au 28/08/2018, non cumulable, hors loueurs, administrations et clients sous protocoles régionaux et/ou nationaux. **Consommations mixtes gamme Land Rover (L/100 km) : de 4,1 à 10,9 - Émissions de CO₂ (g/km) : de 109 à 254.**

OFFRES EXCEPTIONNELLES
SUR 170 VÉHICULES DISPONIBLES

JUSQU'À 15 000 € D'AVANTAGE CLIENT*



AVANTAGE CLIENT ALLANT JUSQU'À :

15 000 € DE REMISE SUR JAGUAR XF*
12 000 € DE REMISE SUR JAGUAR XE*

11 000 € DE REMISE SUR JAGUAR F-PACE*
7 000 € DE REMISE SUR JAGUAR E-PACE*

THE ART OF PERFORMANCE

L'art de la performance

* Offres maximales dans la limite des stocks disponibles et chez les concessionnaires participants - voir liste en concessions - pour tout véhicule livré et immatriculé avant le 28/08/2018. Offre valable du 18/06/2018 au 28/08/2018, non cumulable, hors loueurs, administrations et clients sous protocoles régionaux et/ou nationaux. **Consommations mixtes gamme Jaguar (L/100 km) : de 3,8 à 8,9 - Émissions de CO₂ (g/km) : de 99 à 209.**

Offres valables jusqu'au 28 août 2018 en exclusivité chez les concessionnaires participants :

28 CHARTRES - 02 37 91 25 30

45 ORLÉANS - 02 38 65 31 31

62 LIÉVIN - 03 91 83 60 30

69 LIMONEST - 04 78 66 62 90

69 VÉNISSIEUX - 04 78 60 60 00

75 PARIS RIVE GAUCHE - 01 45 79 81 51

75 PARIS 19^{ÈME} - 01 42 39 20 40

77 MEAUX⁽¹⁾ - 01 64 34 98 85

77 SAMOREAU⁽¹⁾ - 01 64 22 20 34

78 ST-GERMAIN-EN-LAYE - 01 39 58 80 71

91 LES ULIS⁽¹⁾ - 01 64 86 21 00

92 BOULOGNE-BILLANCOURT⁽²⁾ - 01 70 36 17 30

94 ST-MAUR DES FOSSÉS - 01 72 46 48 40

(1) Concession Land Rover uniquement. (2) Réparateur Agréé uniquement.

Le renseignement veut séduire les étudiants

Lundi, à Sciences Po, les principaux « services » ont cherché à renforcer leurs liens avec l'enseignement supérieur.

JEAN CHICHIZOLA

RECRUTEMENT Dans le monde discret du renseignement, l'événement est des plus spectaculaires et témoigne d'une petite révolution survenue ces dernières années. Lundi, Sciences Po et son séminaire Métis (voir encadré ci-dessous) ont accueilli, sur le thème « Les liens entre services de renseignement et l'Université : quelles perspectives pour les dix prochaines années ? », le coordonnateur national du renseignement et de la lutte contre le terrorisme, Pierre de Bousquet de Florian, et les représentants des six services de renseignement dits du « premier cercle » : Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI), Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), Direction du renseignement militaire (DRM), Direction du renseignement et de la sécurité de la défense (DRSD), Tracfin et la Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED). La DGSI, la DRM et Tracfin étaient représentés par leurs directeurs (Laurent Nunez, le général Ferlet et Bruno Dalles) et les trois autres, en l'absence de leurs « patrons » excusés, par trois hauts responsables (le général Pallas, numéro de la DGSE, Paul Chiappore, sous-directeur à la stratégie à la DRSD et Sébastien Tiran membre de la direction de la DNRED). En préambule, le directeur de Sciences Po, Frédéric Mion, a salué un « moment historique ».

Pendant plus de deux heures, ces responsables ont exposé leurs vues sur la formation de leurs agents, leurs liens avec la recherche et le recrutement, devant plus d'une centaine d'étudiants. Le résultat d'une triple évolution : d'abord une attirance croissante des jeunes liée à une amélioration de l'image du renseignement, à l'actualité (attentats, ingénieries russes et chinoises...) et un peu aussi aux films et aux séries (*Le Bureau des légendes...*). Ensuite des services recrutant massivement et se modernisant. Enfin, des responsables voulant renforcer les liens avec l'enseignement supérieur, avec l'ambition affichée de distiller, sur un mode anglo-saxon, les valeurs du renseignement dans la société. Pierre de Bousquet de Florian a rappelé qu'il avait voulu qu'un des 15 experts travaillant avec lui à l'Élysée soit chargé des relations avec le monde de la recherche et de l'enseignement supérieur. Et que



Des étudiants de Sciences Po lors d'une conférence organisée par le groupe de recherche Métis et consacrée au lien entre l'université et le renseignement, lundi à Paris. THOMAS ARRIVÉS/SCIENCES PO

deux fois par mois, dans le cadre de entretiens de Marigny, des intervenants extérieurs rencontrent des analystes des services.

Il a ensuite annoncé que l'Académie du renseignement, créée en 2010, deviendra le pilier du lien avec le monde de la recherche. Elle délivrera aussi aux agents

de renseignement une formation diplômante (au niveau licence ou master). Et décrètera dès cette année un prix honorant un travail universitaire. Pierre de Bousquet de Florian a par ailleurs rencontré les directeurs de tous les IEP de province pour les inciter à développer des formations sur le renseignement. En-

fin, soulignant que l'analyse était une chose commune aux services, « mobilisant les mêmes moyens intellectuels, les mêmes méthodes, les mêmes ressources », il a annoncé « d'ici à deux ans » un concours commun d'analyse du renseignement. Un projet qui a sûrement intéressé les jeunes dans la salle. Des étu-

dians très attentifs et visiblement comblés, qui ont aussi découvert des services en pleine évolution. En écoutant les intervenants, ils auront appris que la DRM emploie 32 % de civils (et 28 % de femmes), que la DGSI et Tracfin comptent chacun 20 % de contractuels (susceptibles de décrocher un CDI après deux contrats de trois ans), Laurent Nunez précisant que certains occupaient des postes de chefs de section. Les effectifs sont partout en hausse, atteignant par exemple +60 % ces dernières années à la DRSD (en charge du renseignement et de la sécurité des armées et des industries et laboratoires de recherche de la défense) ou +50 % à Tracfin depuis 2015.

L'Académie du renseignement, créée en 2010, deviendra le pilier du lien avec le monde de la recherche

Au fil des prises de parole, la concurrence entre services et avec le privé n'a pas été niée. Tout en soulignant les avantages de la coopération et de la mutualisation d'institutions étatiques confrontées au même problème (notamment des salaires moins élevés que dans le privé). D'où l'accent mis sur des parcours de carrière des futurs analystes, linguistes ou ingénieurs, au sein de plusieurs services de renseignement.

De manière générale, les étudiants et potentiels cadres du renseignement ont noté que des services sont très en pointe dans les liens avec l'université et la recherche. Comme Tracfin, qui multiplie les collaborations centrées sur un résultat opérationnel et une ouverture internationale, ou la DGSE, qui a créé son propre think-tank et multiplié par dix les documents déclassifiés au profit de chercheurs. D'autres, comme la DGSI (qui annonce un prochain séminaire sur la criminalité organisée) ou la DNRED (recherchant notamment des économistes), reconnaissent leur retard tout en soulignant qu'ils veulent progresser rapidement. Les questions de la salle ont montré que des vocations naissent et que le message était bien passé, un étudiant demandant si les binationaux peuvent postuler sans problème, un autre si la politique de féminisation ne risquait pas de handicaper les postulants masculins... ■

Ce séminaire qui mêle espions et chercheurs

Dans l'assistance réunie lundi à Sciences Po, ils étaient une poignée d'universitaires à pleinement réaliser le chemin parcouru depuis dix ans. Cette rencontre exceptionnelle dans un amphithéâtre bondé a en effet été organisée par le séminaire de recherche Métis, qui célèbre les dix années écoulées depuis sa création en mars 2008 dans le cadre du Centre d'histoire de Sciences Po. À l'époque, un certain Michel Rocard, qui a toujours souligné l'importance du

renseignement dans les démocraties modernes, avait été l'invité des trois fondateurs du séminaire : Sébastien Laurent, Philippe Hayez et Olivier Forcade. À l'époque, il y a donc tout au plus dix ans, le renseignement était encore considéré par certains comme une matière saine « sale » ou du moins obscure. S'en sont suivis près d'une centaine de rencontres de Métis, rassemblant chercheurs, anciens agents de renseignement ou encore conseils en stratégie, sur des thèmes

comme « *Les formes de contrôle parlementaire du renseignement en Europe* », « *Le renseignement dans les sociétés arabo-musulmanes* » ou « *Le juge et le renseignement, amis ou ennemis ?* ». Les fondateurs de Métis ont aujourd'hui passé le relais, sans s'en désintéresser, à trois jeunes chercheurs et universitaires Jean-Pierre Bat, François David et Florian Vadillo. À en juger par le capital et l'expérience acquis, les dix prochaines années s'annoncent fructueuses. J.C.

Le réseau d'écoles Espérance banlieues affiche la satisfaction de ses parents d'élèves

Le fondateur de ces onze établissements hors contrat veut ainsi répondre à ses détracteurs. Ces derniers pointent la fragilité du niveau scolaire des enfants qui en sortent.

MARIE-ESTELLE PECH @MarieEstellePech

ÉDUCATION Fillettes en violet, garçons en vert, lever du drapeau français, vouvoiement, discours volontariste sur l'apprentissage des « fondamentaux » sur fond d'ambiance scout. Le tout en banlieue. Difficile d'échapper aux images idylliques du réseau d'écoles hors contrat Espérance banlieues, créé en 2012. Des reportages et des articles comme s'il en pleuvait, un livre du fondateur cocrité avec le présentateur de télé Harry Roselmack, tout a été dit ou presque sur les onze écoles - essentiellement de primaire - implantées à Sartrouville, Marseille ou Mantes-la-Jolie, qui accueillent aujourd'hui 500 élèves.

En dépit de la jeunesse du réseau et du nombre d'élèves encore très faible, des personnalités comme Jamel Debbouze ou Philippe Pozzo di Borgo, séduits, en ont fait la promotion. La force du fondateur, Eric Mestrallet, c'est aussi d'avoir convaincu des entreprises, comme Total, Bouygues, Thales, Saint-Gobain, Vinci, BNP Paribas (ainsi que des particuliers), de faire des dons. Au total, 5 millions d'euros par an. Un rêve inaccessible pour la plupart des écoles hors contrat qui ne comptent que sur les frais d'inscription des parents pour fonctionner. Alors qu'à Espérance banlieues, ces derniers ne paient que de 55 à 75 euros par mois.

Eric Mestrallet compte faire mieux que les écoles publiques ou privées sous contrat : raccrocher les décrocheurs, transmettre la culture française, lutter

contre la relégation des quartiers populaires. Ses écoles ne sont pas laïques mais aconfessionnelles, « au sens où la religion n'est pas un sujet tabou. On peut parler du Ramadan. Certaines familles viennent chez nous parce qu'elles se sentent rejetées dans leurs convictions par l'école publique », explique-t-il. Comme preuve de succès, il affiche ce lundi un sondage mené auprès des parents : 97 % des parents du réseau recommandent ces écoles à un ami, contre 85 % pour le total des parents français. Loin devant tout le reste (méthodes pédagogiques, climat ou accompagne-

ment), ce que les parents d'Espérance banlieues plébiscitent à 83 %, ce sont les « petits effectifs » : ces écoles ne comptent qu'une douzaine d'élèves par classe. Des enfants issus de milieux populaires mais aussi de classes moyennes, car le réseau tient à une forme de « mixité sociale ».

Mauvaise presse auprès des profs

Ce sondage, comme l'annonce d'un prochain référentiel destiné à « valider scientifiquement notre modèle pédagogique », c'est aussi pour le fondateur une façon de répondre à ses détracteurs. Ce dernier n'a

pas toujours bonne presse chez les professeurs. « Pour quoi tant de bruit au sujet d'une expérience microscopique ? » interroge Bernard Girard, professeur d'histoire de l'académie de Nantes. Dans les écoles publiques voisines, on pointe du doigt le niveau des enfants qui rejoignent ensuite les collèges publics : « Ils sont très fragiles, voire faibles. Ces écoles affirment faire mieux que nous, mais les résultats de leurs élèves ne l'attestent aucunement », observe Stéphane Crochet, patron du syndicat d'enseignants SE-Unsa. Pour le moment, seule une école présente une poignée d'élèves au brevet des collèges, à Montfermeil. Ils obtiennent 75 % de réussite contre 89 % sur l'ensemble de la France. « Mais c'est bien mieux que la moyenne du quartier ! Surtout, 100 % de nos élèves réussissent l'examen demandé par l'Éducation nationale pour intégrer les collèges publics. » Certes, la plupart des intervenants ne sont pas titulaires des concours de l'Éducation, mais 40 % ont déjà enseigné et 60 % « ont un bac + 5 et l'envie d'être éducateur ».

Le réseau ne s'est implanté que dans des villes de droite. De quoi faire hurler une opposition qui dénonce régulièrement la « morale chrétienne réactionnaire » qui régnerait, selon eux, dans ces écoles. Eric Mestrallet, ancien proche de vieillistes, rétorque avoir simplement fait « jouer ses réseaux », ajoutant que l'an prochain, deux des cinq villes dans lesquelles il compte s'implanter (Reims, Toulouse, Orléans, Compiègne, Toulouse) sont « Macron-compatibles ». ■



L'école élémentaire privée Cours La Boussole, dans le quartier du Val Fourré, à Mantes-la-Jolie, fait partie du réseau Espérance banlieue. S. SORIANO/LE FIGARO

ZOOM

Le gouvernement gèle les comptes d'Hani Ramadan, frère de Tariq Ramadan

Le gouvernement français a décidé de geler - pour une durée de six mois - les avoirs de l'islamologue suisse controversé Hani Ramadan, frère de Tariq Ramadan, dans le cadre de la lutte contre le financement du terrorisme, selon un arrêté publié au Journal officiel. Hani Ramadan avait été expulsé de France vers la Suisse en avril 2017, après avoir fait l'objet d'une interdiction administrative. Il avait été présenté par le ministère de l'Intérieur comme ayant « dans le passé adopté un comportement et tenu des propos faisant peser une menace grave sur l'ordre public sur le sol français ».

EN BREF

Attentats du 13 novembre : remise en liberté du « chauffeur » d'Abdeslam

Ali Oulkadi, un des convoyeurs de Salah Abdeslam au lendemain des attentats parisiens du 13 novembre 2015, a été remis en liberté lundi et placé sous contrôle judiciaire en Belgique. Ce Français de 33 ans était incarcéré en France.

Adoption : soupçons de discrimination envers les homosexuels en Normandie

Le département de Seine-Maritime est au cœur d'une vive polémique après les propos tenus par la responsable de son service adoption, jugés discriminatoires envers les couples homosexuels. Le Défenseur des droits s'est saisie d'office pour enquêter sur les pratiques de ce service.

«Aquarius» : comment seront étudiées les demandes d'asile

Cette semaine, l'Office français pour la protection des réfugiés et apatrides va auditionner à Valence les passagers qui répondent aux critères du droit des réfugiés.

JEAN-MARC LECLERC [@leclercjm](#)

IMMIGRATION Après les crispations avec Rome la semaine dernière, la main tendue par Paris. Les 630 migrants de l'*Aquarius* sont arrivés à Valence en Espagne. Ils ont été répartis dans des centres d'hébergement. Le président Macron, qui avait tant critiqué les Italiens pour avoir fermé leurs ports, a promis d'accueillir en France une partie des passagers de ce navire au titre de l'asile politique. À condition bien sûr qu'ils souhaitent rejoindre l'Hexagone.

En principe, il ne peut s'agir que de personnes qui se trouvaient persécutées ou victimes des guerres dans la région où ils vivaient, selon les termes de la Convention de Genève de 1951. Les migrants économiques ont vocation à rentrer dans leur pays d'origine. Mais qui osera vraiment faire le tri entre les «politiques» et les autres, après l'écho médiatique donné à l'odyssée de ce navire affrété par de puissantes associations humanitaires ?

Une décision bien politique

Le directeur général de l'Office français pour la protection des réfugiés et des apatrides (Ofpra), Pascal Brice, s'est rendu sur place ce mardi pour évaluer la situation, comme il le fait

systématiquement dans les périodes de crise internationale. Les Espagnols ont annoncé que la moitié des passagers de l'*Aquarius* étaient susceptibles de vouloir rejoindre le «pays des droits de l'homme». Environ 300 personnes, donc, parmi un public composé «essentiellement d'hommes», de «quelques femmes» et «quelques enfants», affirme une source sur place.

Leurs nationalités ? Quasi exclusivement des personnes issues d'Afrique, de la zone subsaharienne, mais

aussi de pays arabes, ont pu constater les autorités. Certains sont issus d'États dont les ressortissants ne bénéficient d'ordinaire que d'un faible taux de protection. Ces pays sont connus des juges de l'asile : la Côte d'Ivoire (15 % de demandes acceptées en fin de 2017 en France), la Guinée (21 %), la République démocratique du Congo (16 %), l'Algérie (6 %), sans parler du Sénégal, du Mali (qui ne reprend, de toute façon, aucun de ses migrants économiques), du Tchad, de la Tunisie ou du Cameroun.

La dizaine d'officiers de protection dépêchés à Valence par l'Ofpra «très rapidement», assure Paris, va devoir auditionner tous les candidats à l'asile en France. L'Office doit se prononcer sur la validité de leur dossier, mais c'est le gouvernement français qui décidera de qui rentre ou ne rentre pas sur le territoire national. La décision est bien politique.

Le risque d'un «appel d'air»

L'examen se double d'un contrôle sécuritaire. La police antiterroriste

française va tout bonnement passer au crible chacun des candidats au statut de réfugié en France pour s'assurer qu'aucun djihadiste ou criminel ne s'est glissé dans le lot, comme cela est arrivé par le passé. «Pas question d'avoir une déconvenue sur un profil», confie un officiel français chargé de superviser ce travail de recoupement avec les fichiers des services spécialisés.

Cette mission tricolore augure-t-elle une intensification des missions ponctuelles de l'Ofpra chez les voisins européens ? Ne risque-t-elle pas d'entretenir un «appel d'air» pour les populations déshéritées d'Afrique par l'espoir qu'elle suscite ? «Elle répond surtout à l'incapacité de l'Europe à apporter une réponse coordonnée à la crise», réagit un diplomate français.

Le Conseil européen du 29 juin prochain peut-il marquer un sursaut ? «On ne sait jamais ce qui sort de la broyeuse européenne», déplore un officiel à Paris. En France, le nombre de demandeurs d'asile croît de 15 % depuis janvier. Aux 120 000 demandeurs d'asile de 2017 pourraient bien succéder près de 140 000 demandeurs fin 2018. ■



Des migrants de l'*Aquarius* attendent d'être débarqués à Valence, en Espagne, le 17 juin. HANDOUT/REUTERS

Face aux critiques, l'État défend sa politique migratoire

La Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) a beau lancer une charge contre la politique migratoire de l'État français à la frontière franco-italienne, le ministère de l'Intérieur défend bec et ongles le bien-fondé et la légalité de son action dans ce secteur stratégique. Dans un avis qui devait être examiné mardi, la CNCDH accuse la République française d'être «hors du droit» en bafouant certaines garanties comme l'entretien approfondi pour le migrant ou le délai

d'un jour franc avant éloignement. Beauvau conteste. «Ce sont des droits applicables aux frontières extérieures de la zone Schengen, alors que la France et l'Italie forment une frontière intérieure», objecte un préfet à Paris. La CNCDH demande la fermeture du poste de Menton où les migrants arrêtés sont conduits. Mais l'État fait valoir qu'il ne s'agit pas d'un lieu de rétention puisque les clandestins y restent moins de quatre heures, ce qu'avait clarifié une décision

du Conseil d'État. La CNCDH dénonce des pratiques «arbitraires» que l'administration réfute. Un fonctionnaire de la police aux frontières rappelle que «la pression migratoire a conduit à 55 000 arrestations dans la zone en 2017». Selon lui, «toute personne qui se déclare mineure et dont la minorité est vraisemblable est placée». Depuis janvier, près de 800 mises à l'abri de mineurs étrangers ont été réalisées dans les Alpes-Maritimes contre 500 en 2017. J.-M.L.

Les jeunes Européens entre tentations radicales et valeurs conservatrices

Selon une étude sur le phénomène croissant de la radicalisation, plus de la moitié des 14-24 ans a vu des discours prônant le djihad.

STÉPHANE KOVACS [@KovacsSt](#)

JEUNESSE Des jeunes plutôt satisfaits de leur vie, qui font «pleinement partie de la société» mais qui montrent toutefois des signes de rupture : une faible confiance dans les médias, une acceptation de la violence, des doutes sur la démocratie. Et qui pensent que la radicalisation violente va s'amplifier dans les prochaines années. Tels sont les principaux enseignements d'une étude européenne sur «Les jeunes et la radicalisation menant à la violence», réalisée par le réseau «Partenariat contre la radicalisation violente dans les villes» Pratiques, avec l'institut Kantar, auprès de plus de 12 000 personnes dans douze pays. «Daech recule mais la menace perdure ; elle se reconfigure», analyse Muriel Domenach, secrétaire générale du Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR). On note une tolérance envers la violence, les théories du complot et les discours de haine... (lire ci-contre).

L'idée était de comprendre «le phénomène croissant de la radicalisation des jeunes en Europe», présente la députée LaREM de Haute-Garonne Sandrine Morch, rapporteur d'une «mission flash» sur la prévention de la radicalisation à l'école. 23 % des jeunes Européens disent connaître «au moins une personne radicalisée» (18 % en France). Toutefois «les convictions défendues par ces personnes radicalisées sont diverses», précise Kantar. La radicalisation est habituellement associée au djihad mais l'étude a fait le choix de ne pas se concentrer sur cette seule menace. Ses travaux s'étendent à d'autres radicalités, quitte à mettre sur le même plan islamisme, idées racistes, xénophobes, d'extrême droite, d'extrême gauche, religieuses fondamenta-

listes ou même sexistes. Elle n'en reste pas moins éclairante sur les préoccupations des jeunes Européens. Quelque 47 % des 14-24 ans affirment que la radicalisation violente est répandue dans leur pays. C'est en Grèce, en France et en Espagne que les chiffres sont les plus élevés. Et 83 % des jeunes Européens pensent que ce phénomène s'amplifiera ou restera au même niveau, même si près de la moitié se disent satisfaits de l'action de leur gouvernement dans ce domaine (53 % pour les Français). Les jeunes utilisent surtout les réseaux sociaux pour s'informer mais font plus

confiance aux médias traditionnels, même s'ils ne les trouvent pas «neutres». Largement exposés à des contenus de haine sur Internet, près de 8 jeunes sur 10 ont par exemple été confrontés à des discours incitant à l'action violente au cours de l'année écoulée, près des deux tiers à des propos incitant à l'antisémitisme. Plus de la moitié à lu ou entendu des discours prônant le djihad. Une grande part de ces jeunes croit aux théories du complot.

Les valeurs importantes pour eux ? Toutes, sauf la religion, démontre l'étude. Les Grecs, les Polonais et les Italiens

sont les plus attachés à leur religion, tandis que seuls 17 % de Français estiment que c'est «très important». Dans tous les pays, on constate un consensus des moins de 25 ans sur l'état de droit. Avec de grandes variations : s'il est «très important» pour les trois quarts des jeunes interrogés en Grèce, il ne l'est plus que pour 39 % des Français, et 28 % des Belges. «Les jeunes Européens tendent vers des valeurs conservatrices», note encore l'étude. Quelque 65 % des 14-24 ans pensent que «les jeunes d'aujourd'hui ne respectent pas suffisamment les valeurs traditionnelles» de leur pays ni «les valeurs

religieuses» (58 % pour la France). Plus de la moitié d'entre eux estiment que «pour certains crimes, la peine de mort est la condamnation la plus appropriée», et près de la moitié que «le droit à l'avortement devrait être limité à certains cas spécifiques».

Famille, amis, lieu de résidence, une majorité des jeunes sont satisfaits – tout comme leurs aînés – des différents aspects de leur vie. Ils pensent qu'ils peuvent réussir s'ils le souhaitent (81 %) et qu'ils font pleinement partie de leur société (73 %). Si 81 % sont fiers d'être Européens, 82 % se sentent déjà discriminés pour au moins une raison (notamment l'apparence physique).

Plus enclins que leurs aînés à dire qu'il est acceptable de «désobéir à la loi pour combattre l'injustice», 50 % des jeunes Européens estiment que leur pays «devrait être gouverné par un dirigeant fort



MURIEL DOMENACH

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DU COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE ET DE LA RADICALISATION

«La menace devient plus endogène et plus diffuse»

LE FIGARO. – Les revers de Daech influent-ils sur la radicalisation islamiste chez les jeunes ?

Muriel DOMENACH. – La menace a changé, elle devient plus endogène et plus diffuse. Mais elle n'a pas disparu et la radicalisation d'une partie de la jeunesse non plus. L'étude de Pratiques est intéressante car elle éclaire ce qui se passe en amont de cette radicalisation. Notamment une légitimation croissante de la violence comme mode d'expression de ses idées. Avec un sentiment de discrimination, un attachement à la défense de ses valeurs notamment religieuses. Et enfin, une adhésion massive aux théories du complot.

Comment lutter contre ces théories ? En mettant l'accent sur l'éducation aux

médias et à l'information à l'école, comme le plan «Prévenir pour protéger» lancé en février. La dernière «Semaine de la presse et des médias dans l'école», dans 17 500 établissements, a porté sur le thème : «D'où vient l'info ?» Les médias, avec des projets comme «Interclass» à France Inter ou «Entre les lignes» avec Le Monde et l'AFP, ont aussi un rôle à jouer en déconstruisant les discours conspirationnistes et en démontrant la différence entre les réseaux sociaux et le travail de professionnels.

Existe-t-il une stratégie européenne de lutte contre cette radicalisation ? Oui bien sûr. La problématique se pose bien au niveau européen, et non seulement français ou francophone comme certains ont pu le dire. Et si les politi-

ques doivent rester nationales, car tenant compte de la culture, des traditions, elles profitent du partage d'expérience. Les expériences françaises de suivis judiciaires de jeunes sous main de justice s'inspirent d'une expérience danoise et notre contre-discours des expériences britanniques dans la matière. À la fin de l'année, à l'initiative de la France et de l'Allemagne, un centre de ressources européen sur la radicalisation sera créé auprès de la Commission à Bruxelles. Au sein du réseau européen contre la radicalisation, le Radicalisation Awareness Network, Paris et Berlin ont enfin œuvré pour ouvrir un dialogue avec les décideurs et ne pas se limiter à un dialogue entre experts.

PROPOS RECUEILLIS PAR JEAN CHICHIZOLA

«Cinquante ans après 1968, au lieu de dire «ni dieu ni maître», la jeunesse clame tout le contraire»

SÉRAPHIN ALAVA, COORDONNATEUR GÉNÉRAL DE L'ÉQUIPE PRACTICES

qui n'aurait pas à se soucier du parlement ou des élections» (45 % en France). 55 % des jeunes pensent même qu'il est «acceptable de limiter les libertés individuelles dans certains cas», et 76 % seraient prêts à utiliser la violence pour défendre des proches. «Cinquante ans après 1968, au lieu de dire «ni dieu ni maître», la jeunesse clame tout le contraire, fait remarquer Séraphin Alava, coordinateur général de l'équipe Practices. Elle dit qu'elle veut un Dieu, un maître, et même qu'il est permis d'interdire. » ■

Hervé Renard : « L'Afrique a changé ma vie »

Le sélectionneur français du Maroc se confie au « Figaro » sur l'importance que revêt le football pour le continent africain.

PROPOS RECUEILLIS À CASABLANCA PAR BAPTISTE DESPREZ @Batdesprez

COUPE DU MONDE Battu par l'Iran vendredi (0-1), le Maroc d'Hervé Renard abat sa dernière carte face au Portugal ce mercredi (14 h) à Moscou. Une défaite et les Lions de l'Atlas en auront déjà terminé avec leur Mondial. Rencontré en janvier dernier lors du Championnat d'Afrique des nations Total à Casablanca, le technicien de 49 ans, passé notamment par la Zambie, l'Angola et la Côte d'Ivoire (avec également des expériences en club à Cherbourg, Sochaux ou Lille), évoque le lien particulier qu'il entretient avec le continent africain.

LE FIGARO. - Qu'ambitionnez-vous quand on se retrouve dans la poule la plus difficile du Mondial en compagnie de l'Espagne et du Portugal ?

Hervé RENARD. - On veut créer la surprise. Ça paraît difficile mais pourquoi on ne tirerait pas notre épingle du jeu ? Franchement, qu'a-t-on à perdre contre l'Espagne ou le Portugal ? Je suis un optimiste et j'ai envie de vous dire qu'on a uniquement à gagner dans cette compétition. Je veux qu'on soit à la hauteur de l'événement. Une question demeure : est-on capable de perturber des nations aussi fortes ? J'ai confiance en mon groupe, composé de certains joueurs de grand talent. Maintenant, on ne va pas fanfaronner et encore moins être suffisant. Rien ne nous le permet.

Imaginez-vous, dans un futur proche, un pays africain soulever la Coupe du monde ?
J'en suis persuadé. Le Ghana n'était pas loin en 2010 (quart de finaliste contre l'Uruguay) et j'espère qu'il ne faudra pas attendre qu'un pays africain organi-

se (de nouveau) une Coupe du monde pour que cela se produise. Il faut qu'une équipe africaine se faufile dans le dernier carré, voire plus. Cela donnerait un respect plus important pour ce continent au niveau footballistique. Il y a un décalage entre le nombre de joueurs de qualité que l'Afrique produit pour le foot mondial et le niveau de ses sélections nationales. À nous de faire changer ça.

L'Afrique souffre-t-elle d'un manque de respect ?
Il se gagne sur le terrain. Ce n'est pas une critique, mais les équipes africaines ne sont pas assez régulières, pas encore capables d'enchaîner deux ou trois qualifications pour la Coupe du monde et d'y obtenir des résultats. Le Ghana ou la Côte d'Ivoire ne sont pas en Russie. Le manque de continuité et de performance du foot africain est la cause des résultats pas très enthousiasmants dans les Mondiaux.

Le football est-il le plus un jeu en Europe ou en Afrique ?
En Afrique. Ce continent va forcément passer, via ces têtes d'affiche, par plus de médiatisation ou de business dans les années à venir. C'est le monde d'aujourd'hui qui veut ça. En revanche, il faut garder cette authenticité et cette passion du foot africain qu'il n'y a pas en Europe, en dehors de certains pays. En France, on n'a pas la culture footballistique connue en Afrique. Ici, le foot est exceptionnel. Tu vis la même chose en Amérique du Sud et pas ailleurs. La passion est débordante, excessive, parfois terrible.

La folie peut-elle parfois s'emparer du peuple africain autour du foot... ?
Je n'ai pas été surpris, on me l'avait raconté. Cela fait dix ans que je suis en Afrique. En 2007, j'étais adjoint de Claude Le Roy au Ghana



« Il y a un décalage entre le nombre de joueurs de qualité produits par l'Afrique pour le football mondial et le niveau de ses sélections nationales, regrette Hervé Renard (ici lors du match contre l'Iran, vendredi à Saint-Petersbourg). À nous de faire changer ça. »

Cristiano Ronaldo pour confirmer

Après son triplé tonitruant et salué dans le monde entier, face à l'Espagne (3-3), Cristiano Ronaldo repart au combat, ce mercredi (14 h), contre le Maroc d'Hervé Renard. À 33 ans, le quintuple Ballon d'or sait que cette Coupe du monde russe constitue la dernière occasion pour espérer remporter le titre suprême, après son sacre européen surprise en France il y a deux ans. Ronaldo n'a jamais vraiment brillé lors de ses trois précédentes Coupes du monde, même si le Portugal a atteint les demi-finales en 2006. Et après son match nul contre l'Espagne, opposée dans la soirée à l'Iran (20 h), l'attaquant du Real Madrid (pour combien de temps encore ?) sait qu'il n'a pas le droit à l'erreur pour assurer la qualification à son équipe. « Jouer avec Cristiano nous rend les choses plus simples », avoue l'attaquant André Silva. Côté marocain, le milieu Fayçal Fajr a mané la méthode Coué, répétant que « les Portugais ont deux pieds, deux jambes » et « sont des humains comme nous ». Malheureusement pour lui, il semble bien que Cristiano Ronaldo soit passé depuis quelque temps déjà dans la catégorie des extraterrestres. Lors du 3^e match de la journée (17 h), Edison Cavani et l'Uruguay (vainqueurs 1-0 de l'Égypte vendredi) vont tenter de se rapprocher de la qualification en battant l'Arabie saoudite (laminée par la Russie 5-0).

DAVE SIMPSON/EPH/SIPA

M. C.

LES MATCHS DE MERCREDI

GR.B PORTUGAL 14 h BEL MAROC
GR.A URUGUAY 17 h BEL ARABIE SAOUDITE
GR.B IRAN 20 h BEL ESPAGNE

Bio EXPRESS

- 1968** Naissance à Aix-les-Bains.
- 1983** Joueur à l'AS Cannes.
- 1988** Il dispute son seul match en D1.
- 2008** Nommé sélectionneur de la Zambie.
- 2012** Remporte la Coupe d'Afrique des Nations.
- 2014** Sélectionneur de la Côte d'Ivoire. Remporte la Coupe d'Afrique des Nations en 2015.
- 2015** Entraîneur de Lille, remercié après 140 matchs.
- 2015** Sélectionneur du Maroc.

et, cinq mois après mon arrivée, le pays organisait la Coupe d'Afrique des Nations. C'était monstrueux en termes d'engagement. Avant la compétition, on revenait d'un stage aux Émirats et 3000 spectateurs nous attendaient sur le tarmac de l'aéroport. L'arrivée de Cherbourg en National (3^e division), autant vous dire que le contraste était saisissant. Je me suis dit : « Où je débarquerai ? »

Comment vit-on le foot au Maroc ?
Il y a une pression folle. C'est difficile pour moi de sortir dans les rues, car les gens te sollicitent, te parlent de foot, des joueurs, des attentes du pays. Je ne peux pas vivre une vie normale. C'est mieux que de recevoir des cailloux. Il faut donc vivre avec et s'adapter.

Quelle relation vous entretenez-vous avec la France ?
On a pas mal de joueurs qui sont d'origine française, parfois nés en France avec des parents qui ont immigré là-bas il y a quelques décennies. J'ai des joueurs qui débarquent aussi des Pays-Bas, de Bel-

gique ou d'ailleurs en Europe. Je fais une causerie en français et en anglais. Et il faut rajouter l'arabe qui est aussi parlé dans le vestiaire : je ne parle que quelques mots, mon adjoint Moustapha Hadji s'en charge. Mais au moins je parle deux langues qui regroupent les trois quarts du groupe.

Quelles relations vous entretenez-ils avec le Maroc ?
Elle est forte. Sinon, ils n'auraient pas joué ici. Pour porter les couleurs d'une sélection, il faut le faire avec son cœur. Si ce sont les contraintes sportives qui guident tout, c'est difficile, voire impossible, que cela fonctionne. Si vous choisissez une sélection européenne, c'est aussi pour la performance, et je le comprends. Un Zinedine Zidane qui choisit la France, il aura plus de chances de remporter des choses et de s'exposer au foot international que s'il avait joué avec l'Algérie. Faire l'inverse, choisir le Maroc plutôt que la France ou l'Espagne, ce n'est pas facile car on va forcément moins gagner. C'est souvent un choix du cœur. Chez nous, ça se passe

bien. Depuis que je suis là, je n'ai jamais eu de problème.

Que vous ont apporté ces expériences en Afrique en tant qu'homme ?
Je ne suis plus le même. Ça a changé l'homme que j'étais à travers des rencontres, des cultures différentes. L'Afrique a totalement changé ma vie. Mon regard sur la vie, ma façon d'être. Quand on parcourt l'Afrique, on se rend compte de tellement de choses et, surtout, de notre chance. Le Maroc, ce n'est pas la même chose que la Zambie. Même si c'est sur le même continent, c'est différent. J'ai vu des gens se contenter de peu et être heureux. En France, on a beaucoup et on est malgré tout jamais totalement satisfait. En Afrique, tu as une liberté de vie qu'il n'y a pas en Europe. Ici, tu as plus l'impression de pouvoir t'amuser, de profiter, alors qu'en France et en Europe j'ai l'impression que tout est plus régulé, restrictif, voire interdit. Il faut des règles, mais pas trop plus car ça peut tuer la liberté. Il faut trouver ce juste milieu. Être libre, c'est fabuleux. ■

Pour affronter le Pérou, Deschamps va relancer ses « grognards » Matuidi et Giroud

BAPTISTE DESPREZ @Batdesprez ENVOYÉ SPÉCIAL À STRA

N'Y VOYEZ aucun rétropédalage. Simplement un ajustement, voire une certaine forme de continuité dans sa politique de récompense vis-à-vis des hommes en forme. Pour défer le Pérou, jeudi soir (20 h en Russie, 17 h en France), Didier Deschamps devrait opérer deux changements dans l'équipe, dès le début de sa deuxième rencontre de la Coupe du monde. Et ses deux élus se nomment Blaise Matuidi et Olivier Giroud, en lieu et place des deux victimes collatérales Corentin Tolisso et Ousmane Dembélé. Outre la « sanction » relative à ce coaching pour le Munichois et le Barcelonais, décevants en ouverture du Mondial, le sélectionneur dévoile à travers cette double rotation ses intentions du moment.

Tout d'abord, sa volonté d'ajuster de façon permanente un collectif qui a manqué d'un peu de tout sur le plan du jeu et surtout de hargne et d'impact dans le combat proposé par les Australiens samedi à Kazan. Un secteur dans lequel Matuidi et Giroud ont répondu aux attentes lors de leur entrée en jeu et dont le profil colle plus à ce que devrait proposer les Péruviens jeudi à Ekaterinbourg. Du combat, encore et toujours. Consentent de ce déficit dans une équipe qui affichait un moyen-



Olivier Giroud, Corentin Tolisso, Steven Nzoni et Blaise Matuidi à l'entraînement sous le regard de Didier Deschamps, lundi à Istra. ANTHONY BIBARD/FEP/PANORAMIC

ne de 24,5 ans au coup d'envoi, « DD » a donc changé son fusil d'épaule en plaçant dans son futur onze, mardi lors du huis clos, le Turinois et le Londonien (31 ans chacun). Qui sont au passage 143 sélections à eux deux. Soit plus que Pavard, Umтитi, Hernandez, Kanté, Tolisso, Mbappé et Dembélé, alignés samedi et qui culminent réunis à 140 capes.

Si Deschamps ne veut surtout pas mettre fin au « jeunisme », car il sait que son

groupe des 23 a été pensé et construit de cette façon et que cette classe biberon peut l'emmener très haut, il doit aussi savoir récompenser des éléments irremplaçables, sur et en dehors du terrain. Que ce soit sur le plan du collectif, leur apport dans le jeu ou la vie de groupe, les deux « vieux » cochent toutes les cases. « Il y a des éléments en interne qui vous échappent, assure le coach depuis le début de la préparation quand des questions deviennent

très fréquentes sur ses choix de joueurs. Je prends ceux que je pense être les meilleurs à chaque poste. » Ce qui induit que Giroud, attendu en point d'appui avec Griezmann et Mbappé en faux pistons, ou encore Matuidi, relayeur garde et jamais aussi bon quand il doit jaillir, harceler et batailler dans l'entre jeu, ont su renverser la tendance avec seulement 20 et 14 minutes de jeu contre les Socceros. « J'ai un groupe où chacun peut avoir son mot à dire parmi les 23 », aime rappeler Deschamps sur le thème de la concurrence.

La centième sélection de Lloris

Outre ces deux changements, le reste de l'équipe qui débute face au Pérou ne devrait pas être modifié au regard de la séance qui s'est déroulée sous la chaleur du stade Ghebovets pendant une heure mardi, à la veille du départ pour Ekaterinbourg. Il faut dire qu'en dehors des deux cas précédemment cités, il est difficile de procéder autrement pour Deschamps en vue d'une rencontre qui peut déjà qualifier les Bleus pour les huitièmes de finale de la compétition. En défense, devant Lloris qui fêtera sa centième sélection, Pavard et Hernandez ont repoussé, pour le moment, la menace du duo Sidibé/Mendy. Pour le reste, aucun doute sur la charnière Varane-Umtiti, tout comme sur la présence de Kanté et Pogba au milieu, puis de Griezmann et Mbappé devant. ■

EN BREF

Les tireurs d'élite en action

Depuis le début de cette 21^e Coupe du monde, plus de la moitié des buts inscrits - 19 sur 35 - l'ont été à la suite d'un coup franc direct (4), d'un coup franc indirect ou sur corner (8), et sur penalty (7). Une proportion bien plus élevée que celle observée en Bundesliga (35 %) ou en Ligue 1 (23 %) la saison dernière. Les défenses toujours plus hermétiques ne sont pas étrangères à ce « bon score » des coups de pied arrêtés, qui peuvent aussi constituer un sacré défi pour les équipes mal organisées. On constate ainsi que tous les buts pris par des pays africains jusqu'à lundi - 1 par l'Égypte, 1 par le Maroc, 2 par le Nigeria, 2 par la Tunisie - viennent de coups de pied arrêtés.

L'AD demande l'exclusion d'Ozil et Gundogan

Le parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne (AfD) a demandé mardi l'exclusion de la Mannschaft de deux joueurs d'origine turque, Mesut Ozil et Ilkay Gundogan, qui se sont fait photographier avec le président turc Recep Tayyip Erdogan, le mois dernier. ■

Avec Clément Turpin, le sifflet français redore son blason

L'arbitre bourguignon fait ses débuts en Coupe du monde ce mercredi lors du match Uruguay-Arabie saoudite.



MAX ROSS/REUTERS

« On nous reproche un côté gendarme. Mais, en termes de cartons distribués, les arbitres français sont plutôt dans la moyenne basse », glisse Clément Turpin (ici lors d'AS Roma-Barcelone, le 10 avril en Ligue des champions).

GUILAUME LOISY @Guillolaisy
ENVOYÉ SPÉCIAL À ISTRA

FOOTBALL. « La sélection de Clément Turpin est une excellente nouvelle pour notre arbitrage. » Un soulagement, aussi, pour Pascal Garbiban, au moment de commenter la liste des 36 arbitres retenus pour la Coupe du monde. Après le zéro pointé au Brésil il y a quatre ans, l'absence d'un sifflet français en Russie aurait été très mal vécue par le directeur technique de l'arbitrage comme dans les bureaux de la FFF. « Cela montre qu'on est sur la bonne voie », se félicitait Eric Borghini, président de la Commission fédérale des arbitres. Mercredi, Clément Turpin et ses deux assistants, Nicolas Danos et Cyril Gringore, meneront les débats lors d'Uruguay-Arabie saoudite à Rostov-sur-le-Don (17h). Et l'arbitrage français de retrouver son lustre.

Avant le cotac de 2014, le sifflet tricolore avait été représenté pendant neuf Coupes du monde consécutives, avec, pour âge d'or, les années 1980-1990, durant lesquelles officiaient ses stars, Michel Vautrot et Joël Quiniou. À 36 ans, Clément Turpin marque dans leurs pas. Vingt-quatre mois après avoir participé à sa première grande compétition internationale

- l'Euro 2016 -, le plus jeune arbitre ayant jamais évolué dans l'élite française (à 26 ans) franchit une nouvelle marche. La plus haute. « C'est une grande fierté », confie le Bourguignon, prompt à mettre en avant ses « collègues de Ligue 1, avec lesquels on partage des peines et des joies tout au long de la saison, et les 25 000 arbitres français. On les oublie souvent, mais, chaque week-end, ils permettent à des millions de joueurs de pratiquer leur passion. »

Rodé, le discours semble sortir tout droit d'une vidéo promotionnelle de la FFF. Rien de surprenant. Avec son physique de gendre idéal et sa communication lisse et maîtrisée, Clément Turpin endosse à la perfection son rôle d'ambassadeur pour lequel il était programmé. « J'ai intégré la fédération en 2005, puis rapidement la Ligue 1 dès 2008, raconte la figure de proue de l'opération reconquête de l'arbitrage français. Atteindre le haut niveau demande du temps, de la maturité et de l'expérience. J'ai eu la chance que ce temps-là soit relativement réduit. Aujourd'hui, ce rôle de leader, je l'assume sans problème. Mais ma mission première est d'être performant sur le terrain. »

Et, par conséquent, de changer l'image d'un arbitre français souvent taxé de rigidité. « On nous repro-

che un côté gendarme. Mais, en termes de fautes et de cartons distribués, les arbitres de Ligue 1 sont plutôt dans la moyenne basse des championnats européens. Il y a un décalage entre la perception des observateurs et la réalité des chiffres, estime Turpin, tout en reconnaissant les difficultés de ces dernières années. Il y a eu un petit creux en 2014, oui. Mais on a continué à travailler et on a très peu parlé dans la presse. »

« Gros bosseur »

Excellent orateur, ce père de trois enfants s'astreint à une forme d'ascétisme médiatique. « Que ma prestation soit bonne ou mauvaise, je ne lis ni n'écoute

jamais les commentaires après mes matchs. Pour me protéger. Je fais confiance à mon encadrement proche pour savoir si c'était bien ou si j'ai déconné », explique l'officiel, allergique aux réseaux sociaux où son nom apparaît parfois en « trending topics » les soirs de matchs un peu chauds. La plupart du temps dans des termes peu amènes. « Je ne sais même pas comment fonctionne Facebook ou Twitter. Je n'aime pas quand c'est anonyme. Je préfère une bonne critique de visu. On ne nous fait pas de cadeau, mais ça fait partie du jeu. Moi, je me suis créé une carapace. C'est plus dur en revanche pour mes proches, qui sont les premiers révoltés. »

Comment dès lors prendre du plaisir dans ce rôle souvent perçu comme ingrat ? « On le ressent souvent après le coup de sifflet final, quand on a sorti une belle prestation. On se dit : "Celle-là, je l'ai sortie." » Et sur le terrain ? « Mon kif, c'est d'entrer en communication avec les joueurs. Arriver à canaliser celui qui est énérvé et continuer à coécrire un bout de l'histoire. C'est cette relation d'hommes qui me plaît dans l'arbitrage. Et puis, on est au cœur du jeu. Parfois, sur un beau geste technique, on se dit : "Waouh!". L'espace d'un instant, c'est le passionné de foot qui réagit... »

Présenté par ses assistants comme un « gros bosseur » et « très pointu » dans l'analyse du jeu des équipes qu'il arbitre, Clément Turpin a franchi un nouveau palier depuis deux ans. « L'Euro en France a été un défi. Il y avait une pression importante à la maison et j'étais le plus jeune. Mais cela s'est bien passé. » IO 2016, Ligue des champions, Ligue Europa, les prestations immaculées s'enchaînent. Parfois dans des contextes compliqués.

« Il m'a bluffé lors du barrage pour le Mondial entre le Pérou et la Nouvelle-Zélande, raconte son juge de ligne, Cyril Gringore. Le stade était blindé, l'ambiance ce soir-là, c'était incroyable. Les tribunes dans les rues de Lima à regarder le match sur écran géant. Malgré la pression, j'ai vu au bout de deux minutes qu'il était au top. Comme un joueur qui marche sur l'eau. Ce soir-là, je me suis dit : "Il ne peut rien nous arriver." Ça se produit peut-être une fois dans une carrière. » Clément Turpin ne serait pas contre un nouveau « miracle » dès mercredi en Russie. ■

Bio EXPRESS

1992
Naissance à Oulins (Eure-et-Loir).

2008
Deviens, à 26 ans, le plus jeune arbitre de l'histoire de la Ligue 1. Officie à l'Euro et aux Jeux olympiques de Rio, ses deux premières compétitions internationales majeures.

2018
Arbitre son premier match de Coupe du monde : Uruguay-Arabie saoudite.

Le Sénégal et le Japon surprennent, la Russie euphorique

Après son large succès face à l'Arabie saoudite (5-0), la Russie a balayé l'Égypte (3-1), mardi soir. Un but contre son camp de Fathy et des réalisations de Cheryshev et Dzyuba ont permis aux Russes de prendre le large. Salah a réduit le score sur penalty pour les Pharaons. Avec ce succès, le pays hôte est quasiment en 8^e de finale. Plus tôt dans la journée, le Sénégal s'est imposé contre la Pologne. Les Lions de la Teranga ont ouvert le score grâce à un but contre son camp de Cionek. Les Sénégalais ont, ensuite, fait le break à l'heure de jeu. Une multitude d'erreurs de la défense polonaise a permis à M'Baye Niang de marquer.

LES MATCHS DE MARDI

GR.H COLOMBIE	1-2	JAPON
GR.H POLOGNE	1-2	SENEGAL
GR.A RUSSIE	3-1	EGYPTE

Krychowiak, le joueur du PSG, a sauvé l'honneur des siens en fin de rencontre mais cela n'a rien changé au succès sénégalais, le premier d'un pays africain lors de Mondial. Enfin, toujours dans ce groupe H, le Japon a créé la surprise face à la Colombie (2-1). Les Cafeteros, rapidement réduits à dix, se sont inclinés logiquement. Kagawa et Osako ont inscrit les deux buts japonais alors que Quintero avait donné de l'espoir aux Colombiens.

L'assistance vidéo à l'arbitrage déjà généreuse en polémiques

LA FRANCE n'a beau détenir qu'un seul trophée, elle a souvent été pionnière dans la riche histoire de la Coupe du monde. En 1930, Lucien Laurent avait ainsi été le premier buteur du premier Mondial, contre le Mexique. Laurent Blanc, lui, avait inauguré le fameux but en or contre le Paraguay en 1998. Il y a quatre ans, au Brésil, Karim Benzema, bien aidé par le gardien adverse, avait baptisé la Goal Line Technology contre le Honduras. Samedi dernier, Didier Deschamps et ses hommes ont éternisé la VAR (pour Video Assistant Referee), introduite à l'occasion du tournoi russe. Antoine Griezmann a bénéficié en premier de l'assistance vidéo à l'arbitrage pour obtenir un penalty qu'il a lui-même transformé.

Si le sélectionneur français estimait que l'utilisation de la vidéo avait « permis de corriger une erreur », son homologue australien Bert van Marwijk était plus réservé : « L'arbitre était très près de l'action et a laissé le jeu continuer. Lorsqu'il a consulté la vidéo, son langage corporel montrait qu'il n'était pas très sûr. Mais il fallait qu'il décide, pour la France ou l'Australie. »

Coup de coudes flagrant

Une impression qui corroborerait les discours des principaux concernés : la vidéo ne tranchera pas à leur place. « C'est une aide, un soutien. Mais le décideur, au début de l'histoire comme à la fin, reste l'humain », expliquait l'arbitre Clément Turpin avant le début du Mondial. Je sais que si je me



Depuis le début de la Coupe du monde en Russie, trois penalties ont déjà été accordés avec l'aide de la vidéo, le premier lors de France-Australie, samedi à Kazan.

suis trompé de manière claire et manifeste, j'ai une bouée de sauvetage. »

Cette bouée de sauvetage, plusieurs de ses confrères ayant déjà officié en Russie n'ont pas jugé utile de s'y accrocher pour refuser un but ou siffler un penalty (deux des quatre cas où la VAR entre en action avec les cartons rouges directs et l'identité d'un joueur à sanctionner). C'est donc davantage le non-recours à la vidéo qui a engendré des polémiques. Lors du spectaculaire Portugal-Espagne (3-3), beaucoup s'étaient étonnés de voir le but de Diego Costa validé malgré

un coup de coudes flagrant assésé au défenseur portugais Pepe. Interrogé sur le sujet, la Fifa avait évoqué « une vérification sans visionnage ». Pour être plus clair, l'arbitre de la rencontre, Gianluca Rocchi, a bien demandé par micro l'avis de son collègue chargé de la VAR dans la salle de régie Fifa à Moscou. Ce dernier lui a indiqué que l'action n'était pas entachée d'une faute. L'Italien lui a fait confiance et n'a donc pas pris la peine de le vérifier par lui-même comme il en a la possibilité sur l'écran situé au bord du terrain.

Dimanche, le Brésil a connu pareille

mésaventure. L'arbitre mexicain Cesar Ramos n'a pas estimé nécessaire de revoir l'action du but égalisateur de la Suisse (1-1). Pourtant, les images montraient bien que le milieu de terrain Steven Zuber avait poussé le défenseur brésilien Joao Miranda avant de catapulter de la tête le ballon dans le but. Une action rediffusée sur... les écrans géants du stade de Rostov-sur-le-Don. Les 43 000 spectateurs ont donc pu se faire un avis avec le ralenti. Pas l'arbitre, sûr de son fait. Jugeant la faute « très claire », le sélectionneur brésilien, Tite, n'a pas voulu polémiquer outre mesure tout en faisant part de son incompréhension : « Si mon joueur est poussé, que puis-je dire ? » Sa Fédération, elle, est allée plus loin en adressant une lettre à la Fifa sur le sujet. « La CBF (Confédération brésilienne de football) demande des éclaircissements concernant le respect du protocole VAR [...] et pourquoi la technologie n'a pas été utilisée à un moment capital de la partie. »

Depuis le début du tournoi, dix penalties ont déjà été sifflés, dont trois à l'aide de la vidéo. Le chiffre aurait pu gonfler encore. Ceinturé à deux reprises par la défense tunisienne dans la surface de réparation sans obtenir de faute, l'Anglais Harry Kane a exhorté les arbitres à « faire leur travail ». La Fifa, elle, va procéder à une vérification du système de « vérification. Gare aux maux de tête ! ■

G. L. (AISTRA)

EN BREF

F1 : Red Bull lâche Renault

La collaboration entre l'écurie autrichienne et le motoriste français, entamée en 2007, s'achèvera à la fin de la saison. Red Bull a annoncé qu'il utilisera dès 2019 des moteurs Honda. Si Red Bull-Renault compte 57 victoires et 8 titres mondiaux, les relations s'étaient détériorées ces dernières années à mesure de la raréfaction des succès.

Tennis : Pouille et Gasquet chutent sur gazon

Titre à S'Hertogenbosch, Richard Gasquet s'est incliné d'entrée mardi à Halle, dominé par l'Allemand Florian Mayer 6-2, 6-2. Défaillance également pour Lucas Pouille, battu par le Grec Stefanos Tsitsipas, 6-2, 7-6.

Rugby : Bastareud et Gasquet au repos, Parra capitaine

Pour le 3^e et dernier test face aux All Blacks, samedi (9 h 35), le XV de France devrait se passer de son capitaine, Mathieu Bastareud, ému par le terme d'une longue saison. Midi Olympique révèle qu'il sera remplacé par Wesley Fofana, de retour 18 mois après sa dernière sélection, associé à son partenaire de club, Rémi Lamerat. Le capitaine sera confié à un autre Clermontois, Morgan Parra.

Découverte d'une minuscule grenouille contemporaine des dinosaures

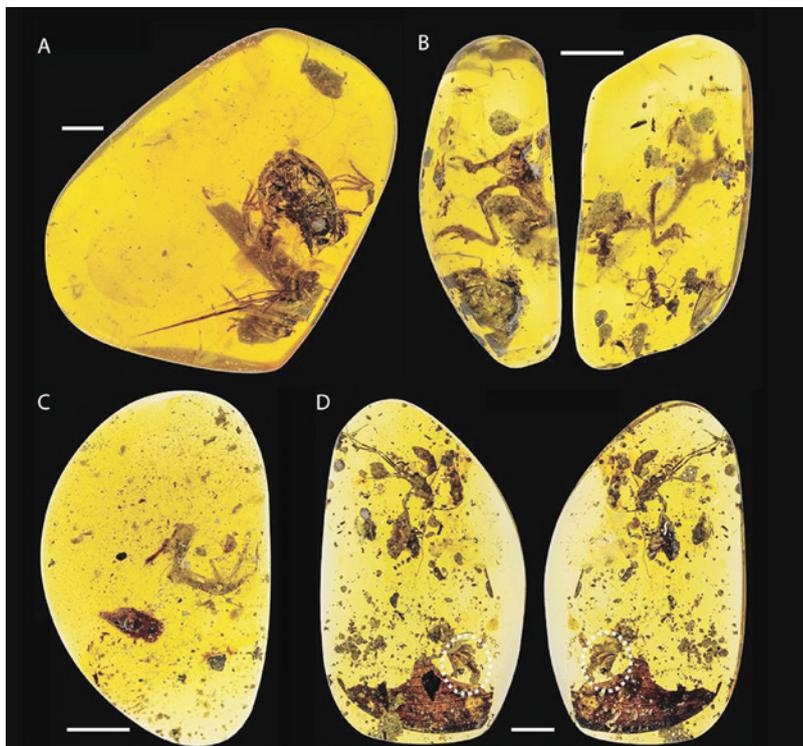
Quatre petits batraciens ont été retrouvés dans de l'ambre birman vieux de 99 millions d'années.

VINCENT BORDENAVE @bordenavev

PALÉONTOLOGIE Elles n'étaient pas bien grandes avec leurs 2,2 cm de long, mais avec leurs 99 millions d'années ces quatre grenouilles retrouvées en Birmanie sont parmi les plus vieilles de leur genre. Dans un article publié dans *Scientific Report*, une équipe menée par Lida Xing de l'Université de géosciences de Pékin révèle cette découverte assez surprenante. Car si les grenouilles sont présentes sur terre depuis près de 200 millions d'années, retrouver des fossiles aussi anciens est extrêmement rare.

C'est d'ailleurs le plus vieux fossile de grenouille jamais retrouvé dans une forêt tropicale. « Il y a 100 millions d'années, on est à la frontière du crétacé inférieur et supérieur. C'est au début de la colonisation des zones tropicales », explique Vincent Perrichot, maître de conférences en paléontologie à l'université de Rennes-1. « Jusque-là, les grenouilles vivaient dans les eaux des zones tempérées, plus sèches. »

Les dépôts d'ambre du nord du Myanmar (Birmanie) en Asie du Sud-Est fournissent un témoignage unique des écosystèmes forestiers anciens. Les quatre grenouilles étaient d'ailleurs accompagnées de mousses, de plantes ressemblant à du bambou, d'araignées aquatiques et de vers de velours. Les animaux ou végétaux ont été piégés dans la résine d'un arbre. Cette cage visqueuse se solidifie et se transforme en véritable sarcophage. Bien protégés, les prisonniers traversent alors les âges,



Holotype d'*Electrorana limoa*, une espèce de grenouille disparue encore inconnue et retrouvée dans un sarcophage d'ambre.

et quand ils tombent sous la main d'un paléontologue, ils nous racontent un peu à quoi ressemblait la vie sur Terre il y a plusieurs millions d'années. Retrouver des fossiles en zones tropicales est très difficile et ce, d'autant plus pour les petits animaux comme ces

grenouilles. Avec la chaleur et l'humidité, les os se décomposent très rapidement. Mais en retrouver dans de l'ambre est aussi très rare. « La taille des animaux retrouvés dans de l'ambre ne dépasse que rarement les 3 millimètres », explique Vincent Perrichot.

« Les animaux sont pris au piège par la viscosité de la sève puis recouverts. C'est donc assez exceptionnel de trouver une grenouille aussi bien conservée. Au vu de l'état des squelettes, il est fort probable que ces batraciens étaient déjà morts avant d'être engloutis. » Jusqu'à cette

découverte, seuls deux de leurs congénères avaient été trouvés dans de l'ambre, en République dominicaine et au Mexique. La première vieille de 40 millions d'années, la seconde de 25 millions d'années.

« C'est quasiment inenvisageable de retrouver une si petite grenouille fossile de cette période. La préservation des petits os est tridimensionnelle, ce qui est incroyable », s'enthousiasme David Blaczkurn, du Muséum d'histoire naturelle de Floride, aux États-Unis et coauteur de l'article. « Mais ce qui est le plus excitant, c'est l'histoire de ces animaux : ces grenouilles faisaient partie d'un écosystème tropical qui, à certains égards, n'était peut-être pas si différent de ce que nous trouvons aujourd'hui - excepté la présence des dinosaures. »

Squelette parfaitement visible

Trois des fossiles découverts sont trop partiels pour déterminer précisément de quel type de grenouille il est question. Mais l'analyse du squelette le plus complet a permis d'établir l'existence d'une espèce disparue encore inconnue nommée *Electrorana limoa*. Son squelette, parfaitement visible dans son sarcophage d'ambre reste incomplet. Mais sa tête, ses pattes avant, et une partie de ses pattes arrière et de sa colonne vertébrale sont tout de même arrivées jusqu'à nous.

Les paléontologues avancent néanmoins un lien évolutif probable entre la petite grenouille fossile et des espèces actuelles, notamment les crapauds sonneurs, un genre d'amphibiens aujourd'hui répandus en Europe et en Asie, dans des climats plutôt tempérés. Il est donc assez déroulant de leur trouver un ancêtre en milieu tropical. « On pourrait s'attendre à trouver plus de similitude avec des batraciens du même milieu », rajoute Vincent Perrichot. « Cependant, on retrouve la même migration, de zones tropicales vers des environnements plus tempérés, en comparant des insectes et des plantes de cette époque avec des espèces contemporaines. Ces grenouilles, ou leurs descendants, ont très bien pu suivre leur proie et s'adapter à un nouvel environnement. » ■

NATURE SCIENTIFIC REPORT

La solitude nuit gravement à la santé

Lorsqu'elle n'est pas volontaire, la solitude peut doubler la mortalité après une hospitalisation en cardiologie. Un effet plus sensible chez les hommes.

DAMIEN MASCRET @dmascret

ISOLEMENT Vivez-vous seul ? Si l'on vous pose cette question à la sortie d'un service de cardiologie, ça n'est pas simplement pour des questions pratiques ou par empathie mais parce que la solitude, réelle ou ressentie, augmente considérablement vos risques de décès dans l'année qui suit. Un cœur fragilisé serait-il plus vulnérable à l'isolement social ?

Oui, mais de façon différente pour un homme et une femme, comme l'a remarqué Anne Vinggaard Christensen, une étudiante en doctorat de santé publique au centre de cardiologie de l'université de Copenhague (Rigshospitalet). Elle présentait des résultats étonnants le 9 juin dernier au Trinity College de Du-

blin en Irlande lors du congrès de la Société européenne de cardiologie (EuroHeartCare).

La chercheuse a repris les données de toutes les personnes hospitalisées entre avril 2013 et avril 2014 dans l'un des cinq centres de cardiologie du Danemark, dont le sien, soit plus de 13 000 personnes, âgées en moyenne de 65 ans. La moitié avait été hospitalisée pour infarctus du myocarde et un tiers pour de l'arythmie cardiaque, le reste pour insuffisance cardiaque ou maladie des valves cardiaques. La majorité (70 %) étaient des hommes. Or ce que la chercheuse découvre, c'est que ceux qui vivaient seuls avaient deux fois plus de risque de mourir que les autres dans l'année suivant leur sortie de l'hôpital. Un excès de risque qu'elle ne retrouve pas chez les femmes !

« Des recherches antérieures ont montré que les hommes utilisent principalement leur épouse comme premier support alors que les femmes ont souvent davantage de personnes support qui ne sont pas leurs époux », explique au Figaro Anne Vinggaard Christensen, « les hommes semblent donc plus dépendants que les femmes de la personne avec laquelle ils vivent ».

Un enjeu de société

Mais le plus étonnant est que la solitude ressentie double aussi la mortalité dans l'année suivant la sortie de l'hôpital et cette fois aussi bien pour les hommes que pour les femmes.

Dans l'étude danoise, les patients devaient simplement répondre à la question suivante : « Est-ce qu'il arrive que vous soyez seul même lorsque vous préfé-

riez être avec d'autres personnes ? » C'était « souvent » le cas pour 6 % des hommes et 10 % des femmes, et ça l'était « parfois » pour 17 % des hommes et 21 % des femmes. « Nous savions qu'il y avait une association entre un réseau social pauvre et la santé, mais la force de l'association nous a surpris ainsi que le doublement du risque de mortalité parmi ceux qui se sentent seuls », explique Anne Vinggaard Christensen.

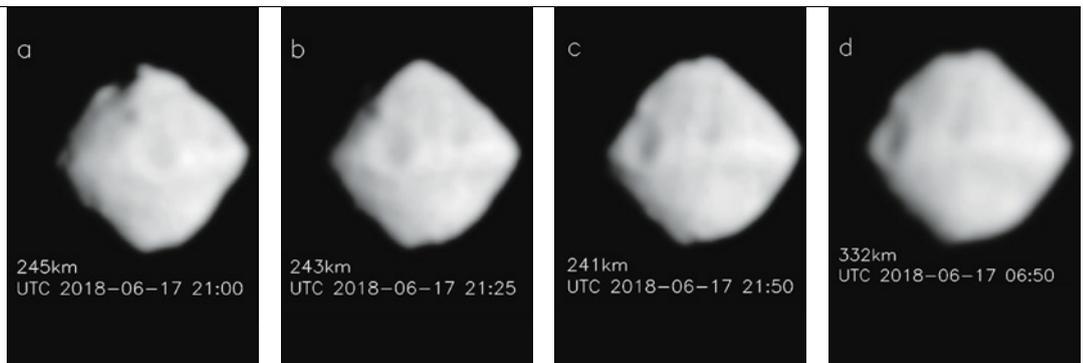
Dans son livre *Loneliness, Human nature and the need for social connection* (« Solitude, la nature humaine et le besoin de relations sociales », non traduit en français), John Cacioppo, neuroscientifique de l'université de Chicago connu pour avoir montré en 2003 sur des IRM cérébrales l'activation de zones douloureuses lorsque des individus étaient rejé-

tés d'un groupe au cours d'un jeu, insistait aussi sur l'impact de la solitude prolongée. « La solitude n'altère pas seulement le comportement mais apparaît aussi lorsque l'on mesure les hormones de stress, l'immunité et la fonction cardiovasculaire », écrit-il. Au fil du temps, ces changements physiologiques s'aggravent de telle façon qu'ils précipitent dans la tombe des millions de gens. » Inquietant lorsque l'on considère l'épidémie de solitude qui se développe aujourd'hui, surtout chez les seniors.

Une enquête menée en 2017 par l'institut CSA pour Les petits frères des pauvres estimait que 900 000 personnes de plus de 60 ans étaient déjà en situation d'isolement à la fois des cercles familiaux et amicaux. Un enjeu de société qui se révèle aussi un enjeu de santé. ■

Un astéroïde bien étrange

Depuis quelques semaines, la sonde japonaise Hayabusa-2 a l'astéroïde Ryugu en ligne de mire. Après trois années et demie de voyage dans le Système solaire, elle a découvert un caillou de 900 mètres de diamètre dont la forme évoque étrangement... celle d'une bouchée vaporeuse chinoise ! On distingue par ailleurs un bourrelet surprenant au niveau de l'équateur pour un objet dont la vitesse de rotation est limitée (un tour toutes les 7,7 heures). Le vaisseau va encore se rapprocher de sa cible pour le suivre à partir du 27 juin à 20 km de distance.



JAXA

LE CARNET DU JOUR

17

Téléphone
01 56 52 27 27
Courriel
carnetdujour@media.figaro.fr

deuils

François-Xavier et Florence de Boisoudy, Emma, Louis, Marie, Marie-Bénigne et Pierre Zevart, Paul-Emmanuel, Augustin, ses enfants et petits-enfants,

font part de l'entrée dans la Vie éternelle du

colonel Pierre de BOISSOUY

parti rejoindre son épouse, Bernadette

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 22 juin 2018, à 14 h 30, en la basilique Sainte-Trinité, à Cherboug.

Marianne Vanderstukken, son épouse, Pascale Bouyeure, Marc Bouyeure, Julia Bouyeure, ses enfants, Pévelope, Alice, Antonin, Coline, Alexandre et Antoine, ses petits-enfants,

ont la tristesse de vous faire part du décès de

Charley BOUYEURE
avocat honoraire
au barreau de Paris,

survenu le 15 juin 2018.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 22 juin, à 15 heures, dans la chapelle de l'Est du cimetière du Père-Lachaise, Paris (20^e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

28, rue Vaneau, 75007 Paris.

Nimes, Le Grau-du-Roi, Meynes, Montfrin (Gard).

Le général (28) et Mme Jean Brantschen, ses fils et belle-fille, Laure, Cédric, Olivier, Ségolène, Camille et Marina, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, ses sœurs et frères

ont la douleur de vous faire part du décès de

Henriette, Marie, Jeanne BRANTSCHEN
née de Chazelles,

à l'aube de sa 97^e année.

La messe d'obsèques aura lieu le vendredi 22 juin 2018, à 16 heures, en l'église Saint-Pierre du Grau-du-Roi.

La crémation se fera le samedi 23 juin, à 10 heures, au crématorium de Nimes.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui s'associeront à sa peine.

Le docteur Jean-Claude Buxtorf, son époux,

Anne et Joël Esposti, Hervé et Nathalie Buxtorf, Emmanuel et Agnès Buxtorf, ses enfants, Thomas, Loïc, Solène, Julien, Angèle, ses petits-enfants, les familles Alphonse, Bauz, Goisbeault, Journault

ont la très grande douleur de vous faire part du décès de

Bernadette BUXTORF
née Alphonse,

le 17 juin 2018, dans sa 87^e année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 22 juin, à 10 h 30, en l'église Saint-Christophe, à Cretiel, suivie de l'inhumation au cimetière de Michery (Yonne).

Sarah Créhange, sa fille, et sa mère, Lucile Strang,

le docteur et Mme Jacques Créhange, son frère et sa belle-sœur, leurs enfants et petits-enfants,

ses amis et tous ses proches

ont le chagrin de vous faire part du décès du

docteur François CRÉHANGE

le mardi 19 juin 2018.

L'inhumation aura lieu le vendredi 22 juin, à 11 heures, au cimetière du Montarnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris (14^e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

142, boulevard Berthier, 75017 Paris.

Les familles Cros, Durand et Spittaël

ont la douleur de vous faire part du décès de

M. François CROS
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 11 juin 2018, à l'âge de 86 ans, à Versailles.

La cérémonie religieuse sera célébrée en la cathédrale Saint-Louis, à Versailles, le jeudi 21 juin, à 10 h 30.

Mme Estivant, son épouse,

Véronique Estivant, Louis et Isabelle de Halleux, Charles et Anne-Sophie Estivant, ses enfants et beaux-enfants,

Marie et Pauline de Bruyn, Aurore, Antoine et Victor de Halleux, Gaiien et Ludivine Estivant, ses petits-enfants,

Brigitte Estivant, sa sœur, Gérard Calles, son beau-frère,

Christine et Gaël Elisabeth D'Intino, son ex-épouse, Arnaud (†) et Flocu (†) Calles, Thierry et Sylvie Calles, ses neveux et nièces, et leurs enfants

ont la grande douleur de vous faire part du rappel à Dieu de

Hubert ESTIVANT
dans sa 88^e année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Georges de Cloves-sur-le-Loir (Eure-et-Loir), le vendredi 22 juin 2018, à 10 h 30.

En union avec Vahé Hantchérian (†), son père, Marie Hantchérian (†), née Kévorkian, sa mère,

Nicole Hantchérian, sa sœur, Elisabeth D'Intino, son ex-épouse, Hermine Chalian (†), née Kévorkian, sa tante, Edouard Kévorkian, son oncle,

toute la famille tous les fidèles amis, le directeur et le personnel de la société Alphaplast

ont la douleur de vous faire part du rappel à Dieu de

Gérard HANTCHERIAN
à l'âge de 71 ans, des suites d'une longue maladie, le 14 juin 2018.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 22 juin, à 10 h 30, en l'église apostolique arménienne Saint-Jean-Baptiste, 15, rue Jean-Goujan, Paris (8^e).

Elle sera suivie d'une cérémonie d'adieu, à 14 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, salle Mauméjean, 71, rue des Rondeaux, Paris (20^e).

Les cendres seront dispersées le lundi 25 juin, à 11 h 30, au jardin du souvenir du cimetière de Thiais.

Michel Hugon, son époux, ses enfants, ses petits-enfants, sa mère, sa sœur

ont la tristesse de vous faire part du décès de

Danyèle HUGON
chevalier
de la Légion d'honneur,
officier du Mérite agricole,

présidente
de la chambre syndicale des fleuristes de l'Île-de-France, présidente de l'École des fleuristes de Paris, vice-présidente de la Fédération française des artisans fleuristes, vice-présidente de la Confédération française des métiers d'art, membre honoraire de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, administrateur de la Mutuelle d'assurance des professions alimentaires (MAPA),

survenu à Paris, le 14 juin 2018, à l'âge de 71 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 22 juin 2018, à 10 h 30, au temple de l'Oratoire du Louvre, 145, rue Saint-Honoré, à Paris (1^{er}).

5, avenue Bertie-Albrecht, 75008 Paris.

Hedwig Hautefeuille, son épouse,

Patrick Hautefeuille, le docteur Alain Hautefeuille et Laurence Hautefeuille, François Hautefeuille et le docteur Theresa Hautefeuille, ses fils et belles-filles,

Rémy, Alexandre, Virginie, Marianne, Isabelle et Sophie, ses petits-enfants,

le docteur Jacques Hautefeuille, son frère,

font part du rappel à Dieu du

général (c.r.)
Guy HAUTEFEUILLE
Saint-Cyr,
promotion Rhin et Danube,
chevalier
de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'Ordre national du Mérite,
croix de la Valeur militaire,

le 17 juin 2018, à l'âge de 92 ans, à Massy.

Les obsèques auront lieu au cimetière de Vitry (Velennes), 1, avenue de Vélizy, ce mercredi 20 juin, à 11 heures, dans le caveau familial.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Fabrice de Jouvencel, son époux,

Maxence-Ulrich, Maylis et François-Marie, ses enfants, Lucie, Pierre, Capucine, Grégoire et Gabriel, ses petits-enfants,

Corinne Oules, sa sœur, ainsi que ses enfants et petits-enfants

ont la grande douleur de vous faire part du décès de

Isabelle de JOUVENCEL
née Chandenier,

survenu à Paris, le 13 juin 2018, dans sa 62^e année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 22 juin, à 10 h 30, en l'église Saint-Ferdinand-des-Ternes, Paris (17^e), suivie de l'inhumation au cimetière de Villeconin (Essonne), à 14 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue Villaret-de-Joyeuse, 75017 Paris.

Mme Monique Leurquin, son épouse,

ses cinq enfants, ses huit petits-enfants

ont la tristesse de vous faire part du décès de

Jean-Pierre LEURQUIN
licencié ès sciences,
ancien président
des laboratoires Leurquin,
croix du combattant AFN,

survenu le 17 juin 2018, à l'âge de 82 ans, à Bagnolet.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame de Vincennes, 82, rue Raymond-du-Temple, à Vincennes, le vendredi 22 juin, à 9 h 45.

Jean et Françoise, François et Pascale, Bruno et Véronique, Benoît et Sophie, ses enfants,

Stéphane et Nathalie, Carine et Nicolas, Damien et Mathilde, Mathieu, Adèle et Yann, Arthur et Gaëlle, Mand et François, Tiphaine et Ludovic, Johan et Olivier, Julie et Fabrice, Edouard, Erwan et Marie, ses petits-enfants,

Chloé, Antonin, Emma, Hugo, Romain, Thomas, Lucie, Manon, Lucas, Auriane, Paul, Anouk, Boris, Colombine, Brune, Eloi, Merlin, Basile et Lucile, ses arrière-petits-enfants,

vous annoncent que

Mme Thérèse LEPORT
née Voisin,

a rejoint Jacques

son cher mari,

le 17 juin 2018, dans sa 99^e année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 22 juin, à 14 h 30, en l'église Saint-Symphorien de Versailles, suivie de l'inhumation au cimetière de Montreuil, à Versailles.

Mme Bruno de Joybert, née Marie-Agnès Crosnier, son épouse,

Jean-Marie et Marie-Laetitia de Joybert, Edith et Gilles Bérenger, Brigitte et Xavier Deniau, ses enfants,

Albéric, Anne-Solène, Marie-Amélie, Aymeric et Claire, Servane, Théophraste, Stéphanie, Alys, Aliénor, Ariane, ses petits-enfants,

ont la tristesse de vous faire part du rappel à Dieu de

M. Bruno de JOYBERT
chevalier
de l'ordre souverain de Malte,

le 16 juin 2018, dans sa 90^e année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Justin, à Levallois-Perret, le vendredi 22 juin, à 14 h 30.

Il reposera au cimetière Monumental de Rouen.

Mme Christophe Liger-Belair, sa belle-fille, Ségolène, Juliette, ses petites-filles, Mme Guyonne Bonfort, sa sœur,

ont la tristesse de vous faire part du décès de

Chantal, Françoise LIGER-BELAIR
née Gouyvet de Fontenay,

survenu le 18 juin 2018, à l'âge de 74 ans, à Talant, Dijon.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 25 juin, à 15 heures, en la chapelle de la maison de retraite des Fassoless, 20, rue des Fassoless, à Talant.

Isabelle Marchant-Motte, son épouse, en union avec Jérôme Brabant (†),

Nathalie Marchant, George Simonsen et son père, Dean Simonsen,

Grégory et Sibylle Marchant-Mulliez, Madeleine, Guy-Eloi, Jean-Lin, Elisabeth Marchant,

Loïc Marchant,

ses enfants et petits-enfants,

Timothée et Elodie Brabant-Huet, Hippolyte, Léopoldine, Suzanne Brabant,

Maxence et Rocío Brabant-García Salinas, Azul Brabant,

Benjamin Brabant, Victoire et Guillaume Pichelin-Brabant, Pablo, Barnabé, Achille Pichelin,

ses beaux-enfants et petits-enfants,

et toute la famille, ses nombreux amis, ses collaborateurs, les membres du club 41 et de l'association Befoza, toutes les personnes qui l'ont soigné et accompagné

ont la tristesse de vous faire part du décès de

Jean-Eloi MARCHANT
chevalier
de l'ordre national du Mérite,
ancien président fondateur
de Macopharma,
ancien président de
l'Union textile de Tourcoing
et fondateur
des Textiles de la Thiérache,

en union avec Nadine Marchant-Butemy (†),

décédé le lundi 18 juin 2018, entouré de tous les siens, dans sa 82^e année.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 23 juin, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre, à Sully-lez-Lannoy (Nord).

Assemblée à l'église à partir de 9 heures. L'offrande tiendra lieu de condoléances.

L'inhumation se fera au cimetière de Sully-lez-Lannoy, dans le caveau familial.

Merci de remplacer les fleurs par un don au profit de l'association Popitons Blancs, une corbeille sera disposée à cet effet à l'entrée de l'église.

Il repose à son domicile, Ferme de Neuville, à Sully-lez-Lannoy. Visites de 12 heures à 20 heures.

Mme Wilfrid de Nercy, née Geneviève de Chergé, son épouse,

Gildas de Nercy et Ann Boutigny, Florence et Frédéric Clavel, Anne-Catherine et Pierre de Pouilly, ses enfants,

ses petits-enfants et ses 3 arrière-petits-fils ont la profonde tristesse de vous faire part du retour à Dieu de

Wilfrid de NERCY

le 15 juin 2018.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 23 juin, à 10 h 15, en l'église de Marville-Moutiers-Brûté (Eure-et-Loir).

Chantal (†) et Bernard Desmarest, Hubert et Brigitte Patard de La Vieuille, Bruno et Marie-Brigitte Patard de La Vieuille, ses enfants et leurs conjoints,

ses 8 petits-enfants et leurs conjoints et ses 10 arrière-petits-enfants

ont la tristesse de vous faire part du décès de

Anne Marie PATARD de LA VIEUILLE
née Guillemot,

survenu à l'âge de 90 ans, à Versailles, le 17 juin 2018.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 22 juin, à 14 h 30, en l'église de la Chapelle-sur-Erdre (Loire-Atlantique), suivie de l'inhumation.

La veille, le jeudi 21 juin, à 18 heures, une messe, à son intention, aura lieu en l'église Saint-Antoine du Chesnay, 9, avenue des États-Unis, 78000 Versailles. 93, rue des Thermes, 93800 Enghien-les-Bains. 11, rue Alexandre-Ribot, 78150 Le Chesnay.

Anne-Brigitte Rendu, son épouse,

Anne-Solène et Aymeric de Masne de Chermont, Alexiane Rendu, Philippe-Edouard et Cannelle Rendu, ses enfants,

Célestine et Rosalie de Masne de Chermont, Cyriaque, Albéric, Castille, Méliadec et Roch Rendu, ses petits-enfants,

font part du rappel à Dieu de

Bruno RENDU

le 18 juin 2018, à l'âge de 70 ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 21 juin, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine, suivie de l'inhumation au cimetière d'Arville (Loir-et-Cher).

anebrendu@hotmail.fr

messes et anniversaires

En souvenir de

Jacques ANDRÉANI

une messe sera dite le samedi 23 juin 2018, à 10 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris (6^e).

De la part de

Donatella, son épouse, Gilles, Olivia, Marie-Emmanuelle, Fabrice, ses enfants, David, Charles, Marek, Ulysse, Hector, Hadrien, ses petits-enfants, Antoine, son arrière-petit-fils.

services religieux

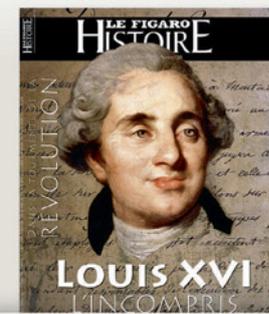
Le hazkara des douze mois de

M. René Samuel EMSALEM

notre bien-aimé, mari, père, grand-père, frère,

aura lieu le jeudi 21 juin 2018, à 19 h 30, en la synagogue de Neuilly-sur-Seine, 12, rue Ancelle.

Sache René que tu continues de vivre dans nos cœurs et que pas un jour ne se passe sans penser à toi.

Les éditions du Figaro
En vente actuellementLe Figaro Littéraire :
Des centaines de quiz
pour tout l'étéLe Journal des Femmes :
Numéro 2Le Figaro Histoire :
Louis XVI, l'incomprisLe Figaro Hors-Série :
Paris secret



Le 22 juin 2008, Felipe Massa, le pilote brésilien de Ferrari, franchit la ligne d'arrivée sur le circuit de Magny-Cours et remporte le Grand Prix de Formule 1 devant le Finlandais Kimi Räikkönen pour Ferrari. BERTRAND GUAY/AFP

Après dix ans de discorde, la F1 et la France se retrouvent



Cédric Callier
ccallier@lefigaro.fr

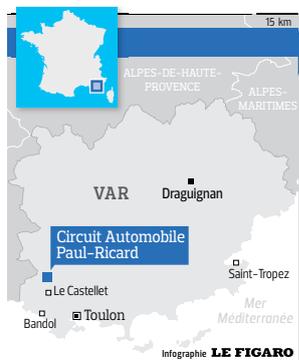
« Une véritable humiliation. » Tel est le sentiment exprimé par Christian Estrosi au moment d'évoquer la décennie qui vient de s'écouler en France, sans épreuve de Formule 1. « Une aberration » aux yeux du quadruple champion de France de moto dans les années 1970, devenu responsable politique. L'ex-ministre de Nicolas Sarkozy, ancien président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a retrouvé sa mairie de Nice. La disparition de la F1 a été actée le 15 octobre 2008, par le biais d'un communiqué diffusé par la Fédération française du sport automobile (FFSA) : « Pour des raisons liées au contexte économique, la Fédération française du sport automobile a décidé d'annuler le Grand Prix de France inscrit au calendrier du championnat du monde de Formule 1 de la FIA les 26-27-28 juin 2009. »

À l'époque, tout le monde songeait à une rupture courte, un simple break de deux ans, le temps que le projet d'un circuit à Flins - proche de la capitale qui aimait l'intérêt d'un certain Bernie Ecclestone, alors grand manitou de la reine des compétitions automobiles - devienne réalité. Bel optimisme qui allait vite se heurter à de nombreux obstacles. Financiers, tout d'abord. Avec des pertes s'élevant - selon diverses estimations - à environ 4 millions d'euros pour sa dernière édition à Magny-Cours, le Grand Prix de France se révélait davantage un gouffre qu'une opération rentable pour les organisateurs de l'épreuve. Un déficit intolérable pour les finances publiques, mais aussi pour un Ecclestone s'imaginant mal continuer à se coltiner une course hexagonale ne correspondant plus aux critères de la F1 moderne - notamment en termes de tarifs pour accueillir le plateau - alors que Singapour, la Chine, l'Inde ou encore la Russie, pour ne citer que quelques-unes des épreuves, déroulaient des tapis de dollars sous les pieds du Britannique. Le genre d'arguments auxquels celui-ci n'a jamais été insensible.

Considérations écologiques

Mais le volet pécuniaire n'était que la partie la plus visible d'un iceberg propre à couler la F1 en France pour une durée indéterminée. En effet, si le coût sans cesse plus prohibitif d'un Grand Prix expliquait en partie cette rupture de ban, il ne s'agissait pas de la seule raison. À l'heure de la montée en puissance des considérations écologiques, la discipline, et avec elle l'ensemble des compétitions automobiles, n'avait plus bonne presse. Ainsi, le projet de Flins a provoqué une levée de boucliers des défenseurs de l'environnement, qui ont érigé, à l'époque, le Grenelle du même nom en rempart des tours de piste de ses monoplaces par trop polluantes et bruyantes. Le dossier a même divisé le gouvernement. D'un côté, le premier ministre François Fillon, favorable au retour de la F1 en France; de l'autre, son ministre de l'Écologie, Jean-Louis Borloo. L'affaire a pris une tournure

Même si le circuit Paul-Ricard, au Castellet, accueille ce week-end l'organisation du premier Grand Prix de F1 depuis 2008, le rapport de la France avec la reine des compétitions automobiles reste compliqué. Vitesse, argent et écologie ne font pas toujours bon ménage.



Infographie LE FIGARO

délicate, d'autant que l'État devait s'engager financièrement à soutenir l'organisation d'une pareille épreuve, ce qui risquait de mal passer aux yeux d'une opinion publique globalement indifférente au sort d'une discipline florissante.

A commencé alors une période de flou, avec des projets disparaissant parfois aussi vite qu'ils venaient le jour. Dispari des radars pendant de longues années, le circuit Paul-Ricard - qui avait accueilli à quatorze reprises le Grand Prix de France, entre 1971 et 1990, en alternance avec Dijon-Prenois - en profitait pour renaître de ses cendres. Jusqu'au grand chambardement politique coupant l'herbe sous le pied de ses partisans. « Mi-2012, une solution alternative s'était présentée avec le Paul-Ricard, rappelle Nicolas Deschaux, le président de la FFSA. À l'époque, le ministre des Sports se nommait David Douillet et l'optique envisagée était un GIP (groupement d'intérêt public), porté par d'importantes subventions locales. À ce moment-là, clairement, le dossier du Ricard était quasi finalisé. Sauf qu'il y a eu un changement de président avec l'élection de François Hollande, donc de gouvernement, et la ministre nommée - Valérie Fourneyron - a demandé un nouvel audit qui a mis en lumière le fait que, sans aide de l'État, il fallait au moins celui-ci garantir l'éventuel déficit du Grand Prix. L'État a refusé d'apposer cette garantie et le projet est resté lettre morte. »

Un crève-cœur pour Éric Barbaroux, impliqué un temps dans ce retour de la F1, avant de se consacrer à l'émergence de la Formule E et à l'organisation de la course électrique à Paris : « C'était aberrant que la France vive dix ans sans Grand Prix, sans que personne, au niveau gouvernemental, ne lève le petit doigt. C'était triste de voir que ce qui est une vitrine de l'industrie automobile avait disparu. Tous les grands pays d'Europe avaient leur course, sauf la France. » Le berceau de l'automobile. Le pays qui comptait 265 constructeurs à la fin du XIX^e siècle. Le pays qui a accueilli le premier Grand Prix de l'histoire, en 1906. Le pays des 24 Heures du Mans, du Rallye de Corse, l'organisateur du Dakar et de tant d'autres courses... Le berceau d'un certain Jean Todt, président de la Fédération internationale de l'automobile (FIA). Plus de Grand Prix de F1 en France, cela revenait à ne plus organiser de Coupe du monde de football au Brésil ou de championnat du monde de judo au Japon. Impensable, et pourtant bien réel !

Si les politiques montraient si peu d'appétence pour la F1, au-delà des considérations écologiques, c'était également en raison de son côté « too fast, too furious » (trop rapide, trop furieux) qui collait mal avec les préoccupations en matière de sécurité routière. « Il y a un vrai problème d'images en France, explique Barbaroux. Transposer cette notion de compétition et de vitesse est délicat chez nous, sans doute plus qu'ailleurs, car, aux États-Unis ou en Allemagne, par

exemple, cela ne pose aucun souci. » Et l'instigateur de la Formule E de poursuivre son argumentaire : « J'ai vu récemment un article dans L'Équipe où l'on voyait Georges Pompidou et sa femme sortir d'une Porsche 356 qu'ils venaient de s'offrir. Il faut s'imaginer aujourd'hui le tollé que provoquerait le fait de voir un président de la République rouler en Porsche. À l'époque, cela ne faisait même pas l'objet d'un débat. Et ce n'est pas lié à un problème de développement durable ou de sécurité routière, mais de symbole. Donc oui, il y a un désamour en France notamment pour la voiture de sport, qui est un symbole de vitesse mais aussi de prise de risque, et nous n'aimons pas cela dans notre pays où tout doit être sous contrôle. » Symbole de vitesse, mais aussi de richesse. En particulier la F1, sommet de la pyramide. Mais pas que, à en croire Barbaroux : « Même en Formule E, même avec l'aspect environnemental, c'est difficile de trouver des sponsors et des partenaires. C'est plus à l'étranger que nous les avons trouvés. En France, il est difficile de faire bouger les lignes des qu'il s'agit d'automobile. Des choses parviennent à se faire, mais le discours politique ambiant n'a pas été et n'est toujours pas favorable à la voiture, et encore moins à la vitesse. »

Le bon interlocuteur, les amoureux de la F1 en France l'ont trouvé en Christian Estrosi. Dès qu'il a été élu président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, fin 2015, il a œuvré pour rendre possible ce retour. Et ce, dans une totale discrétion, rendue indispensable par le contexte anxieux régnant autour de la discipline dans le pays. Un contexte particulier d'autant que, depuis Alain Prost, les pilotes français ne sont guère en pole position sur les circuits. « En France, on reste cocardier, rappelle Barbaroux. On supporte seulement quand on gagne. Le fait qu'après Prost, hormis un coup d'éclat d'Alesi ou de Paris, personne n'ait repris le flambeau, cela n'a pas aidé, c'est une évidence. » Un constat partagé par Deschaux : « La reconquête passait par les pilotes. Or nous avons connu une période sans. Aujourd'hui, la France est la nation la plus représentée du plateau, avec trois pilotes. Sans oublier la présence, en tant qu'écurie à part entière, de Renault. Ce sont des éléments de promotion importants aux yeux de l'opinion publique. Le dernier élément majeur, c'est l'organisation d'un Grand Prix sur le territoire. » Pour rendre à la F1 son éclat perdu en France ?

À TF1, la diffusion en clair du dernier Grand Prix de Monaco, avec 2,2 millions de téléspectateurs, a été accueillie avec satisfaction. Une audience solide à laquelle il convient d'ajouter également celle de Canal+, codiffuseur de l'épreuve, qui a annoncé le chiffre de 900 000 téléspectateurs. Signe que le public français n'a pas complètement tourné le dos à la F1, après quelques années de vaches maigres lors desquelles la reine des compétitions automobiles n'était plus visible qu'en mode payant. Et, selon Christian Estrosi, la grand-messe du Castellet qui se tiendra ce week-end s'annonce déjà comme un succès populaire : « Nous avons déjà vendu plus de 90 % des billets et nous serons à guichets fermés vendredi, samedi et dimanche. Donc, non seulement je ne crois pas qu'il y ait un désamour, mais j'estime qu'il y a eu un manque de Formule 1 dans notre pays. » Pour les cinq prochaines années, l'avenir est assuré. La suite, elle, reste à écrire... ■

Des choses parviennent à se faire, mais le discours politique ambiant n'a pas été et n'est toujours pas favorable à la voiture, et encore moins à la vitesse

ERIC BARBAROUX, ORGANISATEUR DE LA FORMULA E

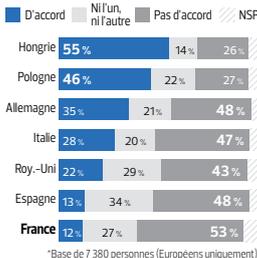
Comment les opinions mondiales vivent-elles la pression migratoire ?

Une étude menée par Ipsos dans de nombreux pays met en évidence les craintes suscitées par la crise migratoire et son impact sur l'emploi, la sécurité ou l'identité des pays concernés.

➔ Lire aussi PAGES 8, 9, 13

1 Votre pays a-t-il bien géré la crise des réfugiés ?

QUESTION : Concernant la crise des réfugiés en Europe, indiquer si vous êtes d'accord ou pas avec la déclaration suivante : « Votre pays a plutôt bien réagi face à la crise des réfugiés »*



Enquête Ipsos global @divisor sur l'immigration et la crise des réfugiés.
Etude réalisée du 24 juin au 8 juillet 2017, sur 17 903 personnes, âgées de 18 à 64 ans aux USA et au Canada et de 18 à 64 ans dans les autres pays interrogés.
25 pays interrogés : Afrique du Sud, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Canada, Corée du Sud, Espagne, États-Unis, France, Hongrie, Inde, Italie, Japon, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pérou, Pologne, Royaume-Uni, Russie, Serbie, Suède et Turquie.
10 000 personnes ont été interrogées par pays dans les pays suivants : Allemagne, Australie, Brésil, Canada, Chine, Espagne, États-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni. 500 dans les autres pays.

Infographie LE FIGARO



IMMIGRATION La crise migratoire est dorénavant au cœur des préoccupations des opinions publiques et la vie politique de la plupart des États européens sont de plus en plus dictées par cette question, comme en attestent les résultats des élections en Italie et les difficultés que rencontre Angela Merkel au sein de sa coalition. La semaine dernière, l'odyssée de l'*Aquarius* a mis en exergue les divisions profondes entre les gouvernements européens sur la question des réfugiés et plus largement de l'immigration. Entre la position très ferme du nouveau premier ministre italien, Giuseppe Conte, et l'ouverture manifestée par le tout récent président du gouvernement espagnol, Pedro Sánchez, Emmanuel Macron a adopté une position intermédiaire qui ne lui a pas permis d'échapper aux critiques. Cette multiplicité dans les positionnements des exécutifs nationaux s'explique-t-elle avant tout par les divergences entre les opinions des habitants de ces pays sur la question de l'immigration ? Une vaste étude réalisée par Ipsos durant l'été 2017 (Ipsos Global @divisor « Attitude à l'égard de l'immigration et de la crise des réfugiés dans le monde » auprès de 18 000 personnes dans 25 pays) nous permet de mieux appréhender cet aspect de la vie politique européenne, de comprendre en quoi les opinions publiques convergent ou divergent sur un tel sujet et d'apprécier dans quelle mesure elles ont évolué au cours des dernières années.

TROP D'IMMIGRÉS POUR 53 % DES FRANÇAIS

Considère-t-on qu'il y a trop d'immigrés dans son pays ? Les réponses varient très fortement en Europe : les deux tiers des Italiens (66 %) le pensent, alors qu'environ un Français sur deux (53 %) partage cette opinion, un niveau proche de ceux mesurés en Allemagne (50 %), en Espagne (47 %) et au Royaume-Uni (45 %). En Europe de l'Est, le constat est nettement plus mesuré, reflétant des niveaux d'immigration extra-européenne marginaux (même si 30 % des Polonais pensent qu'il y a trop d'immigrés dans leur pays). Ce sentiment est globalement stable dans la plupart des pays depuis 2011, à l'exception de l'Espagne et du Royaume-Uni, où cette impression décroît sensiblement.

Pour autant, les opinions européennes partagent le même constat sur l'accroissement du phénomène migratoire : il y aurait de plus en plus de nouveaux venus dans l'ensemble des pays où l'enquête a été menée. Les Italiens sont, et pour cause, la encore les plus sensibles à la question : 88 % d'entre eux estiment que le nombre de migrants a augmenté au cours des cinq dernières années, mais les Français (85 %), les Allemands (85 %) ou les Britanniques (71 %) sont globalement du même avis. Et si les crispations sont moins vives en Espagne et en Pologne, une nette majorité (61 % chacun) n'en partage pas moins la même impression.

EMPLOI, TERRORISME : LES RAISONS D'UNE CRAINTE

Si les enjeux économiques et sociaux (chômage, inégalités, protection sociale) arrivent en tête des inquiétudes des Européens, signe que la reprise économique reste un mirage pour nombre d'entre eux, les préoccupations liées à l'immigration progressent sensiblement. En Allemagne, 40 % la citent parmi leurs trois principaux sujets de préoccupation pour le pays, devant les niveaux mesurés en Italie (32 %), au Royaume-Uni (26 %) ou en France (22 %), et très loin de l'Espagne (11 %) et de la Pologne (6 %). Surtout, le sujet est devenu plus sensible au cours des dernières années dans la plupart des pays. En Allemagne, il a gagné 29 points par rapport aux chiffres enregistrés au début de l'année 2010. Les progressions sont également notables en Italie (+14 points), en France (+11 points) et en Pologne (+5 points). Toutefois, après le pic observé en 2015 au plus fort de la crise des migrants, l'inquiétude a légèrement reculé dans la plupart des pays, Italie mise à part, où les arrivées de migrants n'ont vraiment fléchi qu'à partir du second semestre de 2017. Malgré ces variations parfois importantes entre les opinions publiques et leurs évolutions divergentes, il existe incontestablement une véritable crispation des Européens à propos de la question migratoire. Un phénomène qui s'articule autour de trois dimensions, plus ou moins prégnantes d'un pays à l'autre. Dans une Europe qui ne s'est pas totalement remise de la crise économique de 2008, l'impact de l'immigration sur l'emploi et la protection sociale reste un sujet de tensions. Dans chaque pays, une part importante de la population est ainsi d'accord avec l'idée selon laquelle

« les immigrants ont rendu plus difficile l'obtention d'un emploi » et plus encore que « l'immigration a mis sous pression les services publics ». Des opinions particulièrement présentes en Italie (respectivement 47 % et 61 %), où la crise économique rampante et l'absence de perspectives pour la jeunesse expliquent le succès du Mouvement 5 étoiles et de la Ligue lors du scrutin de mars dernier. Mais une importante minorité d'Espagnols (41 %), de Français et de Polonais (37 % chacun) juge aussi que l'impact de l'immigration sur l'emploi est néfaste. Quant à son impact sur les services publics, il est la aussi jugé trop lourd par une majorité encore plus forte, notamment au Royaume-Uni (58 %), en France (55 %), en Espagne (53 %) et en Allemagne (51 %). Deuxième moteur du rejet, la série d'attentats qui a frappé l'Europe depuis 2015 et qui a concouru dans le temps avec la crise des réfugiés a conduit une partie importante de l'opinion publique européenne à rapprocher ces deux sujets. 76 % des Allemands pensent ainsi qu'« il y a des terroristes qui prétendent être réfugiés », de même que 70 % des Italiens, 64 % des Polonais et des Français et 63 % des Britanniques. Les Espagnols se distinguent en revanche très largement : seuls 19 % d'entre eux sont d'accord avec cette opinion, 63 % ne la jugeant au contraire pas valable. Enfin, la question identitaire est capitale pour comprendre l'attitude des peuples européens vis-à-vis de l'immigration. Les Britanniques et les Espagnols sont assez partagés sur la capacité d'intégration des réfugiés : respectivement 43 % et 39 % pensent que la plupart parviendront à s'intégrer dans leur société d'accueil, une proportion similaire étant d'un avis contraire. Mais les Allemands et surtout les Italiens et les Français sont nettement plus sceptiques : une majorité absolue de la population de ces trois pays estime que les migrants ne parviendront pas à s'intégrer.

L'ATTITUDE DES GOUVERNEMENTS EN QUESTION

C'est sur la réponse que les gouvernements doivent apporter à cette crise que les différences entre les pays sont les plus marquées : une part importante des Italiens (55 %), des Allemands (49 %) et des Français (46 %) estime ainsi que leur pays doit « entièrement fermer ses frontières aux réfugiés, car on ne peut en accueillir aucun pour le moment ». Cette opinion n'est en revanche partagée que

par à peine plus d'un tiers des Espagnols (36 %) et des Britanniques (35 %). Les différences observées selon les pays jouent incontestablement un rôle dans les prises de position des gouvernements sur la question migratoire : à la relative bienveillance des Espagnols répond l'inquiétude voire le rejet des Italiens, des sentiments qui se reflètent dans les attitudes de leurs premiers ministres respectifs au cours des derniers jours. Mais l'opinion est aussi en partie forgée par le cadrage que font les élites politiques, médiatiques et sociales de la crise des réfugiés et plus largement de la question migratoire. En Italie, le sujet a depuis longtemps été agité par la droite post-fasciste avant d'être repris par Silvio Berlusconi tout au long des années 1990 et 2000. C'est toutefois Matteo Salvini qui en a fait le moteur de son succès : pour faire passer la Ligue de 4,1 % des voix en 2013 à 17,4 % en 2017, il a troqué son passé autonomiste contre un programme résolument anti-immigration et europhobe. Une évolution qui a aussi touché le Mouvement 5 étoiles, même si Luigi Di Maio s'est toujours montré plus prudent sur ces questions que son nouvel allié.

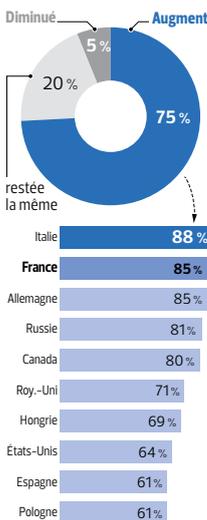
Au contraire, en Espagne, l'immigration n'a jamais été un enjeu mis en avant par les responsables politiques depuis le retour de la démocratie. Les raisons qui peuvent expliquer cette particularité sont multiples : la difficulté de mettre en avant un nationalisme espagnol dans un pays traversé par des identités régionales très fortes ; la mémoire pesante du franquisme qui reflète les ardeurs des dirigeants du Parti populaire ; le fait que la grande majorité des immigrés soient d'origine européenne ou sud-américaine... En France, le Front national a mis la question migratoire dans le débat public dès le milieu des années 1980, forçant les partis de droite à se prononcer sur le sujet. Mais si les tensions identitaires ont atteint leur apogée au début du mandat de François Hollande, elles se sont en partie apaisées à partir des attentats de 2015 : le discours sur « l'union nationale » mis en avant par l'ensemble des partis hormis le FN a précédé une campagne électorale de 2017 où les sujets économiques et sociaux se sont finalement imposés en thématique majeure dans le débat public. Si l'opinion influe donc sur les décisions des dirigeants, ceux-ci, par la manière dont ils abordent un sujet, jouent à leur tour un rôle dans la manière dont le public perçoit cet enjeu. ■

* Directeur du département et directeur d'études au département Politique et opinion de l'institut Ipsos.

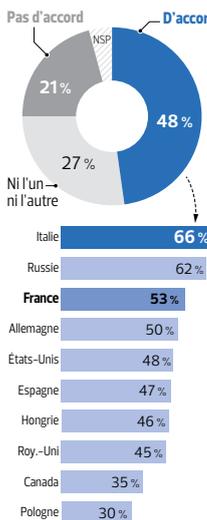
2 Attitude générale vis-à-vis de l'immigration

➔ Un sentiment que l'immigration augmente avec des conséquences négatives

QUESTION : Au cours des cinq dernières années, pensez-vous que la quantité de migrants dans votre pays a (est)...



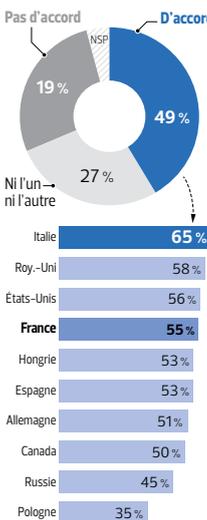
QUESTION : « Il y a trop d'immigrés dans notre pays »



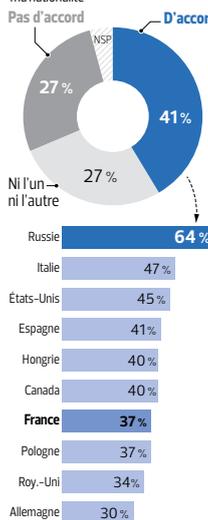
3 Impact de l'immigration

➔ Des divergences sur l'impact de l'immigration, mais des inquiétudes sur la pression exercée sur les services publics, l'emploi et l'économie

QUESTION : L'immigration a mis trop de pression sur les services publics dans mon pays



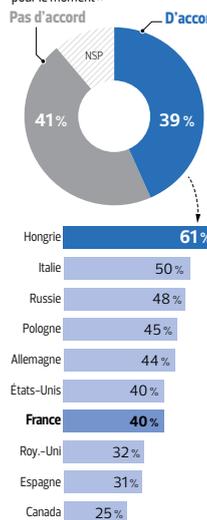
QUESTION : Les immigrants dans mon pays ont rendu plus difficile l'obtention d'un emploi pour les personnes de ma nationalité



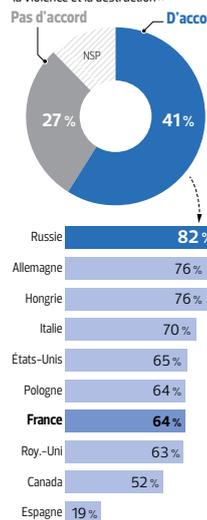
4 La crise des réfugiés

➔ Contre la fermeture des frontières, mais des interrogations sur le terrorisme et les motivations des réfugiés

QUESTION : « Nous devons entièrement fermer nos frontières aux réfugiés ; nous ne pouvons en accueillir aucun pour le moment »



QUESTION : « Il y a des terroristes qui prétendent être réfugiés et qui vont entrer dans mon pays pour semer la violence et la destruction »



LE CHEF DE L'ÉTAT RÉPRIMANDE UN COLLÉGIEIN

■ « Ça va Manu ? » Emmanuel Macron a chapitré un adolescent insolent qui l'interpellait ainsi, le 18 juin, au mont Valérien, lors de la Journée nationale commémorative de l'appel du général de Gaulle. À l'heure d'Internet et des réseaux sociaux, la scène a fait jaser. Au regard des grossièretés que les professeurs doivent affronter, les propos impertinents de ce collégien, si regrettables soient-ils, restent véniels, argumente Barbara Lefebvre, professeur d'histoire-géographie, qui s'interroge sur l'état d'esprit des adolescents incivils. Comédien amateur dans sa jeunesse, Emmanuel Macron se plaît à l'exercice de l'improvisation devant les caméras, analyse Arnaud Benedetti, professeur associé d'histoire de la communication à la Sorbonne.

Macron face à la génération « j'ai le droit »

Un consensus s'exprime pour reconnaître à Emmanuel Macron un certain talent d'incarnation de la fonction présidentielle, une forme d'autorité voire de majesté qui, après l'abaissement de la fonction par Nicolas Sarkozy puis François Hollande, était attendue impatiemment par les Français. « Monsieur le président » a donc décidé de montrer à son peuple de quel bois il se chauffe si on vient à lui manquer de respect en sa qualité de monarque républicain. Il le fait avec une certaine sécheresse, voire une dureté qui tranche avec l'autorité sereine, la force tranquille qu'il revendique. Le voilà ainsi qui tance publiquement un jeune collégien au mont Valérien en marge des commémorations du 18 juin 1940.

C'est un buzz comme le président nous en propose de plus en plus souvent, lui qui, en début de mandat, paraissait réfractaire à cette nouvelle forme de comédie médiatique – mais l'exercice du pouvoir exige apparemment des ajustements au service de la communication tous azimuts. Au moins a-t-il l'élégance de ne pas nous servir du « casse-toi pauvre con ». Quant à la blague présidentielle sous l'œil des caméras, il y a heureusement renoncé depuis ses propos, aux Comores, sur les kwassa-kwassa : n'est pas François Hollande qui veut.

Ces images où on voit le président chapitrer un collégien au mont Valérien, captées par un journaliste, ont tourné en boucle, et, pour ce jeune garçon, elles valent sanction sans cesse réitérée en raison du gréganisme des « partages » sur les réseaux sociaux. Un collégien dont la familiarité avec le président (« salut Manu ») ne relève à mon sens ni de

l'outrage, ni de l'insulte, à la différence des propos que peuvent nous servir quotidiennement une partie de nos élèves. Cet adolescent, au look plutôt rock-grunge années 80, n'est pas un mauvais élève. On apprend dans la suite de la vidéo (qui n'a pas été autant partagée que les quelques secondes de la semonce présidentielle) qu'il a déjà tous les points nécessaires pour obtenir son brevet des collèges. Ces élèves ayant le brevet au contrôle continu ne sont pas légion, croyez-en mon expérience de « prof de collège ». Le président n'avait donc affaire ni à un sauvegoût, comme disait Jean-Pierre Chevènement, ni à une racaille, comme disait Nicolas Sarkozy, ni à un apprenti pickpocket à qui François Bayrou, en 2002, adressa une gifle bien sentie.

On peut s'étonner du ton particulièrement véhément avec lequel le président semonce ce collégien, d'autant qu'immédiatement, le jeune garçon comprend qu'il a été trop loin, baisse les yeux, fait amende honorable en s'excusant patement, bafoille des « oui monsieur le président ». Pourtant, Emmanuel Macron ne s'arrête pas là et saisit l'occasion d'un message métapolitique adressé à la population (puisqu'il sait que la caméra filme la scène) plus qu'à son jeune interlocuteur. Dans une sorte de procès d'intention, il prête à ce futur « mâle blanc » une vocation de révolutionnaire (« le jour où tu veux faire la révolution »), puis d'éventuel éternel étudiant sur les bancs de la fac (« apprendras à avoir un diplôme »), qui ferait bien de « se nourrir lui-même », plutôt que vivre des aides sociales qui coûtent d'ailleurs un « pognon de dingue », comme le président l'a déclaré dans un autre contexte.

Le jeune collégien méritait-il une telle salve ? La cible était facile, et le recadrage disproportionné dans sa forme. Si on observe la scène, on voit un jeune collégien plutôt rebelle des bacs à sable, un ado provocateur

mais sans violence ni animosité, suffisamment bien élevé pour reprendre immédiatement les codes de la civilité et du respect à l'égard de l'adulte qui le recadre. On a connu le président plus amène dans certains déplacements auprès d'autres « jeunes » qui s'adressaient à lui de façon bien familière, l'invectivaient pour un selfie – cette incarnation de la culture du narcissisme qui fait le lit de notre effondrement moral –, mais, semble-t-il, le président Macron estimait qu'il n'était pas besoin d'exiger de ceux-là

il faut en user avec pédagogie, cohérence et constance, sans agressivité et de façon proportionnée. L'adulte a une responsabilité de transmission à l'égard de la génération nouvelle qu'il a engendrée : être un pédagogue, dont l'étymologie grecque nous rappelle que cela signifie « celui qui conduit l'enfant ».

On n'apprend pas la civilité à l'école, ni d'un président, mais d'abord au sein de son environnement familial, dès la toute petite enfance. Le cadre posé par les parents reflète le fonctionnement

Nous, enseignants, sommes face à une minorité d'élèves qui ont une conception de la liberté d'expression à géométrie variable, dictée par leur susceptibilité et leur sentiment victimaire : ce qui vaut pour eux ne vaut pas pour l'autre

politesse et respect de codes de conduite hérités de notre conception de la civilité.

Ce jeune collégien avait l'air tout à fait civilisé puisqu'il a reconnu dans l'instant son impertinence et s'est patement excusé. Nous, enseignants, sommes en revanche face à une minorité d'élèves qui, loin de reconnaître l'indécence de certains comportements ou propos, leurs incivilités, leur vulgarité, continuent à revendiquer « leur droit » de s'exprimer comme ils le veulent. Leur conception de la liberté d'expression est à géométrie variable en fonction de leur susceptibilité et de leur sentiment victimaire perpétuel : ce qui vaut pour eux ne vaut pas pour l'Autre qui n'est qu'un objet ou au mieux un être inférieur en humanité. Si tous nos élèves impolis et incivils étaient comés ce jeune collégien vertement recadré par « monsieur le président », nous pourrions enseigner tranquillement.

Il en va des leçons de civilité comme de l'exercice d'une autorité légitime,

de ces derniers : éduquer un enfant, c'est rien de moins que le civiliser. Or, à l'instar de l'autorité des maîtres, celle des parents a été laminée au cours des cinquante dernières années par les idéologies de la déconstruction,

ces adultes éternels adolescents aspirant à « vivre sans temps mort et jouer sans entrave ». Depuis eux, l'autorité est devenue domination, le rapport hiérarchique une discrimination, et le consentement à l'autorité une aliénation. Plus aucune émancipation individuelle ne fut possible puisqu'on n'avait plus à se libérer de rien : on était libre en naissant (ce fameux culte de l'autonomie de l'enfant qui fait des ravages à l'école). Il fallait tout faire pour résister à une quelconque emprise de la culture héritée de nos ancêtres. Cette culture de l'égoïsme libéral-libertaire de leurs aînés a produit la crise morale dans laquelle notre jeunesse est plongée, qui s'exprime, au-delà de la question des incivilités, et avec plus de gravité à court terme, par cette relativisation des valeurs qui fondent notre héritage civilisationnel.

* Auteur de « Génération "J'ai le droit" » (Albin Michel, 2018, 240 p., 18 €).

Lire aussi PAGES 6 ET 38



BARBARA LEFEBVRE

Si tous les élèves impolis l'étaient aussi modérément que le collégien tancé par Macron le 18 juin, la vie des enseignants serait un paradis, explique le professeur d'histoire-géographie

L'hôte de l'Élysée, homme de scène dans l'exercice risqué de l'improvisation

Le récit communicant chez Macron alterne séquences hyper-contrôlées et phases plus relâchées, inattendues. Face à l'irréductibilité du moment, le jeune président se livre alors sans filets ou presque. En quelques jours, le chef de l'Etat a offert deux de ces tableaux contrastés dans la forme, mais sans doute relativement cohérent sur le fond. La vidéo postée sur Twitter fustigeait l'inefficacité supposée des politiques sociales obéissant sans conteste à la première figure. L'instant relevait d'une organisation scénique faussement spontanée. La com' partout suintait là où on suggérerait la spontanéité. L'algèbre avec un adolescent lors des cérémonies du 18 Juin au mont Valérien relève, elle, d'un tout autre registre. Elle saisit sur le vif quelque chose du président aux prises avec l'interpellation de ce qui se rapproche de la vie en vrai ou, c'est selon, de la vraie vie : Macron non pas en posture délibérément construite, mais en situation, exposé dans un face-à-face où le corps du monarque se doit de puiser dans les ressources incertaines d'une forme d'improvisation.

Ces épreuves jalonnent la geste présidentielle depuis un an ; elles sont autant de saynètes, de vignettes qui déclinent une psychologie, un tempérament, mais aussi et surtout la trame d'une conception du pouvoir, de sa symbolique et de son usage. Macron a fait de l'inopiné surgissant au coin

le premier président quasi naturellement socialisé à l'heure d'Internet, des réseaux et des révolutions digitales, a-t-il mieux compris que tout autre qu'à l'heure de l'hyper-visibilité et de l'hyper-viralité il fallait se tenir toujours prêt, rester à l'affût, en mesure de réagir instantanément. Il développe ainsi un langage de l'instantanéité propre à cette culture de l'interaction permanente que favorisent toutes les technologies du 2.0, 3.0 et autres 4.0. Du tac au tac, vif et court, avec une impétuosité qui s'efforce, non sans mal parfois, de se maîtriser, le président produit une rhétorique de combat qui fait son miel de tout incident susceptible de conforter et confirmer son

Du tac au tac, vif et court, avec une impétuosité qui s'efforce, non sans mal parfois, de se maîtriser, le président produit une rhétorique de combat

image. Qu'il s'agisse des rushes à la volée sur « ceux qui font le bordel » pour qualifier les manifestants de l'usine GS&M en Corrèze, de la confrontation avec des agriculteurs mécontents de sa position sur le glyphosate au salon de l'agriculture ou de l'admonestation du collégien voici 48 heures, la matière première, non transformée, d'une communication sans apprêts illustre le corpus politique du chef de l'Etat.

Ces scâncions communicantes ont une triple fonction : elles visent d'abord à liquider une certaine idée sacrificielle de l'homme de pouvoir – celui que l'on maltraite, auquel on s'adresse sans respect, bouc émissaire de toutes nos frustrations, ressentiments et autres dénigrement. Sarkozy et Hollande avaient, chacun à leur tour, eu à subir

les assauts de cette entreprise de délégitimation. Ils y avaient répondu de leur manière respective, l'un avec gouaille, l'autre avec une indifférence bonhomme, mais chacun avec une forme de souci égalitaire. Tout n'est pas relatif dans la société macronienne. Bien au contraire, chacun doit être à sa place, qui n'est pas équivalente, encore moins égale. Le pouvoir est d'abord sacré ; l'autorité naturelle, un carburant de ce pouvoir qui ne doit en rien être banalisé. C'est ce qu'a voulu signifier le président au jeune adolescent qui le hélait familièrement. Un demi-siècle après, c'est comme si Macron plantait métaphoriquement le dernier clou sur le cercueil de 68.

Car c'est là une seconde fonction de ces scènes que de rétablir l'aplomb et le surplomb du Prince. Non seulement celui-ci ne saurait être un punching-ball, mais il est cet émetteur qui professe du haut de son statut une parole magistrale, une leçon, un enseignement qui veut expliquer sans fard le contenu de son projet (ce qu'il fait par exemple lorsqu'il s'adresse à des cheministes lors d'un déplacement dans l'est de la France), mais aussi « les choses de la vie » quand il rappelle quelques principes éducatifs au collégien. Macron aime à « verbaliser », mais il aime surtout à faire voir et entendre cette « verbalisation », comme pour mieux appuyer sur cette distinction symbolique qui marque la suprématie du chef suprême sur le reste de la société, y compris d'autres autorités. Le général de Villiers fut en son temps et à sa façon le premier cobaye de ces crash-tests d'autorité, ou d'autoritarisme, à répétition. Le pouvoir dans une société du spectacle où l'agir, souvent, tend

à se réduire au faire-voir, à besoin de procéder à la démonstration visuelle, justement, de sa fermeté... et de son aptitude à monter au front.

Une troisième fonction de ces séquences à vif consiste en effet à exhiber cette capacité du Prince à ne pas se dérober, à affronter, à aller virilement sous l'œil gourmand des caméras et autres iPhone au feu de la rencontre toujours incertaine avec les gens, le peuple, le badaud ironique ou mécontent, et de leur dire leur fait, sans circonvolutions. Un lointain reflet du sarkozysme en quelque sorte, mais d'un sarkozysme BCBG, contenu, discipliné et moins spontanéité éruptive, néanmoins adossé à l'avantage absolument comparatif que procure l'asymétrie de la relation au pouvoir.

Le face-à-face impromptu est une bataille toujours risquée. Macron en maîtrise à ce stade le terrain, car il est cet acteur professionnalisé que ne sont pas forcément ses interlocuteurs profanes d'un jour, d'un instant, d'une minute. Il retourne à son avantage les apostrophes dont il est avec récurrence la cible. Cette force pour autant ne doit pas faire oublier qu'un rite d'interaction réussi, comme l'analysait avec justesse le grand sociologue de la vie quotidienne Erving Goffman, doit autant sanctuariser sa propre apparence que préserver celle de l'autre. Une limite à n'en pas douter de la com' parfois sans limite du jeune président. En postant sur le compte Twitter de l'Élysée la vidéo de ses échanges avec l'adolescent, Emmanuel Macron n'a-t-il pas oublié l'une des vertus essentielles du monarque : la magnanimité ? Pour l'apôtre d'une « société bienveillante », voilà qui peut paraître fâcheux. * Dernier ouvrage paru : « Le Coup de com' permanent », Éditions du Cerf, 2018, 128 p., 10 €.



ARNAUD BENEDETTI

Macron fait son miel de tout incident susceptible de conforter son image, analyse le professeur associé en histoire de la communication à l'université Paris-IV-Sorbonne

Stop aux nouvelles éoliennes!

L'Assemblée étudie actuellement l'article 34 du projet de loi dit « confiance », qui vise à permettre à l'État de renégocier le tarif de rachat des six centrales éoliennes côtières dont le principe avait été arrêté en 2011 et 2013, voire à annuler ces projets si les tarifs proposés restent trop élevés. En pareil cas, le projet de loi prévoit que des appels d'offres sont relancés « sur la même zone géographique ou sur une zone géographique à proximité ».

Nous nous réjouissons de cette renégociation en cours qui aura un impact réel sur la facture d'électricité

des consommateurs et la fiscalité des contribuables. C'est du bon sens. Mais nous exprimons notre forte inquiétude concernant la possibilité, en cas d'annulation, que des projets éoliens côtiers soient situés dans les mêmes zones que celles initialement prévues alors que le ministre Nicolas Hulot avait, dans une interview dans *Le Figaro* du 9 mars dernier, précisé que « ces projets n'ont pas été bien "zonés" » et que « les résistances ont été peu prises en compte ».

Effectivement, la France connaît une véritable crise de saturation de l'implantation des éoliennes. En tant que représentants du peuple, nous constatons que partout la colère gronde lorsqu'il s'agit d'installation de centrales éoliennes terrestres ou plantées au bord des côtes. L'acceptabilité sociale est tellement faible qu'on arrive à un niveau

de taux de recours de l'ordre de 70 % sur toute la France. Lors de la récente enquête publique concernant la centrale éolienne entre Yeu et Noirmoutier, qui a suscité une forte mobilisation, 80 % de la population s'est déclarée opposée à ce projet, ainsi que la presque totalité des acteurs économiques de la mer et de la pêche.

Il n'est pas concevable de mettre en place une politique de transition énergétique sans un minimum d'acceptation et de consensus de la population concernée. Deux députés, deux sénateurs et le président du conseil départemental de la Somme ont écrit à Nicolas Hulot pour demander un moratoire concernant le développement de l'éolien dans leur département. Et la tension monte dans tous les territoires.

C'est pourquoi l'actuelle discussion concernant les projets de centrales éoliennes aux bords des côtes nous semble le moment opportun pour lancer une réflexion sur la réorientation des projets d'installation d'éoliennes, en mettant la priorité absolue sur l'éolien flottant à un minimum de 50 kilomètres des côtes.

Il y a quelques mois, le secrétaire d'État Sébastien Lecornu a inauguré la première éolienne flottante au large de Saint-Nazaire. Cette technologie française présente de très nombreux avantages. Elle supprime les problèmes d'acceptabilité, dans la mesure où ces éoliennes peuvent être installées loin des côtes, et préserve le potentiel touristique et les économies locales. Elle évite des travaux considérables dans les sous-sols marins et protège la biodiversité. En outre, cette technologie permet un raccordement simplifié aux fonds marins, avec un entretien facilité et un enlèvement aisé en cas d'avaries

importantes. Les gisements de vents étant beaucoup plus importants en haute mer que sur la terre ou la côte, la production réelle attendue de telles centrales éoliennes se rapproche des 60 %, là où elle atteint difficilement en moyenne 25 % pour le terrestre. L'énergie électrique produite par ces éoliennes est beaucoup moins intermittente. Elle permet une utilisation bien moindre d'énergie fossile (charbon ou gaz) en compensation des moments non productifs d'électricité.

Des réflexions ont déjà été entamées sur le sujet, mais nous nous interrogeons fortement sur l'intérêt de maintenir des projets éoliens terrestres ou au bord des côtes, tel que l'article 34 de la loi en discussion le laisse entendre. Pourquoi ne pas profiter de cette renégociation pour envisager la mise en œuvre d'une technologie française d'avant-garde au travers des éoliennes flottantes à 50 kilomètres des côtes, plaçant la France en avance du fait de sa capacité à développer cette technologie innovante et à l'exporter dans le monde ?

C'est pourquoi, nous demandons au président de la République de décider un moratoire sur les éoliennes terrestres et au bord des côtes, et de réfléchir de manière urgente au développement des éoliennes flottantes non visibles des côtes.

* Signataires : Laure de La Raudière, députée Agir d'Eure-et-Loir ; Xavier Batut, député LaREM de Seine-Maritime ; Julien Aubert, député LR du Vaucluse ; Julien Dive, député LR de l'Aisne ; Nicolas Fortissier, député LR de l'Indre ; Emmanuel Maquet, député LR de la Somme ; Pierre Morel-À-L'Huissier, député UDI-Agir de Lozère ; Sira Sylla, députée LaREM de Seine-Maritime, et Stéphane Trompille, député LaREM de l'Ain.

TRIBUNE DE DIX DÉPUTÉS

L'implantation de nouvelles éoliennes aux quatre coins de France se heurte à l'hostilité massive des habitants, s'inquiètent les parlementaires signataires, qui appartiennent tant à la majorité qu'à l'opposition*.

100 000 citations et proverbes sur eve-ne.fr

ENTRE GUILLEMETS

20 juin 1789 : Le serment du Jeu de paume. RUE DES ARCHIVES/PVDE



Texte du serment

« [...] partout où ses membres sont réunis, là est l'Assemblée nationale »



ANALYSE

Guillaume Perrault
@GuilPerrault

Code Netflix : des espaces non-fumeurs aux espaces non-désir

« **D**e grâce et d'attraits je vois qu'elle est pourvue ;/ Mais les défauts qu'elle a ne frappent point ma vue. » Jeunes gens, inutile d'apprendre par cœur ces vers du *Misanthrope* dans l'espoir qu'ils servent un jour vos entreprises. L'heure n'est plus à la galanterie. Qu'on en jure : Netflix, célèbre société américaine produisant séries télévisées et films en ligne, interdit désormais à tous ses collaborateurs, lors d'un tournage, de regarder une collègue plus de cinq secondes d'affilée. Au-delà de cette limite, le regard masculin est qualifié d'insistant et donc constitutif d'un harcèlement sexuel, estime Netflix.

Ce code de bonne conduite somme aussi les acteurs de ne pas toucher la main ou l'épaule d'une collègue de façon prolongée. Solliciter son portable est proscrit, sauf si l'intéressée a autorisé une telle requête de façon préalable et explicite. Sur le lieu de travail, poursuit le code Netflix, la collaboratrice qui se sent importunée par le comportement « inapproprié » d'un tiers est invitée à lui crier : « Stop ! Ne recommence pas ça ! ». Les tonneaux d'une attitude « indésirable » sont tenus d'en rendre compte aussitôt à leurs supérieurs hiérarchiques.

La société américaine a hautement revendiqué l'instauration de ce code, destiné, soutient-elle, à « offrir un environnement de travail sûr et respectueux » à tous, et en particulier aux femmes. Après l'affaire Weinstein, Netflix, qui s'est séparé de Kevin Spacey, accusé d'agressions sexuelles (aucun procès n'a toutefois eu lieu

à ce jour), ne veut plus prendre aucun risque susceptible d'affecter son chiffre d'affaires. Aussi ses avocats ont-ils placé la barre très haut en édictant un code qui vise à protéger l'entreprise en cas de nouvelle polémique et d'action en justice.

On devine la réaction des lecteurs français des deux sexes qui découvrent la nouvelle. « Ah, ces Américains, ils n'en feront jamais d'autre. Quels puritains ! Ce n'est pas chez nous que ces excès risquent d'arriver. » À tort, car nous sommes dans l'engrenage qui conduit au code de Netflix. Dès lors qu'un regard insistant et répété peut être constitutif du délit de harcèlement sexuel, passible de 2 ans de prison et 30 000 euros d'amende en droit pénal français, il est logique, et même nécessaire, de définir précisément cette infraction nouvelle pour assurer la sécurité juridique de chacun. Ces temps-ci, l'usager des bus de la communauté urbaine de Bordeaux voyage dans des transports en commun où on lit sur des affiches cette sommation : « Fixer, c'est aussi harceler ». Dans un souci pédagogique, l'affiche définit les faits constitutifs de l'infraction : « Fixer - verbe transitif. Regarder quelqu'un, quelque chose fixement, avec insistance. » Afin que ne subsiste aucun doute, est reproduite sur toute l'affiche la moitié du visage d'un homme blanc, agrémenté d'un gros plan sur son œil qui fixe le passager du bus d'un regard torve. Une mention nous informe que cette campagne a reçu le soutien du gouvernement.

L'usager du bus respectueux des lois se pose donc naturellement la question : combien de secondes ? Combien de secondes un regard est-il

encore licite ? La chambre criminelle de la Cour de cassation, à notre connaissance, n'a pas encore tranché, mais Netflix l'a devancée : cinq secondes représente la limite entre le regard autorisé et le début du harcèlement susceptible de recevoir une qualification pénale. Nul doute que d'autres sociétés vont imiter cet exemple. Or il est léger de s'étonner du juridisme vétilleux de sociétés privées après avoir réclamé depuis un quart de siècle l'élargissement incessant des frontières du droit pénal.

On ne conteste nullement ici - faut-il le dire ? - que les femmes se trouvent exposées à des butors, des mufles et aussi à de véritables agresseurs dans les transports en commun, voire, plus rarement, dans certaines entreprises. On concède très volontiers que la situation se dégrade dans les lieux publics en raison de l'effondrement de la civilité dans les rapports sociaux, du dilètemment des usages et des codes qui cimentaient jadis le corps national. À compter des Radical Sixties, l'idée des usages, de la politesse, des égards a été ridiculisée et regardée comme surannée et incommode. Il faut être inconséquent pour s'étonner que pareil discrédit jeté sur toute contrainte sur soi encourage la grossièreté.

Par un violent retour de balancier, voilà donc venu le temps de la recherche du risque zéro, de l'hygiénisme, des codes de bonne conduite, de l'assimilation de la galanterie à un comportement délictueux et du règne des avocats. Nous avions déjà connu les espaces non-fumeurs. Nous allons connaître les espaces non-désir. Netflix est notre avenir.

FIGARO VOX

●● DROITE :

Suite du débat entre Patrick Buisson et Dominique Reynié
Texte intégral de l'entretien croisé dont la première partie a été publiée dans le dernier numéro du *Figaro Magazine*, rubrique « esprits libres »

●● GRAND ENTRETIEN

« Personne n'a donné aux ONG "open-borders" le droit de dicter l'avenir du continent européen ! », par Douglas Murray, journaliste et écrivain britannique à succès, auteur de *L'Étrange suicide de l'Europe* (Éditions du Toucan, 2018)

LE FIGARO

Groupe Figaro
14, boulevard Haussmann
75009 Paris
Président
Charles Edelstenne
Administrateurs
Nicole Dassault, Olivier Dassault, Thierry Dassault, Jean-Pierre Bechter, Olivier Costa de Beauregard, Benoît Habert, Bernard Monassier, Rudi Roussillon

SOCIÉTÉ DU FIGARO SAS
14, boulevard Haussmann
75009 Paris
Président
Charles Edelstenne
Directeur général,
directeur de la publication
Marc Feuillie

Directeur des rédactions
Alexis Brézet
Directeurs adjoints de la rédaction
Gaëtan de Capelle (Économie),
Laurence de Charette (directeur de la rédaction du Figaro.fr),
Anne-Sophie von Claer (Style, Art de vivre, So Figaro),
Anne Huet-Wullemme (Edition, Photo, Révision),

Arnaud de La Grange (International),
Étienne de Montety (Figaro Littéraire),
Bertrand de Saint-Vincent (Culture, FigaroScope, Télévision),
Yves Theard (Enquêtes, Opérations spéciales, Sports, Sciences),
Vincent Trémolet de Villers (Politique, Société, Débats Opinions)

Directeur artistique
Pierre Bayle
Rédacteur en chef
Frédéric Picard (Edition Web)
Directeur délégué du pôle news
Bertrand Gié
Éditeurs
Robert Mergui
Anne Pican

FIGAROMEDIAS
9, rue Pilet-Wil, 75430 Paris Cedex 09
Tél. : 01 56 52 20 00
Fax : 01 56 52 23 07
Président-directeur général
Aurore Dorant
Direction, administration, rédaction
14, boulevard Haussmann
75438 Paris Cedex 09
Tél. : 01 57 08 50 00
direction.redaction@lefigaro.fr

Impression/Imprimerie: 79, rue de Roissy
93290 Tremblay-en-France
Midi Print, 30600 Gallargues-le-Montueux
Escoprint Casablanca Maroc, ISSN 0182-5852
Commission paritaire n° 0421-8302
Pour vous abonner Lundi au vendredi de 7h à 18h ;
samedi de 8h à 13h au 01 70 37 31 70, Fax : 01 56 56 70 11,
Gérez votre abonnement, espace Client: www.lefigaro.fr/client
Formules d'abonnement pour 1 an - France métropolitaine
Club: 409 €, Semaine: 259 €, Week-end: 209 €
Imprimez sur papier issu de forêts gérées durablement.
Origine du papier: France. Taux de fibres recyclées: 100%. Ce journal est imprimé sur un papier LPM porteur de l'écocollable européen sous le numéro d'identification: P107/01. EuroPollution: P107 0.009 kg/tonne de papier.

Ce journal se compose de :
Edition nationale
Inch'Art 21 pages
Cahier 2 Économie
5 pages
Cahier 3 Le Figaro
et vous 11 pages
Cahier 4 Le Figaro
Plus 10 pages
Edition le-de-france
Cahier 5 FigaroScope
48 pages 150x200

DÉCOUVREZ LA FAMILLE

amazon echo



DISPONIBLE DÉS MAINTENANT

Demandez à Alexa ce que vous voulez,
musique, informations, maison connectée
et bien plus sont maintenant à portée de voix.

Plus de détails sur [amazon.fr](https://www.amazon.fr)
À partir de 59,99 €